



Destinataires : membres du comité technique

Rapport n°2 : "collecte et première analyse" État des lieux des pratiques de développement durable des entreprises du Livradois-Forez

Objet : collecte et première analyse des données

Ce second document (le rapport n°1 concernait la méthodologie) présente les premiers éléments de l'état des lieux des pratiques de développement durable des entreprises du Livradois-Forez.

Il fait état des informations collectées et des analyses conduites depuis le 12 février (comité technique de validation méthodologique) jusqu'au 7 mai (comité technique de validation de la collecte et de la première analyse des données).

Conformément au cahier des charges de cette mission, il sera suivi de 2 autres rapports :

-  pistes d'actions (juillet)
-  évaluation de la mission et monographie (octobre).



28 mai 2013

Siège d'Altorem (mandataire du groupement) : 72-74 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt
01 41 31 55 45 - altorem@wanadoo.fr

Contact : Dominique Michalon – Le court – 63410 LOUBEYRAT 04 73 67 98 56 –
dmichalon@alticentre.fr - www.alticentre.fr

Sommaire

SYNTHÉSE : l'essentiel sur la collecte et la première analyse des données	3
INTRODUCTION : une collecte multi-sources	9
CHAPITRE 1 : les pratiques repérées par les données externes.....	11
1) L'éclairage de quelques études.....	11
Éléments de compréhension du tissu économique du Livradois-Forez	12
Évolution des pratiques de développement durable.....	23
Approches régionales sectorielles	27
Approches régionales thématiques	29
Conjoncture-prospective	40
Attentes sociétales en Livradois-Forez	44
2) Les retours d'expérience sur les actions de suivi réalisées.....	48
3) La prise en compte des actions en cours ou en projet.....	52
Actions en cours.....	52
Actions en projet et en cours (plans régionaux pluriannuels)	55
CHAPITRE 2 : le regard des entreprises du Parc Naturel Régional Livradois Forez sur leurs pratiques en matière de RSE	67
1) Les ambassadeurs et ambassadrices, personnes clés du dispositif.....	67
Leur mobilisation	67
Leurs retours d'expérience	69
2) L'information et la communication, maillons essentiels	69
La stratégie médiatique et ses résultats.....	69
L'information directe des entreprises-cibles.....	71
3) Les résultats de l'autodiagnostic	71
Le taux de réponse global et sa construction	71
Les caractéristiques des entreprises ayant répondu	72
Les profils RSE globaux et par question centrale	75
Les profils détaillés = par domaine d'action.....	78
Les voies de progrès et projets des entreprises	90
4) L'analyse des freins (déclarations relatives aux non-répondants).....	91
5) Des pré-diagnostic antérieurs au dispositif DERSELF.....	92
CHAPITRE 3 : à l'écoute des parties prenantes et des experts.....	94
1) Entretiens avec quelques experts du territoire et des différentes thématiques de la RSE... 94	
Entretiens axés sur les actions déjà réalisées, le retour d'expérience et les prolongements à envisager	95
Entretiens axés sur l'analyse de premiers résultats DERSELF et l'identification de pistes d'action.....	98
2) Rencontres avec différentes parties prenantes du développement de la RSE en Livradois-Forez.....	104
Réunion ambassadeurs du 14 mars : premier repérage des enjeux du territoire par rapport à la RSE	104
Réunion avec l'équipe transdisciplinaire du PNR le 15 avril puis réunion avec les ambassadeurs et les collectifs d'entreprises le 18 avril	104

CHAPITRE 4 : de la présentation des premiers résultats aux "suites à donner"109

- 1) Précisions méthodologiques : comment croiser les enjeux de la RSE pour le territoire et pour les entreprises ?.....109
 - Des contributeurs "sociodynamiques".....109
 - Des ateliers inspirés des entretiens de groupe focalisés..... 110
 - Un test de matérialité adapté pour une création de valeur partagée 111
- 2) Premières idées d'actions concernant le PNR et ses partenaires113
- 3) premières idées d'actions auprès des entreprises..... 114
- 4) Premières idées d'actions inter-entreprises..... 116

CONCLUSION D'ÉTAPE : de l'état des lieux... à son évolution..... 122

- Des caractéristiques spécifiques... ou non des entreprises du Livradois-Forez 122
- au repérage et à l'activation de voies de progrès individuelles ou collectives..... 122
- et aux perspectives d 'extension à d'autres acteurs du territoire 123

ANNEXE 1 : sources d'information externes..... 124

ANNEXE 2 : synthèse des réponses au Diag 26000 au 31 mars 2013 126

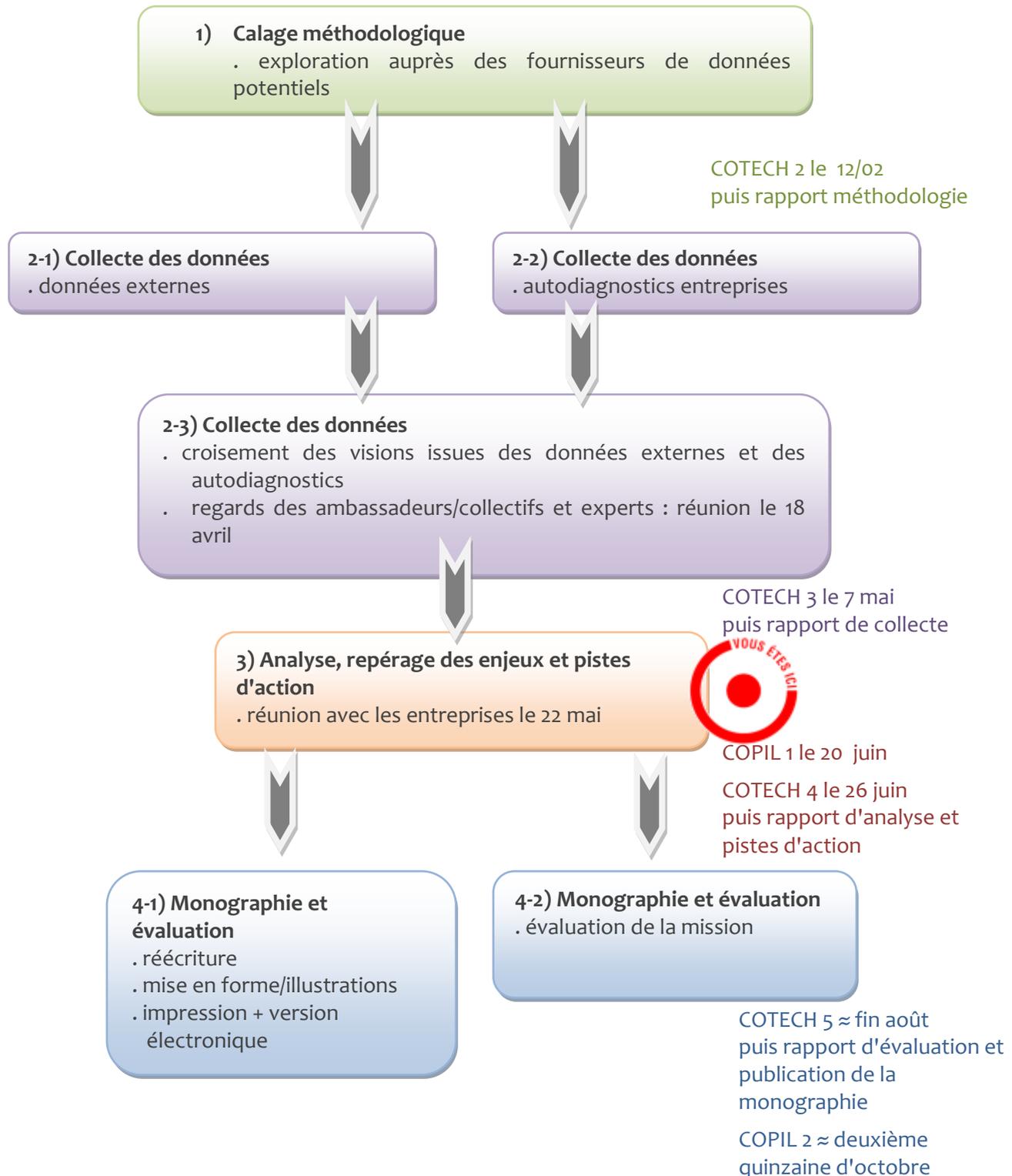
ANNEXE 3 : compte-rendu de la réunion ambassadeurs-collectifs d'entreprises du 18 avril ... 129

ANNEXE 4 : compte-rendu du comité technique n°3, le 7 mai 2013 136



SYNTHÈSE : l'essentiel sur la collecte et la première analyse des données

Nous rappelons ci-dessous le schéma méthodologique tel qu'il a été suivi lors des 2 premières phases et tel qu'il est prévu pour les 2 phases suivantes.



L'écosystème DERSELF

Ce travail résulte de fructueuses coopérations au sein du réseau construit autour de l'équipe-projet. Le mode de fonctionnement initié, les synergies développées pour une avancée sur le terrain de la RSE, l'ancrage territorial et l'ouverture permanente du système permettent de qualifier cette organisation d'**écosystème** (au sens de l'unité fonctionnelle du business ecosystem, laquelle emprunte ses caractéristiques aux écosystèmes naturels).



Figurent sur ce schéma les principaux partenaires techniques et financiers :

- 👁 **logo entouré en vert** = partenaires ayant délégué un ou plusieurs ambassadeurs (tous ces partenaires sont également représentés au comité technique et au comité de pilotage)
- 👁 **logo entouré en orange** = partenaires uniquement représentés au comité technique et au comité de pilotage.

Font également partie de l'écosystème DERSELF :

- 👁 les entreprises souhaitant s'engager de façon plus explicite dans la RSE (dont celles qui ont répondu à l'autodiagnostic)
- 👁 les relais que sont les experts-comptables, la presse, Innovergne...
- 👁 les collectifs d'entreprises ayant positivement répondu à nos sollicitations (Cf. logos ci-après).



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE LA COUTELLERIE



ALLIZÉ-PLASTURGIE



Élément fédérateur, le logo DERSELF sera revu graphiquement et mis en conformité avec les codes couleur qui seront choisis pour la monographie (a priori "bleu" industrie et/ou mauve).



Des données aux enjeux

Dans cette synthèse, nous avons tenté d'identifier —à partir de quelques pratiques repérées par les différentes explorations conduites— des enjeux possibles pour DERSELF. Cette façon de procéder nous semble plus en phase avec l'objectif de cet état des lieux initial (= sa mise en dynamique dans un projet de développement de la RSE en Livradois-Forez) qu'un simple descriptif de situation.

Toutefois, à ce stade de la démarche, il ne peut s'agir que d'un champ d'enjeux "possibles", d'un questionnement qui veut apporter ainsi sa contribution à l'avenir de la RSE en Livradois-Forez.

Les enjeux véritablement reconnus comme tels seront révélés dans la phase suivante, très probablement avec l'appui d'un test de matérialité.

Qu'entendons-nous ici par "enjeux" ?

Compte-tenu des différentes acceptions du terme et de son utilisation trop fréquente pour ne pas être dévoyée, nous avons échangé avec le PNR pour partager une définition appropriée. Cette réflexion s'est élaborée à partir des 3 visions suivantes, certes convergentes mais différentes :

- en stratégie classique, on entend par "enjeux", ce que l'on met en jeu" (= ce que l'on peut gagner... ou perdre) ; l'enjeu se distingue donc très clairement de l'objectif

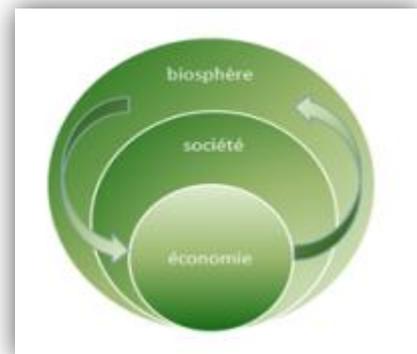
- dans les Agendas 21 (grille de lecture pour la labellisation Ministère), la définition d'un enjeu (territorial) est la suivante
On entend par "enjeux" des faits, des tendances ou des situations révélés par le diagnostic et sur lesquels il faudrait agir, soit parce qu'ils sont susceptibles de générer des bénéfices, soit parce qu'on anticipe à leur sujet des modifications importantes qu'il faudra prévenir, accompagner ou organiser... Un enjeu s'exprime par un substantif ; il se constate, se révèle, s'identifie, mais n'est pas le résultat d'un choix.
- en RSE, c'est exactement le but d'un "vrai" diagnostic que de définir et de qualifier les enjeux spécifiques à une entreprise donnée au regard (dans l'idéal, en consultation voire concertation) de ses parties prenantes (les "stakeholders", traduction = "porteurs d'enjeux"). C'est la logique adoptée par la démarche SD 21000 qui sera prochainement adaptée pour les PME et mise en phase avec l'ISO 26000 (Cf. rapport 1).

Au croisement même des enjeux du territoire vis-à-vis de la RS des entreprises du Livradois Forez d'une part et des enjeux RSE propres à ces mêmes entreprises d'autre part, ce que nous recherchons, ce sont les enjeux possibles de DERSELF, la démarche de développement de la responsabilité sociétale des entreprises du Livradois-Forez. Ces enjeux peuvent être définis comme "des faits, des tendances ou des situations révélés par le diagnostic et sur lesquels il faudrait agir".

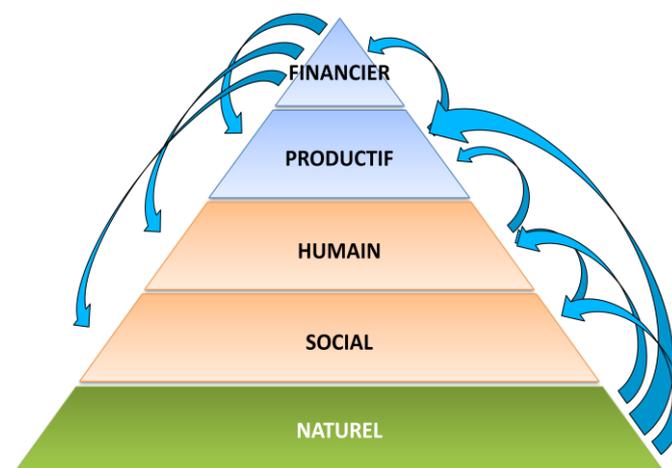
Quelle vision de la RSE ?

La RSE étant, bien évidemment, définie simplement comme la contribution de l'entreprise au développement durable, il était important de partager une vision du développement durable pour le territoire.

S'articulant autour des 4 axes de la charte-Agenda 21, cette vision rejoint le modèle de la durabilité forte (schéma "intégré" ci-contre) et dépasse ainsi le schéma très souvent imprimé dans les esprits de la durabilité faible (intersection "à plat" des 3 composantes).



La durabilité forte nous paraît être cohérente avec la mission d'un PNR : un substrat (la terre en général, le territoire Livradois Forez ici) appelé de façon très anthropocentrique "environnement", des sociétés qui vivent sur ce substrat (des fourmis, des abeilles, des sonneurs à ventre jaune... des êtres humains) et, au sein de la société humaine, une activité qui s'appelle l'économie. Les fortes interdépendances entre ces 3 éléments peuvent être représentées par les flux entre les 3 catégories de capitaux (schéma ci-dessous ; source = Institut INSPIRE).



Quels enjeux pour DERSELF ?

Nous avons identifié et analysé les pratiques RSE à partir de 3 sources principales :

- des données externes (chapitre 1 : 25 études dont certaines ad hoc + actions réalisées, en cours ou en projet)
- 78 autodiagnostic effectués par les entreprises (chapitre 2)
- des regards d'experts ou d'autres parties prenantes (chapitre 3).

Le croisement de tous ces éléments nous a conduits à commencer à identifier, dans le champ des "possibles", des enjeux RSE territoriaux et des enjeux repérés par les entreprises elles-mêmes. Puis, nous avons tenté de déceler les points de convergence et de divergence, lesquels pourraient être à l'origine d'éventuelles d'actions.

Sans être exhaustifs, il nous semble qu'aujourd'hui, il est possible de distinguer pour mieux les servir :

- 👁️ **des enjeux connus et reconnus par (presque) tous, pour lesquels il faut densifier l'action**
 - **déficit de structuration/vision dans les entreprises** : manque de stratégie (formalisée) et de tableaux de bord ; quelquefois manque de visibilité/vision (dont responsabilité élargie) et, parfois, manque d'idées de progrès ou de diversification —alors que la volonté d'y voir plus clair et, pour certains, de se diversifier— est présente
 - **déficit de connexion** entre entreprises et avec leurs parties prenantes, donc manque de certains liens/synergies entre entreprises et territoire
 - **handicap** : intégration perfectible, au-delà du réglementaire qui est rempli
 - chômage et déficit d'attractivité pour certains postes, développement des compétences dont formation continue (sur place) et employabilité + en général, **fonction RH** à développer/valoriser
 - poursuite des travaux sur **l'écologie territoriale** et recherche d'exutoire satisfaisant pour les boues d'émouture.
- 👁️ **des enjeux importants mais perçus de façon différente selon les points de vue et d'intérêt**
 - **santé sécurité** : des progrès peuvent être réalisés compte tenu des statistiques CARSAT ; relative satisfaction côté chefs entreprises ; reconnaissance de gros progrès accomplis
 - **chômage et précarité** : impression d'un maximum réalisé côté entreprises ; statistiques défavorables sur ce territoire + précarité accrue de l'emploi féminin
 - **relations école-entreprises** : incompréhensions enseignants/entreprises
 - **eau** : gros efforts réalisés concernant les impacts sur la qualité de l'eau (CCI + données DREAL) mais persistance de perception négative et de nuisances visibles (entre autres, bords de rivières)
 - **bois** : la filière a très peu répondu à nos sollicitations dans le cadre de DERSELF ; son développement raisonné et adapté représente un enjeu très fort pour le territoire
 - **énergie** : les chefs d'entreprise ont diminué leur facture énergétique ; le territoire se préoccupe du développement du renouvelable (=> quid de la recevabilité de l'idée d'utilisation des toitures industrielles pour du photovoltaïque ?)
 - **gaz à effet de serre** : un nombre non négligeable de chefs d'entreprises ne se sent pas concerné (domaine d'action "non applicable") alors que la thématique est universelle (toutes les activités, y compris les services, sont responsables d'émissions de gaz à effet de serre) et que le Parc, comme le SRCAE, affichent des objectifs forts en termes de réduction et d'adaptation au changement climatique
 - **biodiversité** : les entreprises semblent assez éloignées de cette problématique (nombre élevé de "non applicable") alors qu'elles n'ont que très rarement une idée de leur dépendance directe ou indirecte de la biodiversité (maîtrise des risques), voire de leurs

impacts ; même si l'enjeu a été coté comme "moyen" par les ambassadeurs et collectifs, il est remarqué que certaines entreprises ont dans leur patrimoine des sites Natura 2 000 qu'elles pourraient souvent mieux préserver et valoriser

👁️ **des enjeux plus discrets ou visibles pour certains seulement qu'il convient de préciser, de valider et, le cas échéant, de faire reconnaître par les principales parties prenantes avant toute action**

- radon ? arsenic ? risques liés aux ondes ? risques psycho-sociaux ?...
- impact paysager des implantations d'entreprises.

De nombreux points d'appui —résultant des actions antérieures du PNR, de ses partenaires et des entreprises— ont également été identifiés chemin faisant : ils pourront être activés en tant que portes d'entrée vers un développement plus affirmé de la RSE en Livradois-Forez.

INTRODUCTION : une collecte multi-sources

Comme le rappelle le schéma méthodologique figurant dans la synthèse (pages précédentes), nous avons basé cet état des lieux sur une double approche (rapport n°1) :

- ☞ données dites "externes" dans la mesure où elles sont fournies par des collecteurs d'informations. Il pouvait s'agir d'études, de résultats ou de projets d'actions, d'études-actions ou de bases de données par entreprise
- ☞ expression de la perception du chef d'entreprise sur ses pratiques de responsabilité sociétale, laquelle constitue un élément déterminant de l'action.

Nous envisageons, bien sûr, de croiser ces regards pour repérer les convergences, divergences et complémentarités entre ces 2 approches.

Chemin faisant, nous avons été confrontés au principe de réalité : bien que validée en comité technique, la réalisation d'une base de données socio-économiques n'a plus été possible. En effet, pour des raisons de droits d'utilisation de l'information appartenant aux entreprises, il n'a plus été envisageable de travailler sur les données "santé et accidentologie au travail" par entreprise, y compris sous clause de confidentialité et en traitement anonymisé.

Nous avons donc reconsidéré notre méthodologie suite à l'effondrement de ce pan "traitement statistique de données externes croisées concernant toutes les entreprises du territoire" et aux traitements multidimensionnels prévus. Pour donner le maximum d'éléments de réponse à la question initiale de "l'état des lieux des pratiques de développement durable dans les entreprises du Livradois-Forez", nous avons approfondi la collecte d'études thématiques et sollicité quelques avis d'experts.

C'est donc sur ces nouvelles bases que nous avons construit ce rapport de collecte (et de premier niveau d'analyse). Hormis quelques statistiques issues de déclarations officielles vérifiées/validées par un tiers, la majorité des informations (enquêtes, autodéclarations environnementales, autodiagnostic) proviennent du déclaratif des entreprises ou des experts. Ce sont donc ces regards croisés perceptuels entreprises/experts —et l'approfondissement rigoureux de la recherche de leurs points de convergence ou de divergence— qui feront sens pour établir l'état des lieux préalable au développement de la responsabilité sociétale des entreprises du Livradois-forez.

Le corps de ce document comprend 4 chapitres complémentaires (Cf. sommaire).

Les annexes, porteuses de précisions riches, méritent également toute votre attention. Elles rassemblent les comptes-rendus de réunions et différentes informations complémentaires.

Les diaporamas du comité technique n°3 (7 mai) —ainsi que les supports des réunions avec les ambassadeurs des 14 mars et 18 avril— complètent également ce rapport.



Excellente lecture !



CHAPITRE 1 : les pratiques repérées par les données externes

Dans ce chapitre, nous rapportons le fruit de notre collecte de données externes. Cette dernière comprend :

- des études concernant, au moins partiellement, la RSE et le Livradois-Forez ; elles nous aideront à caractériser la situation mais également à repérer des éléments de potentiel de développement de la RSE en Livradois-Forez
- les retours d'expérience d'actions de suivi réalisées ; ils concernent essentiellement le domaine environnemental
- le recensement des actions en cours (ex : écologie industrielle, écoconception) et en projet (ex : schéma sectoriel de développement durable) ; il facilitera la recherche de pistes d'actions en complément/synergie de celles conduites par d'autres organismes



en annexe 1, sources d'information

1) L'ÉCLAIRAGE DE QUELQUES ÉTUDES

Nous ne retenons ici que des études concernant, au moins partiellement, le sujet (la RSE) et des entreprises du Livradois-Forez. Elles sont donc susceptibles de nous renseigner sur les pratiques de responsabilité sociétale en Livradois-Forez.

Toutes ces études sont mises à disposition de tous les utilisateurs de la plateforme AgoraProject (dossier "livrables").

L'étude documentaire de type parangonnage (= ce qui a été observé ou construit ailleurs) a déjà été relatée dans le rapport n°1 "méthodologie". Nous restons cependant en veille sur les nouvelles publications, lesquelles viendront ultérieurement nourrir la réflexion sur les pistes d'action.

A ce jour, **une vingtaine d'études** ont été collectées ou repérées. Plus qu'une synthèse, nous avons choisi d'établir un travail de valorisation de ces travaux par rapport à notre question : "*quelles pratiques de développement durable dans les entreprises du Livradois-Forez*" ? Nous avons donc opéré une sélection sur les éléments-clés susceptibles d'apporter une contribution à la réponse.

Notre base de connaissance s'est appuyée sur les documents ou renseignements suivants :

- **éléments de compréhension du tissu économique du Livradois-Forez** : portraits économiques de territoires (Thiers, Ambert), portraits emploi-formation (Thiers, Ambert), analyse ACSEL Banque de France sur le Bassin Thiers-Ambert, portrait économique de la Montagne Thiernoise, portrait de territoire INSEE Auvergne
- études anciennes mais pouvant aider à l'interprétation de **l'évolution des pratiques de développement durable** : Institut Européen de la Qualité Totale 2005 (Auvergne), artisanat et développement durable (France entière 2005)
- **approches régionales sectorielles** : enquête industrie et international, enquête auprès de entreprises exportatrices d'Auvergne

- **approches régionales thématiques** : études déchets-artisanat¹, référencement éco-construction, données environnement DREAL + approche normative ISO 9001/ISO 14001/OHSAS 18001, nombres d'entreprises du PNR ayant signé la charte du Club des 1000 entreprises citoyennes et nombre d'entreprises du PNR ayant signé la Charte de la diversité, éléments concernant la sécurité sur les chantiers, étude sur le fonctionnement des CHSCT -DIRECCTE Auvergne, étude sur l'égalité hommes/femmes
- **enquête de conjoncture, analyses prospectives** : les 4 notes de conjoncture régionale — émises au premier trimestre 2013 par l'INSEE, la Banque de France, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat et la CCI Auvergne— nous permettent de mieux comprendre le contexte de notre projet et la place que pourrait occuper la RSE dans l'évolution de la situation
- **recueil des attentes sociétales en Livradois-Forez** : chemin faisant, nous avons souhaité ajouter une rubrique permettant de mieux identifier et prendre en compte les attentes sociétales sur le territoire du Parc. En l'occurrence, les 2 programmes-guides récents que sont la Charte du PNR et le SAGE DORE —tous deux fondés sur des diagnostics participatifs— nous aident à comprendre les enjeux sociétaux du territoire, tels qu'ils ont été exprimés par différentes parties prenantes (également "porteuses d'enjeux" pour les entreprises) et actés par le PNR Livradois-Forez.
Plutôt qu'un éclairage direct sur les pratiques de développement durable des entreprises du Livradois-Forez, cette dernière catégorie de documents nous apporte des éléments sur les enjeux territoriaux à l'égard de la responsabilité sociétale des entreprises du PNR Livradois-Forez.

Éléments de compréhension du tissu économique du Livradois-Forez

Portraits économiques des délégations d'Ambert et Thiers - CCI d'Auvergne - 2005/2010

La CCI Région Auvergne (Service Observation Économique et Études) a réalisé une série de portraits économiques de territoires sur la période 2005-2010. Nous allons présenter le portrait de la délégation d'Ambert et celui de la délégation de Thiers. Ils portent sur le nombre d'établissements inscrits au Registre du Commerce en 2010 et l'évolution depuis 2005.

Quelques chiffres clés

En décembre 2010, 1 229 établissements sont recensés sur **la circonscription d'Ambert**, ce qui représente 5 225 emplois.



Entre 2005 et 2010, le nombre d'établissements a progressé de 4% (+5% pour l'emploi). Les plus fortes augmentations concernent le BTP (+16% d'établissements et + 18% d'emplois) et les services (+6% d'établissements et +19% d'emplois). Par ailleurs, le nombre d'établissements industriels a augmenté (+4%) mais cela ne s'est pas traduit par une hausse de l'emploi (-9%).

La circonscription d'Ambert se caractérise par **un secteur industriel fortement pourvoyeur d'emplois (46% des emplois) et une part importante des établissements de commerce de détail (23% des établissements)**.

Par rapport au département, l'industrie y est surreprésentée (26% des établissements et 46% des emplois dans la circonscription contre 11,9% des établissements et 31% des emplois à l'échelle du Puy de Dôme) alors que les services sont moins présents. Les dix plus grands établissements emploient

¹ Par ailleurs, une étude sur l'approvisionnement dans la boucherie artisanale (circuits courts) est en cours de dépouillement (CRMA).

plus de 1 400 personnes soit 27% de l'emploi total du territoire. Il s'agit notamment d'établissements industriels de biens de consommation (Sanofi, Omerin, Joubert Production, Concept Composites Auvergne) et d'établissements industriels agricoles et alimentaires (Fromagerie du Livradois). Toutefois, **93% des établissements ont moins de 10 salariés**.



Concernant **la circonscription de Thiers**, 2 108 établissements sont répertoriés soit 11 396 emplois en 2010. Le commerce de détail est sur ce territoire la principale activité (28% des établissements et 18% des emplois). L'industrie de biens intermédiaires est l'activité la plus génératrice d'emplois (38% des emplois du territoire).

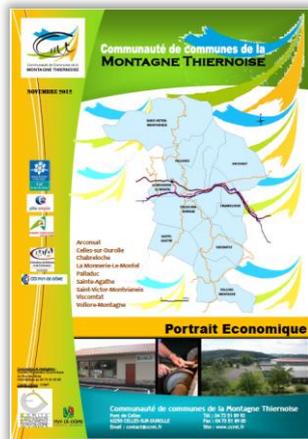
Entre 2005 et 2010, la forte perte d'emplois enregistrée dans l'industrie (-17%) explique à elle seule la baisse globale de l'emploi (-2%) sur la circonscription puisque les autres secteurs progressent et plus particulièrement le BTP avec +41% d'emplois.

L'industrie est également surreprésentée (21% des établissements et 48,4% des emplois). Les 10 plus gros employeurs du territoire représentent 15% de l'emploi total (1 692 emplois) : 6 d'entre eux sont installés sur la commune de Thiers ; le principal, O-I Manufacturing, est implanté à Puy-Guillaume.

Étude réalisée par le Comité d'Expansion Économique du Puy-de-Dôme – novembre 2012 : portrait économique de la communauté de communes de la Montagne Thiernoise.

Ce document dresse un portrait complet du territoire. L'ensemble des thématiques sont présentées : démographie, logement, activités économiques.

Les données utilisées sont essentiellement celles de l'INSEE (année 2008) mais également les résultats du recensement agricole de 2010 et quelques données de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme et de la CCI Région Auvergne.



Quelques chiffres clés

Sur le territoire, **298 établissements sont inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés**, ce qui représente 1 829 emplois. Neuf des dix plus grands employeurs sont orientés dans **l'industrie de biens intermédiaires**. Le secteur industriel est en régression au profit des services. Les activités de service sont essentiellement liées au tourisme.

La communauté de communes compte **279 entreprises artisanales**. Ces activités sont traditionnellement tournées vers la coutellerie (37% des entreprises artisanales). Un quart des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans (conforme au niveau départemental).

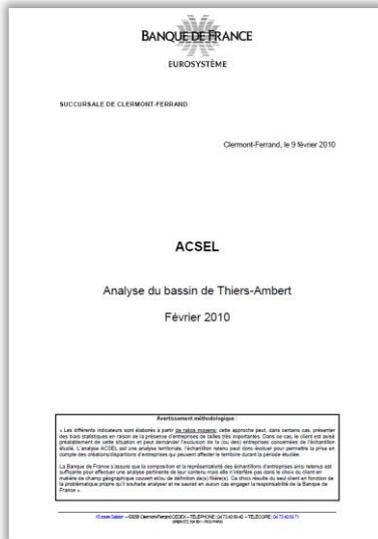
La zone industrielle de Racine (au niveau de l'échangeur Thiers Est de l'A89) accueille 31 entreprises (774 emplois, un tiers de l'emploi de la communauté de communes). Elle s'étend sur 36 ha.

Étude réalisée par la Banque de France – Succursale de Clermont-Ferrand – Février 2010 : Analyse du bassin de Thiers-Ambert

Les données sont issues des bases de la Banque de France, elles concernent les entreprises du secteur productif et marchand privé ; les établissements secondaires de grands groupes comme OI Manufacturing ou Sanofi, non dotés de personnalité juridique et ne publiant pas de documents comptables, ne sont pas inclus dans l'étude.

Résultats saillants

Le bassin de Thiers-Ambert est caractérisé par une importante spécificité économique avec **une surreprésentation de l'industrie** : l'industrie génère les 2/3 du chiffre d'affaires et les 3/4 de la valeur ajoutée du bassin. Cette surreprésentation se fait en détriment des autres secteurs d'activités.



Le tissu industriel est composé essentiellement de petites unités : 60% des chiffres d'affaires sont réalisés par des entités de moins de 50 personnes. **Par ailleurs, la problématique de la cession/transmission d'entreprises est plus prégnante sur le territoire puisque l'âge moyen des dirigeants est plus élevé que sur le département.**

Au regard des taux de créations d'entreprises et du taux de défaillances, il est à noter que le renouvellement du tissu industriel est tout juste assuré. Les effectifs industriels se sont fortement contractés sur le territoire (-14,8% entre 2005 et 2008, contre -2,8% sur le département). Malgré cette tendance, le chiffre d'affaires a fortement progressé (+10,3% entre 2005 et 2008) alors que le volume de richesse (valeur ajoutée) régresse : -1,1% sur la même période.

Toutefois, **le développement important de l'activité de négoce sur le bassin de Thiers-Ambert (progression en continu alors qu'à l'échelle du département et de la région elle est en baisse) laisse apparaître une mutation de l'activité** : les industries importent des pièces ou éléments de production de plus en plus finis (certaines entreprises sont même devenues uniquement des entreprises de négoce). Cette technique d'externalisation permet de se recentrer sur l'activité première et conserver ou gagner des parts de marché.

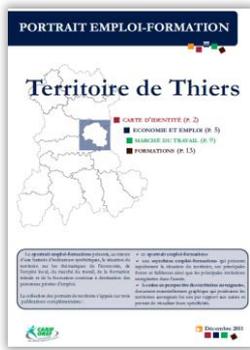
Par ailleurs, le BTP et les services —bien que moins représentés que sur le reste du département— font état d'un dynamisme réel.

Le secteur de Thiers-Ambert a une masse salariale plus faible qu'en Auvergne. Cela s'explique par des salaires moyens moins élevés (niveau de qualification et taux d'encadrement inférieurs). Même si les rémunérations moyennes progressent plus rapidement qu'ailleurs, certaines entreprises peuvent être limitées dans leur développement par **la difficulté à attirer une main d'œuvre qualifiée.**

En 2008, l'effort d'investissement du bassin de Thiers Ambert reste faible (11,8%) par rapport au Puy-de-Dôme (18,4%) et diminue depuis 2005. Malgré tout, le degré d'obsolescence des équipements s'est réduit sur le territoire et l'écart avec la moyenne du département s'est quasi comblé en 2008.

Concernant l'innovation, l'étude indique que **"l'innovation prend très souvent la forme d'innovation marketing plus que d'innovation technique notamment dans la coutellerie (...)**. Ainsi peut-on se demander si la logique de fonctionnement des entreprises en cluster ou SPL, qui existe de façon historique dans ce bassin, ne montre pas ses limites à défaut de quelques entreprises qui —pour être capables de jouer un rôle de locomotives, notamment pour l'innovation et de fédérer l'accès aux marchés notamment étrangers— doivent atteindre des tailles relativement importantes. »

L'industrie garde tout de même une rentabilité confortable qui s'appuie sur des savoir-faire, souvent issus de techniques traditionnelles appliquées à des productions adaptées aux marchés actuels.



Portraits emploi-formation - CARIF Auvergne - bassins d'Ambert et de Thiers – 2011/2012

Ces analyses présentent la situation du territoire selon les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des personnes privées d'emploi. Les sources utilisées sont : l'INSEE (fichier SIRENE et RGP), Unistatis, DIRECCTE, Conseil Régional Auvergne, DARES, DREES.

Les territoires correspondent au découpage des COTEF (Comité Territorial Emploi Formation) présenté par la carte ci-dessous.



Les résultats saillants

Le territoire de Thiers, tout comme celui d'Ambert, est marqué par la présence importante d'ouvriers. La tradition industrielle et d'artisanat de ces territoires se retrouve dans la catégorie socioprofessionnelle des actifs. Les cadres et professions intermédiaires sont sous-représentés par rapport au département et à la région. Les actifs sont ainsi moins diplômés.

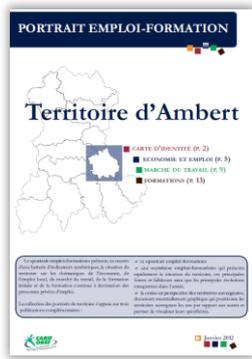
La concentration de l'emploi dans l'industrie (47% à Thiers et 43% à Ambert) confirme la spécialisation de ces territoires. Notons que le territoire d'Ambert enregistre un poids important de la fabrication d'équipements notamment équipements électriques (6% de l'emploi contre 1% à l'échelle du département). Thiers recense des entreprises de fabrication de produits plastiques, de verre ou de papier qui représentent de 51 à 89% des effectifs du département.

En 2010, **le territoire de Thiers** a connu une stabilité de l'emploi. Un Thiernois sur cinq travaille dans un autre territoire. Les principaux flux concernent le territoire de Clermont-Ferrand (66% des sortants et 55% des entrants).

Entre juillet 2010 et juin 2011, 2 255 offres ont été déposées par les entreprises soit une baisse de 5% par rapport à l'année précédente. Le marché du travail thiernois se distingue de celui du Puy-de-Dôme par une plus grande offre dans l'industrie mais moindre dans le commerce ; on relève également une plus grande précarité des emplois et des offres avec des qualifications requises inférieures.

L'offre de formation disponible sur le territoire de Thiers reste, à l'image du tissu économique, tournée vers la production (11 formations sur les 15 formations principales proposées). Parmi les

1160 élèves résidents sur le territoire de Thiers, 65% d'entre eux vont se former ailleurs et notamment à Clermont-Ferrand, Vichy et Riom.



En 2010, **le territoire d'Ambert** a connu une progression de l'emploi avec +34 emplois. Ce territoire arrive à maintenir ses actifs puisque moins d'un résident sur six travaille hors du territoire (notamment Clermont-Ferrand).

Entre juillet 2010 et juin 2011, 1 052 offres d'emplois ont été déposées, en recul de 18% par rapport à l'année précédente. Nous retrouvons les mêmes caractéristiques que le territoire de Thiers, à savoir des offres tournées vers l'industrie (offre faible au niveau du commerce) et des besoins faibles en niveau de qualification (sauf pour l'industrie).

Portrait de territoire – PNR Livradois-Forez - INSEE Auvergne 2013



Ce portrait a été réalisé "sur-mesure" à partir de la liste des 162 communes du périmètre de la charte 2011-2022 et des bases de données INSEE. Il s'avère particulièrement intéressant par sa fiabilité, par sa relative actualité, par couverture géographique mais également par le type d'informations portées à connaissance.

Nous avons établi une comparaison avec les portraits du département du Puy de Dôme et de la région Auvergne —et parfois, de la France entière— réalisés à partir de la même base de données.

Morceaux choisis

- revenus-emploi-chômage

Sur le territoire, **le revenu moyen par foyer fiscal est plus faible que sur l'ensemble de l'Auvergne.**

Revenus	Territoire	Zone de comparaison
Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal en 2009, en euros	18 630	20 539
Foyers fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux en 2009	44,4	49,9

Source : DGFIP, Impôt sur le revenu des personnes physiques.

- représentation des secteurs d'activité

Sans surprise, **sont sur-représentés** —sur le territoire du PNR par rapport à l'Auvergne— **l'industrie et l'agriculture/forêt** alors que les services sont sous-représentés.

Les entreprises n'ayant pas de salarié sont plus nombreuses que dans l'ensemble de l'Auvergne.

Etablissements	Territoire	Zone de comparaison
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2010	11 108	130 040
Part de l'agriculture, en %	28,6	23,1
de l'industrie, en %	8,9	6,6
de la construction, en %	9,2	8,9
du commerce, transports et services divers, en %	39,9	47,8
dont commerce et réparation auto, en %	12,6	14,8
de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	13,4	13,5
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	21,7	24,7
de 10 salariés ou plus, en %	4,7	5,9

Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

- Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Les ouvriers sont sensiblement plus nombreux en proportion que dans l'ensemble de l'Auvergne, ceci même si leur proportion dans l'ensemble des CSP a plus fortement diminué depuis 10 ans que dans l'Auvergne entière.

Plus importante qu'en Auvergne en 2009, la proportion des commerçants et artisans s'est mieux maintenue entre 1999 et 2009 que sur l'ensemble de la Région.

La proportion de retraités est nettement supérieure sur le territoire du PNR.

En 2009, la proportion d'agriculteurs était identique sur le PNR et sur l'Auvergne entière. Par contre, les pourcentages de cadres, de professions intermédiaires et d'employés étaient moins importants.

PNR

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2009	%	1999	%
Ensemble	83 551	100,0	83 065	100,0
Agriculteurs exploitants	1 950	2,3	2 568	3,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3 623	4,3	3 612	4,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 360	4,0	2 464	3,0
Professions intermédiaires	8 408	10,1	6 984	8,4
Employés	12 384	14,8	11 324	13,6
Ouvriers	13 901	16,6	15 748	19,0
Retraités	28 770	34,4	24 512	29,5
Autres personnes sans activité professionnelle	11 155	13,4	15 853	19,1

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires.

Auvergne

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2009	%	1999	%
Ensemble	1 126 829	100,0	1 097 865	100,0
Agriculteurs exploitants	26 301	2,3	32 373	2,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	40 319	3,6	42 935	3,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	62 427	5,5	47 020	4,3
Professions intermédiaires	135 757	12,0	113 567	10,3
Employés	179 008	15,9	171 041	15,6
Ouvriers	160 510	14,2	184 864	15,0
Retraités	354 909	31,5	289 162	26,3
Autres personnes sans activité professionnelle	167 599	14,9	236 903	21,6

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires.

- Activité et emploi

En 2009, le chômage est plus important sur le PNR que sur l'Auvergne entière : surtout, il a moins diminué entre 1999 et 2009 que sur l'ensemble de la Région, ayant même augmenté pour les hommes.

PNR

Auvergne

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2009	1999
Ensemble	61 973	61 682
Actifs en %	70,9	69,6
dont :		
actifs ayant un emploi en %	63,1	61,2
chômeurs en %	7,8	8,2
Inactifs en %	29,1	30,4
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	7,2	9,2
retraités ou préretraités en %	12,3	9,7
autres inactifs en %	9,7	11,5

En 1999, les militaires du contingent formaient une catégorie d'actifs à part.

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2009	1999
Ensemble	854 216	842 650
Actifs en %	70,9	68,5
dont :		
actifs ayant un emploi en %	63,9	60,2
chômeurs en %	7,0	8,0
Inactifs en %	29,1	31,5
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	9,6	12,1
retraités ou préretraités en %	10,9	8,8
autres inactifs en %	8,5	10,6

En 1999, les militaires du contingent formaient une catégorie d'actifs à part.

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2009	1999
Nombre de chômeurs	4 842	5 063
Taux de chômage en %	11,0	11,8
Taux de chômage des hommes en %	9,9	8,9
Taux de chômage des femmes en %	12,3	15,5
Part des femmes parmi les chômeurs en %	51,7	57,5

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2009	1999
Nombre de chômeurs	60 114	67 305
Taux de chômage en %	9,9	11,7
Taux de chômage des hommes en %	8,9	9,0
Taux de chômage des femmes en %	11,1	14,9
Part des femmes parmi les chômeurs en %	53,0	57,9

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

- CDI et CDD

Si l'on considère l'ensemble de l'emploi en 2009, les taux de CDI sont inférieurs en Livradois-Forez (territoire du PNR) à ce qu'ils sont en Auvergne car **il y a plus d'emploi non salarié** => si l'on s'intéresse uniquement à l'emploi salarié, les proportions de CDI sont tout à fait comparables. Avec 32 427 salariés en 2009, le territoire du PNR Livradois-Forez rassemble 7% de l'effectif salarié auvergnat.

ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2009

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	21 416	100,0	17 939	100
Salariés	16 752	78,2	15 675	87
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	14 553	68,0	12 940	72,1
Contrats à durée déterminée	1 067	5,0	2 029	11,3
Intérim	397	1,9	206	1,1
Emplois aidés	156	0,7	302	1,7
Apprentissage - Stage	578	2,7	199	1,1
Non salariés	4 664	21,8	2 264	12,6
Indépendants	2 723	12,7	1 425	7,9
Employeurs	1 882	8,8	657	3,7
Aides familiaux	59	0,3	182	1,0

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2009

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	291 677	100,0	257 942	100,0
Salariés	236 078	80,9	229 730	89,1
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	203 211	69,7	191 373	74,2
Contrats à durée déterminée	16 933	5,8	29 011	11,2
Intérim	6 130	2,1	2 586	1,0
Emplois aidés	1 663	0,6	3 119	1,2
Apprentissage - stage	8 141	2,8	3 641	1,4
Non salariés	55 599	19,1	28 211	10,9
Indépendants	31 309	10,7	17 346	6,7
Employeurs	23 677	8,1	8 825	3,4
Aides familiaux	613	0,2	2 040	0,8

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2009

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	14 017 651	100,0	12 608 565	100,0
Salariés	11 876 108	84,7	11 515 227	91,3
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	10 193 345	72,7	9 659 009	76,6
Contrats à durée déterminée	919 975	6,6	1 302 146	10,7
Intérim	321 570	2,3	141 659	1,1
Emplois aidés	76 363	0,5	140 410	1,1
Apprentissage - stage	364 856	2,6	222 003	1,8
Non salariés	2 141 543	15,3	1 093 338	8,7
Indépendants	1 047 069	7,5	652 028	5,2
Employeurs	1 074 863	7,7	388 892	3,1
Aides familiaux	19 591	0,1	52 418	0,4

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

France

Compte-tenu des pourcentages très différents de non salariés, variant de 15% à près de 22% de l'emploi (France < Auvergne < territoire PNR Livradois-Forez), nous avons souhaité recalculer la répartition par type de contrat pour les seuls salariés.

Contrats salariés	PNR Livradois-Forez			Auvergne			France		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
CDI	86.9	82.8	84.8	86.2	83.3	84.7	85.8	83.9	84.9
CDD	6.4	12.9	9.5	7.2	12.6	9.9	7.8	11.7	9.7
Intérim	2.4	1.2	1.9	2.5	1.1	1.9	2.7	1.2	2.0
Emplois aidés	0.9	1.9	1.4	0.7	1.4	1.0	0.6	1.2	0.9
Apprentissage-stage	3.4	1.2	2.4	3.4	1.6	2.5	3.1	2.0	2.5
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le fait que les CDD soient un peu moins utilisés en Livradois-Forez que sur l'ensemble de l'Auvergne ou la France entière, est sans doute à relier à une plus forte fréquence des emplois aidés.

L'intérim et l'apprentissage/stages étaient utilisés, en 2009, dans des proportions similaires.

Ces données, datant du recensement général 2009, permettent de clarifier certaines déclarations/perceptions —parfois contradictoires et très souvent partielles— sur le taux de CDI ou d'intérim sur ce territoire.

Par contre, ce tableau permet de mettre en évidence **des différences femmes/hommes plus marquées qu'au régional et au national** et se traduisant par **une plus grande précarité de l'emploi féminin** :

- moindre proportion de CDI féminins
- plus forte proportion de CDD
- plus forte proportion d'emplois aidés
- moindre proportion de stages et d'apprentissages.

- temps partiel

Le travail à temps partiel est plus répandu sur le territoire du PNR que sur l'ensemble de l'Auvergne, pour les hommes et pour les femmes. Chez ces dernières, il a moins diminué entre 1999 et 2009 que sur l'ensemble de l'Auvergne.

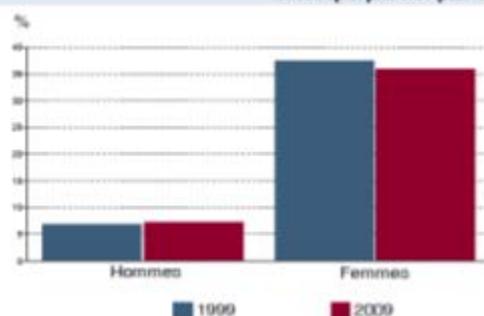
PNR

ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2009

	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
Ensemble	16 685	7,1	15 606	35,8
15 à 24 ans	1 886	13,9	1 125	38,0
25 à 54 ans	13 167	5,6	12 709	35,2
55 à 64 ans	1 632	11,7	1 771	38,7

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

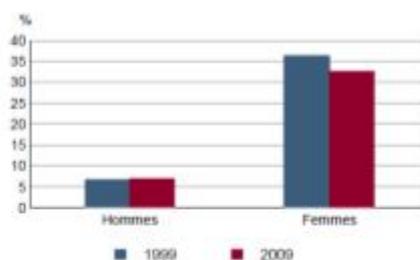
Auvergne

ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2009

	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
Ensemble	235 068	6,7	228 377	32,6
15 à 24 ans	28 170	15,5	20 183	36,5
25 à 54 ans	183 714	4,9	180 553	31,9
55 à 64 ans	23 174	10,5	27 641	34,1

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

- salaire horaire moyen femmes/hommes

La zone de comparaison étant l'Auvergne, les écarts de salaire femmes/hommes sont moins défavorables sur le PNR pour les femmes-cadres et les employées que pour l'ensemble de l'Auvergne. Par contre, ils ont plus défavorables pour les ouvrières et les femmes exerçant une profession intermédiaire.



- diplômes

Le niveau de diplôme est sensiblement plus faible sur le territoire du PNR, plus particulièrement chez les hommes pour ce qui concerne un diplôme de l'enseignement supérieur long.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2009

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	77 868	37 608	40 261
Part des titulaires en %			
- d'aucun diplôme	17,1	16,3	17,9
- du certificat d'études primaires	17,8	15,1	20,4
- du BEPC, brevet des collèges	7,7	5,9	9,4
- d'un CAP ou d'un BEP	26,8	33,8	20,2
- d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	14,5	14,2	14,7
- d'un diplôme de l'enseignement supérieur court	9,5	8,2	10,7
- d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	6,6	6,4	6,7

PNR

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

Auvergne

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2009

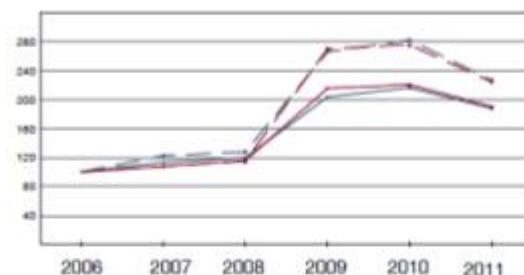
	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	1 019 368	486 842	532 526
Part des titulaires en % :			
- d'aucun diplôme	15,9	15,6	16,2
- du certificat d'études primaires	14,7	11,8	17,4
- du BEPC, brevet des collèges	7,6	5,8	9,1
- d'un CAP ou d'un BEP	26,3	33,0	20,3
- d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	15,7	15,4	16,0
- d'un diplôme de l'enseignement supérieur court	10,8	9,2	12,3
- d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	8,9	9,1	8,7

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

- démographie des entreprises

Les évolutions des créations d'entreprises entre 2006 et 2011 sont tout à fait comparables entre l'Auvergne et le territoire du PNR.

DEN - G1 - Évolution des créations d'entreprises



indice base 100 en 2006

- Territoire : ensemble
- Territoire : entreprises individuelles
- Zone de comparaison : ensemble
- Zone de comparaison : entreprises individuelles

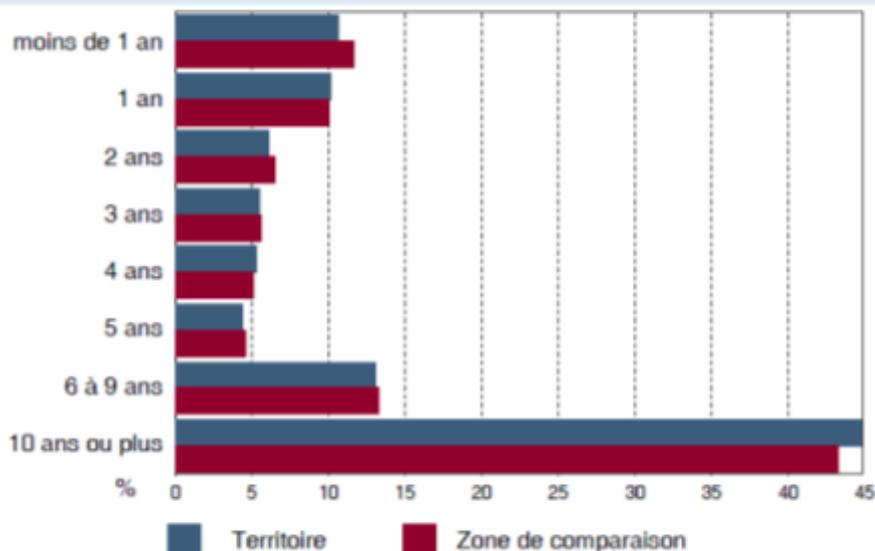
Note de lecture : application du régime de l'auto-entrepreneur à partir du 1er janvier 2009

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirene).

Au 1^{er} janvier 2011, on notait proportionnellement **plus d'entreprises de plus de 10 ans sur le territoire du PNR** que sur l'Auvergne entière, sachant que l'Auvergne compte elle-même une plus forte proportion d'entreprises de plus de 10 ans que la France entière.

DEN - G2 - Âge des entreprises au 1er janvier 2011



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirene).

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Caractéristiques des entreprises du Livradois Forez	Enjeux possibles pour DERSELF
<ul style="list-style-type: none"> 👁 La présence de secteurs d'activités spécifiques avec quelques grosses unités 	Possibilité de s'appuyer sur l'expérience (l'exemplarité ?) RSE des grosses unités, fortement consommatrices de main d'œuvre et de ressources ?
<ul style="list-style-type: none"> 👁 L'industrie prédomine sur une partie du territoire avec des filières telles que la coutellerie, la métallurgie, la plasturgie. 	Engagements des filières ?
<ul style="list-style-type: none"> 👁 Des savoirs faire, des compétences 	Capital immatériel et levier pour une démarche d'ancrage territorial qui peut être valorisée dans le cadre de la RSE.
<ul style="list-style-type: none"> 👁 Un tissu composé de petites unités (moins de 10 salariés) et une plus forte proportion de non salariés 	Adaptation des outils RSE pour les TPE... ? Facilitation des échanges entre TPE ou indépendants (éviter l'isolement) ?
<ul style="list-style-type: none"> 👁 Des secteurs d'activités en recul, avec notamment une contraction des emplois : construction, une partie de l'industrie... 	Pour ces secteurs, une démarche RSE ne pourra être acceptée que si elle démontre que c'est un levier pour améliorer la performance économique de l'entreprise.
<ul style="list-style-type: none"> 👁 Un outil de production parfois vieillissant même si des efforts ont été réalisés 	Plusieurs entrées pour la démarche RSE : la santé et la sécurité des salariés, l'éco-socio-conception pour une triple efficacité économique, sociale et environnementale...
<ul style="list-style-type: none"> 👁 La mutation de l'activité industrielle vers plus de négoce 👁 Une innovation marketing plus que technique... notamment dans la coutellerie 	Vers un changement de modèle d'affaire par la RSE ? La mise en place d'une économie de fonctionnalité ?
<ul style="list-style-type: none"> 👁 L'âge moyen des dirigeants plus élevé que sur le département 	Le développement de la pérennité des entreprises et de leur attractivité pour les repreneurs (capitaux immatériels) par la RSE => attractivité pour les salariés et sauvegarde de l'emploi
<ul style="list-style-type: none"> 👁 Une plus forte proportion d'ouvriers que sur l'ensemble de l'Auvergne + un niveau de diplôme moins élevé + un taux de chômage plus important et évoluant de façon plus défavorable 	Attention spécifique aux problématiques de sécurité/santé au travail et d'employabilité.
<ul style="list-style-type: none"> 👁 Une plus grande précarité de l'emploi féminin, plus de temps partiel et des écarts de salaires femmes/hommes plus importants pour les ouvrières et professions intermédiaires que sur l'ensemble de l'Auvergne 	Travail sur l'égalité femmes/hommes portant sur les types de contrat, sur le temps partiel non choisi et sur les salaires

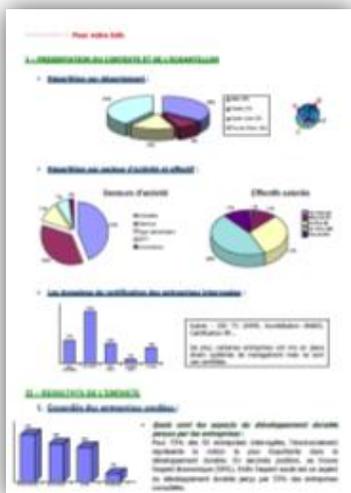
Évolution des pratiques de développement durable

Ces études sont anciennes et leurs résultats sont obsolètes mais elles nous renseignent sur la situation 2005 vis-à-vis du développement durable, sur des territoires (Auvergne et France entière) intégrant le Livradois-Forez.

Étude réalisée par l'Institut Européen de la Qualité Totale de Vichy en 2005

92 entreprises interrogées par téléphone, échantillon représentatif des secteurs d'activité et tailles d'entreprises auvergnats

Résultats saillants



- ☞ Sur les 92 entreprises auvergnates interrogées, 77 n'ont pas engagé de démarche de développement durable contre **15 engagées** dans cette voie.
- ☞ Pour 73% des 92 entreprises interrogées, **l'environnement représente la notion la plus importante** dans le développement durable. En seconde position, se trouve l'aspect économique (59%). Enfin l'aspect social est un aspect du développement durable perçu par 53% des entreprises consultées.
- ☞ 72% des entreprises sondées estiment avoir **besoin d'informations complémentaires** sur le développement durable. Plus précisément, elles aimeraient avoir des renseignements sur les principes fondamentaux (40%), les méthodes applicables et la réglementation (36%), et sur l'environnement en général (34%).
- ☞ 53% des **entreprises qui n'ont pas engagé de démarche de développement durable pensent qu'il serait bénéfique pour elles de s'y engager**. 23% des ces mêmes entreprises pensent avoir **besoin d'un accompagnement** pour la mise en place d'une démarche de développement durable.
- ☞ 52% des entreprises s'engageraient dans une **démarche volontaire** (valeurs, convictions, prévention des risques, avantage concurrentiel) contre 48% par pression (réglementaire, clients, groupe)
- ☞ Les tendances socioéconomiques, les valeurs et convictions ainsi que la prévention des risques représentent les **principales raisons de l'engagement** des 15 entreprises pour le développement durable.
- ☞ Les entreprises **attendent de la démarche de développement durable** :
 - . la pérennité de leur entreprise (pour 9 entreprises)
 - . l'amélioration de l'image et de la notoriété de l'entreprise (pour 7 entreprises)
 - . l'amélioration du climat social de l'entreprise (pour 3 entreprises).

Assemblée permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat-2005

Enquête par questionnaire auprès des artisans d'une part, de leurs parties intéressées d'autre part (collectivités, organismes, fournisseurs, clients, organismes de formation).

Échantillon par quotas : 21 artisans par département, 11 départements => 226 entreprises ; méthode d'administration "laissée à la discrétion de l'enquêteur" !

Ce document est complété par des témoignages d'artisans... dont celui de la menuiserie Cusonnet, lauréate de l'écotrophée du PNR Livradois-Forez (briquettes à partir des copeaux de bois => amélioration de conditions de travail).

Morceaux choisis



On constate une différence notable entre les artisans engagés dans une démarche de développement durable et ceux qui ne le sont pas, quant à leurs souhaits de suivre une approche formalisée pour améliorer leur entreprise : 74% des artisans sans démarche n'en veulent pas, alors qu'ils sont 57% des artisans engagés à la souhaiter ou à la suivre déjà.

Vision du DD

63% des artisans sans démarche et 66% des entreprises engagées dans une voie de progrès ont déjà entendu parler du développement durable. Voici les définitions que les artisans donnent à la notion de développement durable :

Définition	Artisans sans démarche	Artisans avec démarche
Pérennité économique	15%	13%
Pérennité économique + prise en compte de l'impact sur l'environnement	46%	48%
Pérennité économique + environnement + prise en compte des besoins des salariés	3%	2%
Pérennité économique + environnement + besoins salariés + besoins des partenaires de l'entreprise	17%	37%

Pratiques déclarées (extraits)

- ☉ L'utilisation d'un **tableau de bord pour assurer le pilotage de l'entreprise** grâce à une série d'indicateurs n'est pas une pratique habituelle pour les entreprises artisanales : seuls 34 % des artisans qui ne s'inscrivent pas dans une démarche progrès et 52% des artisans engagés dans une démarche, l'utilisent.
- ☉ Qu'elles soient engagées ou pas dans une démarche d'amélioration, les entreprises enquêtées ont très largement investi dans des **mises aux normes** d'hygiène, de sécurité ou d'environnement depuis cinq ans : respectivement 86 % et 66 %.
- ☉ Quand on demande aux artisans s'ils intègrent des **notions environnementales, sociales et de sécurité dans leurs propositions commerciales**, ils répondent plutôt positivement (63% des entreprises qui ont une démarche en cours, contre 43% qui n'ont pas engagé de démarche).

- 👁️ L'engagement des entreprises enquêtées dans une démarche n'a aucune incidence sur la **mise en œuvre d'un fichier client pour suivre les prestations demandées ou effectuées** : 58% des artisans sans démarche le font pour 61% des artisans avec démarche.
- 👁️ Le **choix de fournitures avec un label qualité, environnemental ou social** n'est pas une pratique suffisamment répandue dans l'artisanat : 48% des artisans sans démarche et 53% des autres artisans indiquent l'avoir.
- 👁️ La moitié des entreprises enquêtées affirme avoir proposé **un produit ou un service innovant** : 49% chez les artisans sans démarche et 51% chez les artisans en démarche d'amélioration.
- 👁️ Une majorité d'artisans réfléchit à **l'avenir de son entreprise**, c'est-à-dire à l'évolution de son organisation, de ses statuts, à sa transmission ou à sa fermeture : les artisans engagés dans des démarches à 83% et les artisans sans démarche à 63%.
- 👁️ Que les artisans soient engagés ou pas dans une démarche de progrès, ils ont déjà **formé des jeunes en apprentissage**, ou sont encore en train de le faire : à 74% pour les premiers et 67% pour les seconds.
- 👁️ En revanche, pour ce qui concerne **la formation continue de leurs salariés**, la différence entre les entreprises engagées dans une démarche d'amélioration et celles qui ne le sont pas est très importante. Sans tenir compte de l'activité, les premières sont 85% à faire suivre une formation à leur personnel, alors qu'ils ne sont que 48% pour les seconds.
- 👁️ La grande majorité des artisans enquêtés se posent des questions quand **aux risques de leur activité** pour eux-mêmes, leurs salariés, leurs clients ou leurs voisins. Ils sont 78 % chez les artisans sans démarche et 87% chez ceux engagés dans une voie de progrès.
- 👁️ Qu'ils soient engagés dans une démarche d'amélioration ou pas, les artisans s'interrogent sur **l'impact de leur activité sur l'environnement** (rejet de polluant, consommation de ressources rares...) : les premiers à 89%, les seconds à 70%.
- 👁️ C'est sans surprise dans le domaine de la **gestion des déchets** que les artisans expriment le plus de bonnes pratiques, avec en premier lieu le tri des déchets, qui obtient 89% de réponses positives pour les artisans sans démarche et 88% pour ceux en voie de progrès. (suit une analyse détaillée par thème environnemental).

Souhaits

Quand on demande aux artisans **si l'approche développement durable leur paraît pertinente**, 79% des artisans sans démarche répondent positivement et 82% des entreprises en voie d'amélioration.

À la question qui permet de connaître **leurs besoins pour mettre en œuvre une démarche de développement durable**, ils répondent différemment suivant qu'ils sont engagés dans une démarche ou pas.

Les artisans sans démarche choisissent dans l'ordre :

- l'information (63%),
- le diagnostic et l'accompagnement personnalisé (34%),
- un outil de reconnaissance de type charte ou label (30%)
- la formation vient ensuite (26%)
- la méthodologie (25%).

Les artisans en démarche choisissent dans l'ordre :

- l'information (59%),
- un outil de reconnaissance de type charte ou label (41%),
- le diagnostic et l'accompagnement personnalisé (38%).
- la formation (34%)
- la méthodologie (30%).

Quand on leur demande quel serait l'organisme le mieux placé pour les aider dans ce domaine, on trouve à nouveau des différences entre :

Les artisans sans démarche qui privilégient :

- leur chambre de métiers et de l'artisanat (78%),
- puis leurs fournisseurs (34%),
- et leur organisation professionnelle (33%).

Les artisans avec une démarche, qui privilégient :

- leur chambre de métiers et de l'artisanat (74%),
- leur organisation professionnelle (54%),
- les autres intervenants possibles arrivant loin derrière avec, au maximum, 22% de réponses positives.

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Approches et pratiques régionales et nationales (artisanat) développement durable en 2005	Enjeux possibles pour DERSELF
<p>Auvergne – tous secteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • La majorité des entreprises qui n'ont pas engagé de démarche de développement durable pensent qu'il serait bénéfique pour elles de s'y engager. • La plupart des entreprises s'engageraient dans une démarche volontaire (valeurs, convictions, prévention des risques, avantage concurrentiel) plutôt que par pression (réglementaire, clients, groupe) • Les attentes des entreprises vis à vis de la démarche de développement durable : <ol style="list-style-type: none"> 1. la pérennité de leur entreprise 2. l'amélioration de l'image et de la notoriété de l'entreprise 3. l'amélioration du climat social. 	<p>Vérification de la persistance (ou non) de ces affirmations, en 2013 et pour les entreprises du Livradois-Forez.</p> <p>Nous nous demandons si, hormis le passage à la RSE (qui implique, sans doute, une moindre focalisation sur l'environnement), les choses ont vraiment changé en 8 ans ? Y a t'il de nouveaux enjeux ou des enjeux plus prégnants liés à la crise économique (économie d'énergie et de matières premières...)?</p> <p>L'état des lieux DERSELF devrait nous renseigner sur ce point, la crise (pourtant qualifiée de systémique) n'ayant pas visiblement boosté les démarches de RSE... au moins dans sa première phase.</p>
<p>France - artisanat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le entreprises artisanales, la formation continue des salariés est beaucoup plus développée dans les entreprises engagées dans une démarche de développement durable que dans et celles qui ne le sont pas. • Les besoins des entreprises artisanales pour mettre en œuvre une démarche développement durable : <ol style="list-style-type: none"> 1. l'information 2. le diagnostic et l'accompagnement 3. un outil de reconnaissance (charte, label...) 4. la formation 5. la méthodologie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la persistance (ou non) de cette corrélation, en 2013 et pour les entreprises du Livradois-Forez, artisanales ou non. • Identification correcte des besoins actuels des entreprises ciblées : <ul style="list-style-type: none"> • information (en l'occurrence sur RSE) ? • diagnostic et accompagnement ? • outil de reconnaissance (territorialisé ou non) ? • formation ? • méthodologie ?

Approches régionales sectorielles

Enquête industrie CCI Auvergne 2012/2013- extrait

Sur 479 entreprises auvergnates ayant répondu à cette enquête, 37 déclarent placer le développement durable parmi leurs sujets prioritaires.

Sur le territoire du PNR Livradois-Forez, sur 79 entreprises répondantes, 6 placent le développement durable dans les sujets prioritaires, soit une proportion similaire à l'ensemble de l'Auvergne.

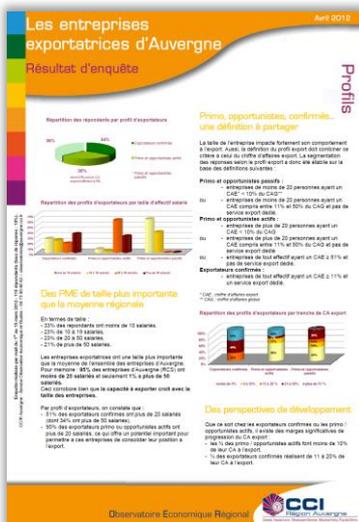
Un enquête "**transports**", dont les résultats seront disponibles en juin 2013, pose les mêmes questions dans ce secteur d'activité (+ 1 question sur Objectif CO2).

Enquête auprès des entreprises exportatrices d'Auvergne - CCI Région Auvergne - avril 2012

Cette enquête a été réalisée par courriel du 1^{er} au 15 mars 2012 : 115 répondants (soit un taux de réponse de 10%).

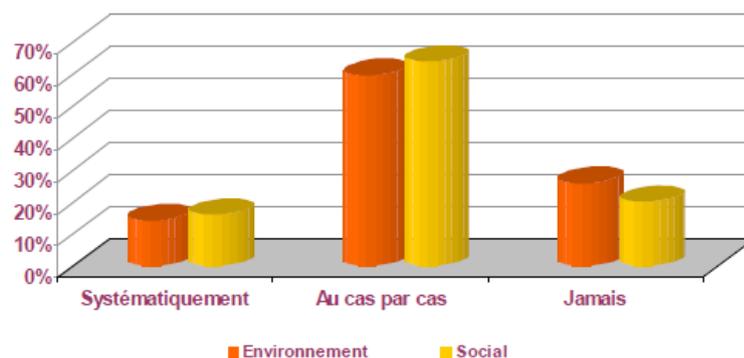
Quelques chiffres clés

Les entreprises exportatrices ont connu une activité globale très soutenue en 2011 par rapport à celle de 2010 et meilleure que l'ensemble des entreprises d'Auvergne.



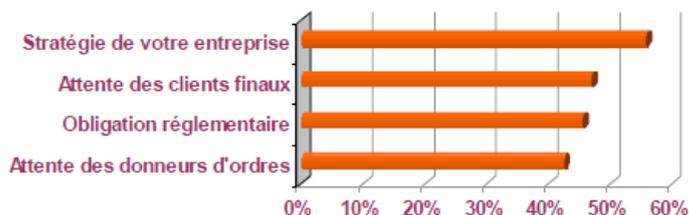
- 68% des exportateurs consacrent moins de 30 K€ par an à leur développement export.
- 46% des exportateurs ont du personnel dédié à l'international.
- Près des 2/3 des exportateurs ont une analyse au cas par cas lorsqu'il s'agit d'intégrer des critères de développement durable dans le choix de leurs partenaires à l'international. Les exportateurs confirmés sont plus sensibles à cette pratique : 26% d'entre eux le font systématiquement aussi bien sur les aspects environnementaux que sociaux (+12 points que la moyenne des exportateurs).

Intégration des critères de performance environnementale et sociale dans le choix des partenaires à l'international



Les exportateurs confirmés intègrent fondamentalement la démarche développement durable dans leur stratégie d'entreprise. Les exportateurs "primo/opportunistes actifs²" sont davantage motivés par la satisfaction des attentes des clients.

Principales motivations pour intégrer les enjeux environnementaux et sociaux dans les décisions à l'international



En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Pratiques RSE repérées par secteurs ou modes d'activité	Enjeux possibles pour DERSELF
Industrie - Auvergne Le taux d'intérêt pour le développement durable est similaire en Livradois-Forez et dans l'ensemble de l'Auvergne	Repérage et intégration d'entreprises du territoire pionnières ou, tout simplement, volontaires et susceptibles d'en entraîner d'autres
Transports-Auvergne Résultats disponibles en juin 2013	Couplage des enjeux territoriaux (émissions de GES, risques routiers, modalités de transport dont ferroviaire...) avec les enjeux des transporteurs (Objectif CO2...)
Export-Auvergne Les exportateurs confirmés intègrent les critères développement durable dans leur stratégie d'entreprise et dans le choix de leurs partenaires à l'international	<ul style="list-style-type: none"> • Travail avec les exportateurs confirmés sur le couplage export/RSE • Travail avec les exportateurs "primo/opportunistes actifs" sur la satisfaction des clients/critères RSE puis l'intégration de la RSE dans leur stratégie

² entreprises de plus de 20 personnes ayant un chiffre d'affaires export (CAE) inférieur à 10% de leur chiffre d'affaire global (CAG) ou les entreprises de plus de 20 personnes ayant un CAE compris entre 11 et 50% du CAG et pas de service export dédié ou entreprises de tout effectif ayant un CAE supérieur à 51% et pas de service export dédié

Approches régionales thématiques

Égalité femmes/hommes - Bilan de l'action menée par l'Inspection du Travail dans le Département du Puy-de-Dôme - 2008/2009

En 2008-2009, l'Inspection du Travail a conduit une campagne de contrôle et d'évaluation du respect de l'égalité femme/homme. Les entreprises de plus de 50 salariés ont été relancées afin qu'elles produisent les rapports égalité professionnelle prévus par la loi. 130 rapports ont été examinés.

Rappel

Les entreprises de plus de 300 salariés doivent établir un rapport de situation comparée. Il est réalisé au siège et est soumis au comité d'entreprise.

Les entreprises de moins de 300 salariés qui ont un comité d'entreprise ou d'établissement doivent établir un rapport unique permettant de comparer la situation des hommes et des femmes.

34 établissements de plus de 300 salariés ont été contrôlés (correspondant à 16 sièges donc **16 rapports de situation comparée** auraient dû être envoyés) et 169 établissements de 50 à 299 salariés (**169 rapports uniques** auraient donc dû être transmis).

Entre 2007 et 2008, la proportion de rapports établis par les établissements dont le siège est dans le Puy-de-Dôme est passée de 50 à 56%.



Sur les 169 établissements assujettis à la rédaction d'un rapport unique, 37% sont conformes (à savoir un rapport par an). Sur les 34 établissements assujettis à la rédaction d'un rapport de situation comparée, 52% sont conformes (1 rapport par an).

Un employeur sur 4 est récalcitrant au respect de l'obligation d'établir un rapport.

Dans 83% des cas, les rapports n'ont pas de plan d'action pour résorber les écarts.

1/3 n'a pas fait l'objet d'une consultation du comité d'entreprise.

90% des rapports n'ont pas fait l'objet de la moindre discussion par les représentants du personnel.

Un secteur a fait l'objet d'un traitement particulier : les hypermarchés. Le principal constat est celui d'un écart de rémunération qui s'accroît proportionnellement à la hiérarchie (il est de 2 à 10 points pour les employés et de 15 à 30 pour les cadres). Toutefois un établissement montre que l'égalité professionnelle est un objectif réalisable puisque qu'il compte un pourcentage plus élevé de femmes dans la catégorie cadres, qu'il y a parité dans les 10 rémunérations les plus élevées...

Fonctionnement des CHSCT en Auvergne - Essor Consultants, pour le compte de la DIRECCTE Auvergne - novembre 2010

Les données sont issues de l'exploitation des résultats d'un questionnaire adressé à l'ensemble des établissements de plus de 50 salariés en Auvergne. Il était adressé distinctement au Président et au Secrétaires des CHSCT. Les réponses ont été recueillies en ligne.

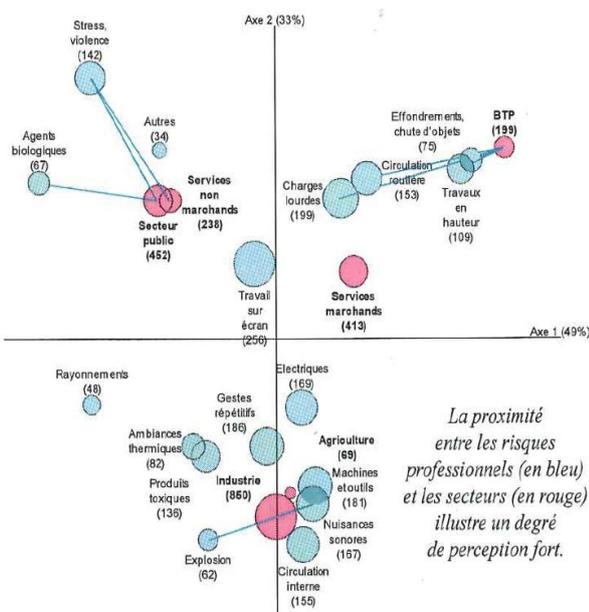
300 questionnaires ont pu être exploités.

Faits saillants



1. Si les moyens en temps (crédits-temps accordés) et en hommes sont jugés satisfaisants, **le temps réellement disponible³ constitue le principal frein à l'exercice des missions des membres de CHSCT** (contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail).
2. La gouvernance du CHSCT est propice à un fonctionnement conforme aux dispositions réglementaires, mais **l'exercice des missions est parfois difficile pour construire une politique de prévention des risques professionnels ambitieuse.**
3. **La perception des risques professionnels par les CHSCT est étroitement corrélée au secteur d'activité de l'établissement.**
 - Le travail sur écran est le principal risque perçu dans les services marchands et non marchands et dans le secteur public.
 - Les problèmes de manutention sont repérés dans les secteurs comme le BTP (en complément des risques d'effondrement et de chutes d'objet).
 - Dans l'industrie et l'agriculture, les principaux risques notés sont dans l'utilisation de machines et outils ainsi que les nuisances sonores.
 - La prévalence de risques différés comme les troubles musculo-squelettiques est forte dans l'industrie (problématiques des gestes répétitifs).
 - Les risques psycho-sociaux (notamment stress et violence) sont identifiés plus particulièrement dans le secteur tertiaire.

Les risques professionnels en fonction du secteur d'activité



³ La très grande majorité des élus aux CHSCT n'utilisent qu'une faible partie de leur crédit-temps car ils ont du mal à concilier leur activité professionnelle et leur mandat.

4. Le recours à l'expertise par le CHSCT et son ouverture vers les acteurs de la santé au travail sont les principaux vecteurs d'élargissement de ses préoccupations au-delà des seules questions d'hygiène et de sécurité.

Dans les établissements dotés d'un CHSCT, les acteurs internes à l'entreprise sont d'autant plus nombreux que la taille de l'établissement est importante.

Une majorité de répondants (employeurs et élus du personnel) jugent très satisfaisant ou assez satisfaisant le fonctionnement du CHSCT. Le climat de confiance entre la direction et les élus est apprécié (32% des employeurs le jugent très satisfaisant, 57% assez satisfaisant), dans une moindre mesure pour les élus du personnel (16% en sont satisfaits et 57% assez satisfaits). Parmi les pistes de progrès : des formations plus adaptées, la mise en place d'une ingénierie financière du conseil.

Analyse des statistiques d'accidents du travail et de maladies professionnelles – CARSAT Auvergne - comparaison LF/Auvergne/France par secteur et type de risque

Sources: statistiques Carsat puis entretien avec Jérôme Ribette (contrôleur sécurité BTP)

Concernant les données sur les accidents du travail, le taux de fréquence est le rapport entre le nombre d'accidents du travail avec arrêt de travail sur le nombre d'heures travaillées pour un million d'heures travaillées. Le taux de gravité est le nombre de jours d'arrêt de travail suite à une incapacité temporaire due à un accident du travail sur le nombre d'heures travaillées, pour mille heures travaillées.

Pour rappel : la CARSAT calcule le taux de cotisation d'une entreprise selon le niveau de risque de l'activité.

Pour les entreprises de moins de 20 salariés, le coût du risque est mutualisé, le taux de cotisation est similaire pour l'ensemble des entreprises. Pour les entreprises employant entre 20 et 149 salariés, le taux comprend une part fixe (taux collectif) et une part variable (part individuelle). Au-delà de 150 salariés, le coût du risque propre est pris en compte intégralement selon les règles de tarification. Le coût du risque est le rapport entre les dépenses engagées et les salaires.

Ces éléments permettent de comprendre que les conséquences des accidents du travail et des maladies professionnelles, au-delà de la santé et de la sécurité des salariés, constituent un enjeu économique pour les entreprises."Ceci de plus que le taux de cotisation ATMP est la seule cotisation qui varie entre les entreprises."

Pour améliorer la performance économique en lien avec ces indicateurs, les actions de prévention sont, bien sûr, un levier majeur.

Les autres acteurs de la prévention en fonction de l'effectif de l'entreprise

	500 salariés et plus	250 à 499 salariés	50 à 249 salariés	Moins de 50 salariés	Total
Un service de médecine du travail autonome	25%	20%	17%	0%	20%
Un (une) infirmier (ère) du travail	22%	10%	3%	25%	10%
Une personne chargée de l'hygiène et de la sécurité	20%	43%	55%	25%	42%
Un service chargé de l'hygiène et de la sécurité	23%	20%	13%	25%	18%
Un ou plusieurs IPRP (intervenants en prévention des risques professionnels)	10%	8%	11%	25%	10%
Total	100%	100%	100%	100%	

La CARSAT construit ses statistiques à partir des comités techniques nationaux (CTN).

Tableau de correspondances des CTN :

CTN A	Métallurgie
CTN B	Bâtiments et Travaux Publics
CTN C	Transports, eau, gaz, électricité, livre, communication
CTN D	services, commerces, industrie de l'alimentation
CTN E	chimie, caoutchouc, plasturgie

CTN F	bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu
CTN G	commerces non alimentaires
CTN H	activités de service I (banques, assurances, administrations...)
CTN I	activités de service II et travail temporaires (santé...)

Année 2011	nb SE	Effectif Moyen	Heures Travaillées	Nb AT avec Arrêt	Nb IJ AT	Nb MP reconnues	NB IJ MP	TF	TG
CTN A	422	3619	5991228	205	10010	31	2968	35,9	1,75
CTN B	591	1764	2789121	155	8513	4	1355	59,1	3,25
CTN C	342	1570	2522163	56	3923	2	1346	23,7	1,66
CTN D	554	2166	3324809	131	7255	13	1995	39,8	2,21
CTN E	57	1452	2155026	32	1324		897	16,2	0,67
CTN F	128	1896	3021289	103	4855	10	567	35,8	1,72
CTN G	439	1283	2093871	35	2138		481	17,3	1,06
CTN H	508	2799	3816089	65	3185	2	300	17,0	0,83
CTN I	423	3041	4396013	140	6430	4	738	31,9	1,46
TOTAL	3470	19702	30193676	932	48172	66	10647		

Ce tableau reprend, sur le périmètre du PNR Livradois Forez, les éléments concernant les accidents du travail et les maladies professionnelles. Le nombre de SE (Section d'établissements) ne correspond pas au nombre aux entreprises, il s'agit d'un découpage selon les activités : par exemple dans une entreprise de BTP il peut y avoir plusieurs SE : pose de sols, plâtrerie...

En 2011, les entreprises du Livradois Forez ont enregistré 932 accidents du travail avec arrêt de travail et 66 maladies professionnelles reconnues ; cela représente 58 819 journées de travail indemnisées soit environ 170 personnes qui n'ont pas travaillé pendant un an.

Les secteurs les plus touchés en termes d'accidents du travail et maladies professionnelles sont le BTP puis les services, commerces et industries de l'alimentation.

Plus spécifiquement, on constate que le secteur de la métallurgie est plus touché par les maladies professionnelles (31 sur 66 ont été recensées en 2011).

NB : les taux de fréquence et taux de gravité du tableau ci-dessus ont été calculés en ne tenant compte que de l'activité des ateliers ou chantiers alors que les chiffres indiqués comprennent les bureaux.

Plus en détail...

En termes, d'accidents du travail, la région Auvergne est en retrait concernant les indicateurs statistiques par rapport au niveau moyen français. Les entreprises du Livradois Forez, quant à elles, enregistrent en moyenne des statistiques plus mauvaises qu'au niveau régional.

Numéro Risque	Libellé Risque	TF	TFr	TFn	TG	TGr	TGn
284AC	Forge, estampage, matricage	33,2	25,3	29,5	2,50	2	1,39
285CA	Décolletage	51,2	49,2	28,9	3,25	2,79	1,11
286AC	Fabrication de couverts, couteaux ou rasoirs - Repassage de couteaux, ciseaux	43,3	41,7	31,2	2,29	1,88	1,42
501ZB	Importation d'automobiles neuves concessionnaires, agents de marque(s), réparateurs agréés des sociétés françaises et étrangères de construction de véhicules automobiles.	21,6	28,2	24,1	0,27	1,18	1,05
452BC	Entreprises générales et construction de bâtiments (hors maisons individuelles)	69,7	72,7	58,3	4,85	5,14	3,99
454CD	Menuiserie de bâtiment (fabrication, pose) associée ou non à la charpente	76,4	72,8	71,6	4,38	3,65	3,42
222CA	Imprimerie de labeur	45,7	26,4	22,5	2,36	1,37	1,23
602BB	Transport routier de voyageurs	18,9	17,4	24,2	0,62	1,33	2,04
602MD	Transports routiers de marchandises	32,5	35,9	39,4	2,78	2,8	2,97
641AA	Services postaux et financiers	17,0	32,0	39,7	0,53	1,88	1,93
157AB	Malterie, Meunerie, Fabrication de pâtes alimentaires et semoule	71,4	41,3	29,1	3,77	2,19	1,53
158CD	Commerce de détail (avec ou sans fabrication) de pain, pâtisserie, confiserie et chocolats	19,0	14,3	16,2	0,53	1,06	0,88
521DA	Supermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire dont la surface de vente est inférieure à 2 500 m2)	38,3	41,9	40,7	2,22	2,13	2,43
553AB	restaurants, café-tabac et hôtels avec restaurants	17,9	23,1	25,4	0,98	1,03	1,26
244AC	Fabrication de produits de base pour la pharmacie, d' alcaloïdes, de glucosides et dérivés, de produits extraits des algues	PM	4,7	9,8	PM	0,04	0,54
252GK	Fabrication d'articles divers en matières plastiques	30,2	36,2	30,9	0,71	1,51	1,82
252HJ	Fabrication de pièces techniques en matières plastiques	28,0	26,9	29,3	1,09	1,48	1,48
177AA	Fabrication mécanique, maille, dentelle, ruban, produits élastiques	38,9	25,4	17,1	1,88	1,63	1
212AA	Fabrication de carton ondulé et de produits en carton ondulé	22,7	23,3	26,6	0,68	0,72	1,38
261ED	Fabrication, façonnage et transformation de verre creux	PM	12,1	19,2	PM	2,01	0,92
523AB	Commerce de parfum et produits de beauté et commerce de détail de produits pharmaceutiques	7,3	4,1	5,8	1,72	0,39	0,35
751AC	Services extérieurs des administrations (y compris leurs établissements publics)	24,0	3,1	5,1	1,22	0,18	0,25
751AE	Administration hospitalière (y compris ses établissements publics)	12,0	10,8	11,5	0,20	0,4	0,48
751BA	Collectivités territoriales (communales, départementales, régionales ...) y compris leurs établissements publics hors secteur médico-social	28,5			1,34		
751BB	Etablissements publics médico-sociaux des collectivités territoriales	29,9			2,01		
853AB	Services d'aide sociale à domicile (auxiliaires de vie, aides ménagères...)	26,9			1,30		
853AC	Accueil, hébergement en établissement pour personnes âgées (maisons de retraite...)	43,4			1,98		
853AD	Accueil, hébergement en établissement pour personnes handicapées (enfants et adultes)	32,8			1,17		
853HB	Travailleurs handicapés des établissements ou services d'aide par le travail	7,0	20,3	29,1	0,17	0,55	0,74

Pour information : les deux cellules "PM" (pour mémoire) correspondent aux entreprises Sanofi et OI Manufacturing. La CARSAT, pour des raisons de confidentialité, n'a pas transmis les chiffres en sa possession.

TF = taux de Fréquence (Livradois-Forez), TFr = taux de fréquence régional, TFn = taux de fréquence national

TG = taux de gravité, TGr= taux de gravité régional, TFn = taux de gravité national

Quelques points marquants

Dans 4 secteurs, les taux de fréquence d'accidents de travail en Livradois Forez sont près de deux fois supérieurs aux taux régional et/ou national :

- **le décolletage**
- **La malterie, meulerie, fabrication de pâtes alimentaires**
- **La fabrication mécanique, maille, dentelle, ruban**
- **Les services extérieurs des administrations.**

Pour l'ensemble des secteurs d'activités (CTN), les écarts entre le niveau régional et celui du Livradois Forez sont difficiles à expliquer, toutefois on peut avancer quelques réflexions :

- un territoire encore très marqué par des habitudes de travail n'intégrant pas suffisamment les notions de sécurité
- des salariés qui ne sont pas toujours très regardants sur les conditions de travail, les emplois se faisant rares
- un outil de production pas forcément adapté.

Il ne semble pas qu'il y ait de corrélation positive entre l'âge des chefs d'entreprises et la fréquence d'accidents de travail (la CARSAT a autant d'exemples et de contre exemples en la matière).

Charte de la diversité et charte du club des 1 000 entreprises citoyennes d'Auvergne

Le club des 1 000 a enregistré 9 entreprises adhérentes sur le territoire du PNR Livradois-Forez : elles sont, de faits signataires de la charte du Club.
Par ailleurs, 3 entreprises du territoire sont signataires de la Charte de la Diversité en entreprise.

L'environnement industriel en Auvergne - DREAL Auvergne – février 2013

La DREAL Auvergne a publié récemment un panorama détaillé des installations classées, risques accidentels et risques chroniques. Les entreprises y étant nommées et les informations les concernant publiques, il est possible d'en extraire des éléments sur le profil environnemental du PNR Livradois-Forez à partir des aspects réglementaires.

De plus, le site du registre français des émissions polluantes propose de multiples informations par entreprise : <http://www.irep.ecologie.gouv.fr/IREP/index.php>

Nous avons également rencontré 2 interlocuteurs au sein de la DREAL : Frédéric LAVERGNE et Laurent SABATIER.

- installations classées

La carte ci-contre présente la localisation des installations classées du Livradois-Forez. Toutes les données déclarées sont mises en ligne sur le site de l'IREP. Très détaillé, ce site précise —pour chaque installation classée + agrégation par entité géographique, secteur d'activité, polluant, déchet— le type de polluant et de déchet (+ volume déchets dangereux/non dangereux et évolution sur les 5 dernières années).

Hors agriculture-élevage, il y avait, en 2011, 827 installations classées soumises à autorisation ou enregistrement en Auvergne dont 277 sur le Puy de Dôme.

À titre d'exemple, voici les éléments publiés pour le site de Sanofi Vertolaye, seule installation classée SEVESO AS (autorisation avec servitude d'utilité publique, équivalent seuil haut) sur les 8 AS présentes en Auvergne, sachant qu'il n'y a pas de SEVESO "seuil bas" sur le territoire du PNR (15 en Auvergne).



Emissions dans l'Air								
Polluant	Unité	2007	2008	2009	2010	2011		
1,2-dichloroéthane (DCE - chlorure d'éthylène)	kg/an	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
1,4-dioxane	kg/an	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Chlore	kg/an	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
CO2 Total (CO2 d'origine biomasse et non biomasse)	0.001 t/an	22 900	22 500	22 600	22 600	22 600		
CO2 Total d'origine biomasse uniquement	0.001 t/an	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Composés organiques volatils non méthaniques (COVNM)	kg/an	748 000	565 000	518 000	311 000	415 000		

Dichlorométhane (DCM - chlorure de méthylène)	kg/an	317 000	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Méthanol (alcool méthylique)	kg/an	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Emissions dans l'Eau (direct)

Polluant	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
1,2-dichloroéthane (DCE - chlorure d'éthylène)	kg/an	19	23	36	47	6,8
Arsenic et ses composés (As)	kg/an	n.d.	21	7,0	n.d.	n.d.
Cadmium et ses composés (Cd)	kg/an	n.d.	n.d.	n.d.	0,30	0,30
Carbone organique total (COT)	kg/an	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Chloroforme (trichlorométhane)	kg/an	4,8	11	7,9	4,5	3,4
Composés organohaloogénés (AOX)	kg/an	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Demande biologique en oxygène (DBO5)	kg/an	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Demande chimique en oxygène (DCO)	kg/an	266 000	224 000	187 000	201 000	177 000
Dichlorométhane (DCM - chlorure de méthylène)	kg/an	527	337	989	296	354
Fluor et ses composés (F)	kg/an	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Fluorures (F total)	kg/an	11 700	11 200	9 620	7 060	7 290
Mercure et ses composés (Hg)	kg/an	0,20	n.d.	0,32	0,40	0,36
Nickel et ses composés (Ni)	kg/an	21	8,0	16	14	10
Plomb et ses composés (Pb)	kg/an	n.d.	n.d.	n.d.	2,1	1,5

Quantité de déchets produits ou traités

Déchet (T/an)	2007	2008	2009	2010	2011
Production de déchets dangereux	19 866	16 538	17 331	16 763	18 158
Production de déchets non dangereux	3 794	4 439	7 407	5 246	6 603
Traitement de déchets dangereux	15 900	14 400	14 900	14 600	15 200

Prélèvement en eau en m3/an

Milieu prélevé	2007	2008	2009	2010	2011
Eau de surface	3 510 000	3 490 000	4 100 000	3 430 000	3 250 000
Eau souterraine	0	0	0	0	0
Réseau	79 000	67 600	57 800	51 000	57 800
Mer ou océan	0	0	0	0	0

- Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

En Livradois-Forez, 2 entreprises sont sous quotas d'émissions de GES sur les 20 que compte l'Auvergne. Ces données sont publiques (source SRCAE Auvergne) :

	Secteur d'activités	Émissions 2005 (t CO₂/an)	Allocation pour la période 2005-2007 en tonnes CO₂/an	Allocation pour la période 2008-2012 en tonnes CO₂/an	Allocation Quotas 2020 (*)
O-I MANUFACTURING France (63)	verrerie	149 000	159 750	146 941	123 285
Papeteries de Giroux (63)	papier	Non connu	10 643	9 154	7 680

(*) Les textes européens disposent que le plafond de quotas diminuera chaque année de 1,74 % par rapport à la quantité totale annuelle moyenne de quotas délivrés ou à délivrer durant la période 2008-2012 conformément aux plans nationaux d'allocation des États membres. Le facteur de réduction linéaire doit être appliqué à partir du milieu de la période 2008-2012, c'est-à-dire à compter de 2010.

- prévention des risques chroniques

Les principaux risques concernant 3 entreprises du territoire et sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

En synthèse profil des risques environnementaux majeurs

	Nombre d'établissements PNR LF	Nombre d'établissements Auvergne
SEVESO AS	1 (Sanofi Aventis)	8
Quotas GES	2 (OI +++ et Giroux +)	20
Rejets dans l'eau		
Demande chimique en oxygène	2 (Giroux ++ et Sanofi ++)	5
Matières en suspension	1 (Giroux)	4
Phosphore	1 (Giroux)	5
Azote	1 (Giroux)	5
Métaux	1 (OI)	7
Rejets dans l'air		
Poussières	1 (OI+)	7
NOx	1 (OI++)	7
HCL-acide chlorhydrique	1 (OI+++)	5
SO ₂	1 (OI+++)	4
COV	1 (Sanofi)	19

Approche normative – CCI 63 –avril 2013

Un recensement des entreprises certifiées ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 sur le bassin de Thiers a été réalisé par le CCI 63 pour les besoins de cette étude.

En voici les résultats

	9001 seulement	9001 + 14001	9001 + 14001 + 18001
Bassin de Thiers	37	12	4

Étude sur la typologie et les gisements sectoriels de déchets générés par l'artisanat sur le département du Puy de Dôme – Chambre Régionale de Métiers d'Auvergne - janvier 2010



Cette étude a été réalisée à partir d'un échantillon de 10 012 entreprises (96% des entreprises artisanales du Puy de Dôme) réparties en sept secteurs d'activités :

- métiers de l'alimentation : 1 397 entreprises
- métiers du bois et de l'ameublement (hors menuiserie charpente) : 403 entreprises
- métiers liés au travail des métaux : 581 entreprises
- métiers du bâtiment : 4 296 entreprises
- métiers des services et production : 2 149 entreprises
- métiers de la route (dont le gisement de déchets se retrouve dans la mécanique automobile) : 374 entreprises
- métiers de la mécanique automobile : 812 entreprises.
- Pour chaque activité, sont évalués les tonnages par catégorie de déchets.

Pour les **métiers de l'alimentaire**, les déchets se répartissent entre organiques (60%), ferreux (4%) et DIB (36%). Des actions collectives ont été mises en place pour les matériaux à risques spécifiés (obligation réglementaire) et pour les huiles alimentaires usagées.

Les **métiers du bois et de l'ameublement** (ne comprenant pas les activités de menuiserie charpente) génèrent peu de déchets et peu de déchets industriels spéciaux (DIS).

Les activités liées au **travail des métaux** ont une faible production de déchets (6% des entreprises pour seulement 2% du gisement total).

80% de la production annuelle estimée et 49% des DIS proviennent du **secteur du bâtiment** (hors terrassement) qui représente par ailleurs 42% des entreprises. Le bâtiment est de loin le secteur qui génère le plus de déchets, avec un gisement composé à 94% de déchets inertes et de déchets assimilables aux déchets ménagers (DIB).

L'analyse des déchets des **activités de services et de production** est plus délicate compte-tenu de la diversité des métiers. Globalement, les DIB représentent la majorité du gisement (47%). Avec respectivement 18 % et 17 %, les déchets verts et les DIS arrivent en 2ème et 3ème position.

Des opérations collectives ont été mises en place concernant les déchets solvantés (Pressing Propre) et l'ensemble des déchets dangereux générés par l'industrie graphique (Imprim'Vert).

Si leur production globale est relativement limitée (3% du gisement total), les **métiers de la mécanique automobile** génèrent une quantité importante de DIS (9% des entreprises pour 22% du gisement total de DIS). Ces déchets, dans la grande majorité des entreprises, sont évacués dans les filières d'élimination adaptées, notamment grâce à la dynamique insufflée par l'opération "Méca Vert".

Gestion des déchets des entreprises artisanales du Puy de Dôme - état des lieux et pistes d'amélioration – Chambre Régionale de Métiers d'Auvergne- juillet 2012



Le gisement des déchets des activités artisanales du Puy de Dôme peut être estimé entre **200 000 et 280 000 tonnes**.

- Il est principalement composé de déchets banals (49%) et d'inertes (36%).
- Les déchets dangereux ne représentent que 7 % du gisement.
- Les déchets verts, les déchets organiques et les métaux représentent 8% du gisement.

En ce qui concerne la réduction à la source, la marge de manœuvre paraît relativement réduite car une part importante de ces déchets résulte de la dépose. De plus, les professionnels doivent gérer les emballages des produits et matériaux conditionnés par leurs fournisseurs : *les enjeux de la réduction à la source se situent donc bien davantage au niveau des industriels que des artisans.*

Compte tenu de la répartition diffuse des entreprises sur le territoire départemental, il est indispensable que les entreprises puissent disposer de **solutions de proximité**, notamment pour les déchets inertes du bâtiment : les professionnels doivent pouvoir accéder aux déchetteries situées au plus près de leur lieu d'intervention (dans un rayon de 15km) ainsi qu'aux centres de stockage de classe III (qui sont actuellement en nombre insuffisant).

Les **conditions d'accès et tarifaires** doivent être adaptées aux services proposés et harmonisées sur l'ensemble du département. Le cumul de taxes doit impérativement être évité.

Éco-construction

Le site www.ecoconstructionauvergne.fr référence les artisans du bâtiment ayant un savoir faire identifié dans le domaine de l'éco-construction, l'éco-rénovation et la maîtrise de l'énergie : **49 entreprises sont référencées sur le territoire du PNR** (191 dans le Puy de Dôme).



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Loire, en partenariat avec le CPIE du Velay et l'ARS, organise des réunions d'information des artisans sur les moyens techniques pour réduire l'exposition au radon.

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez 1/2

État des lieux par pratique RSE	Enjeux possibles pour DERSELF
<p><u>Égalité femmes/hommes - Puy de Dôme - 2008</u></p> <p>En 2008, la réglementation était encore très partiellement appliquée et de façon "minimale"</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation • Si possible simultanément (incitation), transformation de la contrainte réglementaire en une opportunité de dialogue avec les parties prenantes, d'amélioration des conditions, de la motivation et de l'efficacité au travail + valorisation en termes d'attractivité et d'image de l'entreprise (salariés, clients, actionnaires...); utilisation d'exemples (ex : supermarché) + accompagnement • Thème spécifique (Cf. portrait de territoire dans "études et analyses") : plus grande précarité de l'emploi féminin
<p><u>Fonctionnement des CHSCT - Auvergne -2010</u></p> <p>Jugé satisfaisant, le fonctionnement des CHSCT pourrait être amélioré par des formations plus adaptées et une ingénierie financière du conseil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travail sur les questions centrales des droits de l'homme + relations et conditions de travail avec les CHSCT • Information, formation, conseil sur la RSE
<p><u>Statistiques d'accidents du travail et de maladies professionnelles en Livradois-Forez</u></p> <p>Le Livradois Forez semble plus touché par les accidents du travail que la moyenne de l'Auvergne.</p> <p>Raisons ? (analyse CARSAT)</p> <ul style="list-style-type: none"> . son activité industrielle est importante. . salariés peu regardants (rareté de l'emploi) .outil de production pas forcément adapté 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du travail de la CARSAT, élargissement et intégration dans la RSE => <ul style="list-style-type: none"> . étude sur les liens (positifs) entre sécurité et compétitivité . sensibilisation et formation sur place des salariés, voire des enseignants (filières professionnelles) . partenariat accru avec les CHSCT, voire les syndicats de salariés (salariés non représentés dans cette étude) . appui aux démarches volontaires et adaptées
<p><u>État des lieux des chantiers –CARSAT – 2010</u></p> <p>D'importantes marges de progrès sont identifiées !</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des actions de sensibilisation SPS dans une sensibilisation RSE ? • Partenariat avec les fédérations des TP et du BTP ? • Valorisation des efforts de l'entreprise
<p><u>Photographie de l'environnement industriel sur le PNR</u></p> <p>3 entreprises sont mises en évidence pour différents impacts environnementaux majeurs dont rejets dans l'eau et dans l'air : Sanofi-Vertolaye, OI Manufacturing et les papeteries de Giroux. L'une est classée SEVESO AS (Sanofi) alors que les 2 autres sont soumises aux quotas d'émissions de GES.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ces 3 entreprises sont très contrôlées et ont déjà fortement diminué leurs impacts avec des efforts allant au-delà des obligations réglementaires => elles peuvent témoigner de leurs actions dans le cadre de leur démarche RSE et diffuser des techniques de prévention ou de traitement amont des pollutions
<p><u>Approche normative ISO 9001-ISO 14001-OHSAS 18001</u></p> <p>Sur le bassin de Thiers, 37 entreprises sont certifiées ISO 9001, 12 sont également 14001 et 4 ont la triple certification</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Même si elle n'est pas certifiable (mais labellisable), l'ISO 26000 peut apparaître comme une suite logique aux démarches de progrès engagées par ces entreprises dans une logique "pas à pas"

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez 2/2

État des lieux par pratique RSE	Enjeux possibles pour DERSELF
<p><u>Gisements sectoriels de déchets artisanat -Chambre Régionale de Métiers d'Auvergne - janvier 2010</u> Alimentaire : 60% de déchets organiques + BTP = générateur de gros volumes de déchets Plusieurs actions sectorielles ont été mises en place : Méca'vert, Pressing propre, Imprim'Vert + collecte des huiles alimentaires usagées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Opportunité et faisabilité d'une boucle vertueuse sur les déchets organiques dans le cadre d'un travail anti-gaspillage alimentaire ? + projets de centres de méthanisation territoriaux • La thématique des déchets du BTP sera particulièrement traitée dans le projet Ecologie Industrielle 2013-2014
<p><u>Déchets des entreprises artisanales du Puy de Dôme – CRMA - juillet 2012</u> Il est demandé des solutions de proximité : accès aux déchetteries situées dans un rayon de 15km du lieu d'intervention pour les déchets inertes du bâtiment ainsi qu'aux centres de stockage de classe III (actuellement en nombre insuffisant) + tarifs adaptés aux services proposés et harmonisés sur l'ensemble du département + évitement du cumul de taxes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voir ci-dessus (environ 7 000 tonnes/an en 63 de déchets organiques issus de l'artisanat)
<p><u>Éco-construction et éco-rénovation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des savoir-faire du Livradois-Forez => favoriser l'éco-construction ou rénovation pour des bâtiments d'habitation ou professionnels • Enjeu radon ? => action préventives et curatives ?

Conjoncture-prospective

Quatre enquêtes de conjoncture, parues au premier trimestre 2013, nous éclairent sur le contexte de notre démarche. Elles concernent, toutes les 4, la région Auvergne.



INSEE Auvergne - janvier 2013 - conjoncture du 3^e trimestre 2012

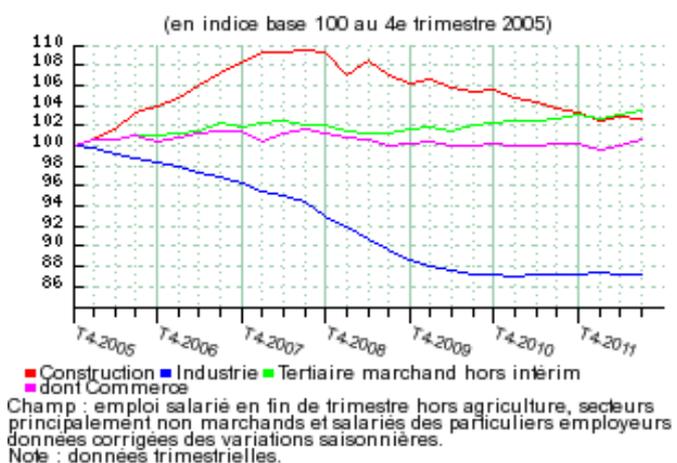
La conjoncture du 3^e trimestre 2012 est moins défavorable en Auvergne qu'en France métropolitaine. Ainsi, l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles reste stable tandis qu'il baisse au niveau national. De même le taux de chômage auvergnat, en hausse depuis début 2011, n'augmente pas ce trimestre à l'inverse du taux métropolitain.

Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur en Auvergne

Depuis le 2^e semestre 2011, **l'emploi industriel reste relativement stable dans la région alors qu'il diminue régulièrement au niveau**

national. Les résultats du 3^e trimestre confortent ces deux tendances : les effectifs industriels stagnent en Auvergne et se replient de 0,2 % au niveau national.

L'emploi intérimaire en Auvergne se replie de 7,9 % (- 700 emplois), soit 2,2 points de plus qu'en moyenne nationale. Ainsi, la chute des trimestres précédents se prolonge, avec une tendance plus défavorable en Auvergne.



Les entreprises en Auvergne – bilan 2012, perspectives 2013 – Banque de France Eurosystem et Note de conjoncture Banque de France – janvier 2013 - Banque de France Eurosystem

Enquête auprès des chefs d'entreprises et d'établissements sur les résultats de l'exercice écoulé et les perspectives de l'année en cours.



834 entreprises ou établissements secondaires ont répondu cette année à notre enquête, représentant 55 935 salariés. Rapportée aux chiffres 2011 fournis par "ACOSS-URSSAF", la représentativité globale de cet échantillon s'élève à 43 % des effectifs salariés de la région pour l'ensemble des secteurs considérés.

Ceci permet de mettre en lumière les principales tendances qui caractérisent l'évolution de l'économie régionale.

Un indicateur du climat des affaires permet une lecture rapide et simplifiée de la situation conjoncturelle. Il résume par une variable synthétique l'évolution des soldes d'opinion qui présentent des

évolutions similaires dans le temps. En hausse, il traduit une amélioration du climat conjoncturel ; en baisse, sa dégradation ; 100 = moyenne de longue période.

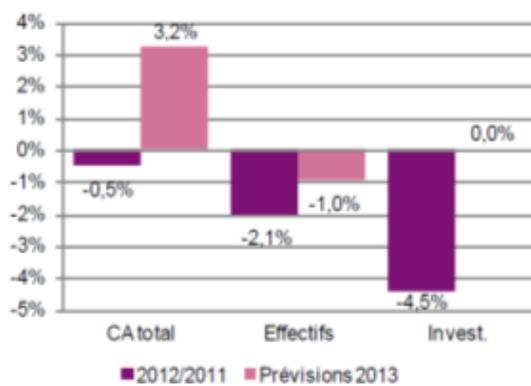
point à
climat
pour se



Contrairement à la tendance observée au plan national (+0,5 95 points), **l'indicateur résumé du des affaires dans l'industrie auvergnate se replie en janvier** situer à 90 points.

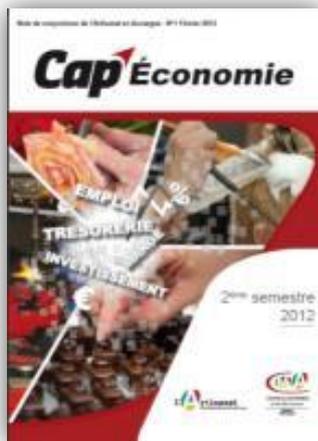
Industrie

(Variation redressée par les effectifs ACOSS-URSSAF 2011)



Les chefs d'entreprise interrogés anticipent **une légère croissance des chiffres d'affaires dans l'industrie en 2013**, insuffisante cependant pour enrayer l'érosion de l'emploi industriel. Quant aux dépenses d'investissements, elles se maintiendraient à un niveau significatif en région mais stagneraient.

Cap Économie – première note de conjoncture - Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne – 2^{ème} semestre 2012

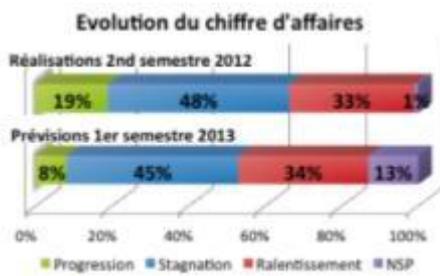


Le baromètre de conjoncture s'appuie sur une enquête en ligne conduite entre le 26 novembre et le 9 janvier 2013 auprès d'un échantillon de 515 artisans.

L'échantillon de répondants a été construit selon la méthode des quotas, avec un souci de représentativité du tissu artisanal auvergnat selon des critères de secteur d'activité, de département d'implantation et de zone d'implantation (rurale ou urbaine). Tel qu'il est constitué, cet échantillon est donc représentatif des caractéristiques de la population artisanale auvergnate.

Le pessimisme des artisans s'accroît mais ils maintiennent l'emploi. Notons que les artisans ayant cherché à embaucher au 2nd semestre 2012 sont plus de 70% à déclarer avoir rencontré des difficultés de recrutement.

L'incertitude pesant, les perspectives pour 2013 sont, au mieux dans la stabilité, au pire (surtout dans le secteur de la production) vers la dégradation.



	ENTREPRISES ARTISANALES DE L'ALIMENTAIRE	ENTREPRISES ARTISANALES DU BATIMENT	ENTREPRISES ARTISANALES DES SERVICES	ENTREPRISES ARTISANALES DE LA PRODUCTION
Perception du secteur d'activité	➡	➡	➡	➡
Activité et chiffre d'affaires	➡	➡	➡	➡
Emploi et effectifs salariés	➡	➡	➡	➡
Investissement	➡	➡	➡	➡

CCI Auvergne –février 2013 –Bilan 2012 et perspectives 2013



Enquête en ligne du 17 au 28 janvier 2013. 1 070 établissements ont répondu.

- Profil des répondants : Allier : 22% ; Cantal : 12% ; Haute-Loire : 24% ; Puy-de-Dôme : 42%
- Commerce : 38% ; Industrie : 22% ; Services : 40%
- Effectif <20 salariés : 92% ; >20 salariés : 8%.

Concernant leur activité, dans la situation économique actuelle, **40% des entreprises se déclarent pessimistes** pour les mois à venir (+10 points sur un an, soit un retour au niveau de 2010).

Pourtant, **face à l'adversité, les chefs d'entreprises essaient encore de réagir pour s'en sortir au mieux :**

- 58% veulent diversifier leur activité (notamment dans l'industrie : 63%),
- 61% vont chercher de nouveaux marchés (industrie 70%),
- 45% sont prêts à modifier leur façon de fonctionner (recours à la sous-traitance, mutualisation...).

Concernant l'emploi, La situation devrait rester tendue, les faibles prévisions d'embauches ne compensant pas les suppressions annoncées.

Entre 2012 et 2013, la proportion d'entreprises envisageant de licencier augmente de 6 points. 83% d'entre elles ont moins de 20 salariés. Ces licenciements devraient maintenant porter principalement sur des emplois CDI (selon 64% des répondants), l'intérim et les CDD ayant déjà fait l'objet de restrictions massives.

Parallèlement, **la moitié des entreprises qui avaient des projets de recrutements annoncent des reports ou des annulations de ces embauches.**

Difficile dans ces conditions de se projeter dans l'avenir et d'assurer sereinement production et commercialisation. Aujourd'hui, les entreprises préfèrent presque refuser des marchés, réduire leur activité, que de s'engager dans des investissements ou embauches qu'elles ne pourront pas assumer sur le long terme. A ce titre, les assouplissements prévus dernièrement en droit du travail ne peuvent qu'être bienvenus.

En revanche, **peu d'entreprises envisagent d'avoir recours aux emplois d'avenir (7% des répondants) ou aux contrats de génération (6%)** prévus dans le Pacte national pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi. Un manque évident d'information sur ces sujets ressort des réponses des entreprises (près d'un tiers des entreprises ne se sentent pas concernées ou ne connaissent pas ces dispositifs).

Concernant l'évolution des dépenses, les investissements ne sont pas les seuls postes sur lesquels les entreprises vont se restreindre :

- 79% envisagent de limiter leurs dépenses de fonctionnement,
- 59% vont réduire leur budget communication, soit respectivement 12 points et 10 points de plus qu'en janvier 2012, se rapprochant ainsi des seuils atteints en janvier 2010.

Enfin, concernant les besoins exprimés pour 2013, le "palmarès" est le suivant :



En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Éléments de conjoncture - Auvergne	Enjeux possibles pour DERSELF
<p>La comparaison de ces 4 sources d'informations —captées à des périodes très proches sur le même territoire— montre combien la dynamique économique reste fragile, sur l'ensemble de l'Auvergne comme ailleurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La RSE comme levier des changements voulus par les entreprises Même si le développement durable n'est pas l'item le plus cité concernant les besoins 2013, la RSE bien comprise (donc, au moins, bien présentée et accompagnée de façon adaptée) peut apporter des éléments de réponse à la recherche de voies de diversification, à la conquête de nouveaux marchés et à la modification de la façon de fonctionner, soit les 3 voies de changement annoncées par les chefs d'entreprise répondants. • Un mode d'accompagnement répondant, en les combinant, à plusieurs des besoins exprimés pour 2013 : "accès aux financements publics" (dont, probablement nécessité de ré-informer sur la BPI), "formation", "conseil", "environnement territorial attractif", "veille"... pour le développement de la responsabilité sociétale en Livradois-Forez.

Attentes sociétales en Livradois-Forez

Charte 2011-2022 PNR Livradois-Forez



Nous proposons ci-dessous une relecture très orientée de la Charte et des documents connexes (diagnostic, annexes, diaporama de présentation, résumé). Nous avons focalisé notre attention sur la recherche de signaux marqueurs des attentes des parties prenantes locales des entreprises du Livradois-Forez.

Notre objectif est ici d'identifier des enjeux de RSE communs aux entreprises et au territoire. Notre regard s'est donc porté sur les enjeux territoriaux impliquant les activités économiques, hors tourisme et agriculture.

Éléments-clés du diagnostic 2008 (principaux enjeux)

Eau : Les pollutions industrielles sont observées de façon localisée, notamment dans la Durole. **Les pressions sur l'eau concernent la qualité physicochimique (métaux lourds) et biologique mais aussi la quantité d'eau prélevée.**

Le territoire est couvert par 5 SAGE dont un, celui de la Dore, est plus particulièrement suivi par le PNR.

Énergie : avec plus du tiers de la consommation énergétique du territoire, **le secteur de l'industrie représente le poste de consommation le plus important.**

Émissions de GES : les **plus gros émetteurs de CO₂ sont l'industrie et le résidentiel** (29% chacun, 343 427 t/an à eux seuls).

Un scénario facteur 4 privilégiant les économies d'énergie a été retenu et activé, entre autres avec le soutien, côté entreprise, du programme "objectif énergie" (Cf. actions). Il intègre également le développement des énergies renouvelables (éolien, bois, solaire, méthanisation).

Biodiversité et paysage : **il n'est pas noté de pressions particulières liées à l'activité industrielle.**

Il est relevé qu'en termes de **patrimoine vivant, les activités traditionnelles (coutellerie, métallurgie, tresse) pèsent de moins en moins dans l'économie actuelle** et ont évolué vers des technologies de pointe.

Emploi : le diagnostic souligne

- la dégradation de l'emploi industriel dans le Pays thiernois
- la relative stabilité du Pays d'Ambert, malgré la situation de l'industrie textile
- la dynamique de structuration de la filière bois.

Ces éléments sont réactualisés, entre autres, par les études par COTEF.

La charte elle-même

La baseline choisie synthétise les 4 axes de progrès poursuivis, qu'ils portent sur des démarches proactives, préventives et/ou curatives : **"Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez, où frugalité se conjugue avec épanouissement".**

Ces 4 axes thématiques se déclinent en 16 objectifs stratégiques et en 42 objectifs opérationnels. Nous prendrons plus particulièrement en compte les objectifs stratégiques énoncés ci-dessous, parce qu'ils doivent concerner —directement ou indirectement, totalement ou partiellement— les enjeux sociétaux des entreprises du territoire.

Le contenu de **l'axe 1 "socle patrimonial"** fait écho à plusieurs thèmes majeurs concernant la RSE :

- le volet **"biodiversité"** appelle à considérer les impacts des entreprises sur la biodiversité mais aussi, facteur de risques non négligeables pour les entreprises, l'évaluation de leur dépendance directe ou indirecte à la biodiversité
- le volet **"faire nôtres les patrimoines immatériels"** —parce qu'il intègre, selon la définition de l'UNESCO, les savoir-faire— est en correspondance évidente avec la gestion des actifs immatériels (souvent d'origine sociétale) de l'entreprise.

L'axe 2 "territoire de ressources" intègre la **matière première locale** de nombreuses entreprises implantées au sein du Parc : historiquement l'eau (coutellerie et autres entreprises utilisatrices d'eau), actuellement la forêt, l'agriculture (circuits de proximité), les attraits touristiques... mais aussi les énergies renouvelables.

L'axe 3 "des pratiques plus durables pour une "autre vie" interpelle les entreprises en proposant des **contrats de progrès durables** (qui seront précisés à l'issue de cet état des lieux).

Il fait explicitement appel à **l'innovation** (objectif opérationnel 3.1.1), laquelle représente un levier majeur de RSE, dans la mesure où elle permet de résoudre des équations d'incompatibilité primaire entre économie, écologie, social et sociétal ; elle touche autant la production que l'organisation ou le modèle économique lui-même.

Parmi les voies envisageables, citons l'écosocioconception (programme régional écoconception en lancement), l'économie circulaire, l'écologie industrielle (en cours), l'économie de fonctionnalité, le biomimétisme. D'autres restent à inventer... ici !

L'axe 3 comporte également d'autres leviers de développement économique durable à l'échelon territorial, qu'il s'agisse de **diffusion des bonnes pratiques, d'éco-construction ou d'éco-rénovation en immobilier d'entreprise ou de l'installation d'entreprises responsables**.

L'axe 4 "l'homme au cœur des projets" est constitutif de la réussite durable des entreprises (l'homme et les groupes sociaux étant eux-mêmes les constituants principaux de l'entreprise). Au niveau microéconomique, cet axe se décline en de nombreux volets : **dialogue avec les parties prenantes, gouvernance, démarches participatives (bottom up), management durable, communication responsable, comportement écocitoyen, ressources humaines responsables (diversité, employabilité, dialogue social...)**.

Les questions de **santé et de bien-être au travail, de déplacements domicile-travail, d'équilibre de vie ou encore d'épanouissement professionnel sur le territoire** font, à notre avis, pleinement partie de ce sujet.

SAGE DORE-plan d'aménagement et de gestion durable-septembre 2012



Nous rappelons qu'il ne s'agit que de l'un des 5 SAGE touchant le territoire du PNR mais son périmètre est quasi entièrement inclus dans le territoire du PNR et correspond à l'implantation d'un nombre conséquent d'entreprises.

La force motrice des cours d'eau du bassin versant de la Dore est à l'origine d'une tradition industrielle bien marquée. Les industries les plus emblématiques sont celles du couteau dans le Pays de Thiers et du papier dans le Pays d'Ambert. Cette tradition persiste aujourd'hui, avec un tissu industriel relativement important et bien diversifié sur le bassin versant de la Dore, où cohabitent industries traditionnelles et industries de pointe.

Le bassin compte **68 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)** soumises à autorisation et près de 783 établissements industriels et artisanaux.

Le secteur d'activité dominant est celui du travail des métaux, en particulier dans la vallée de la Durole (251 établissements), suivi de l'industrie agroalimentaire et des industries du bois, du papier et du carton. Les industries du caoutchouc et du plastique, ainsi que du textile, sont également bien représentées.

La plupart des entreprises du bassin versant sont raccordées aux réseaux des collectivités pour satisfaire leurs besoins en eau. **12 entreprises prélèvent directement dans le milieu naturel pour un volume annuel de l'ordre de 5 Mm³.**

L'impact réel des activités industrielles sur la ressource en eau n'est pas quantifiable en raison du très grand nombre de petites entreprises qui échappent à ces déclarations. Les rejets les plus nombreux sont en premier lieu observés dans la Vallée de la Durole (Thiers compris), puis dans les 3 autres agglomérations du bassin versant : Ambert, Puy-Guillaume et Courpière.

Deux enjeux concernent plus particulièrement les entreprises :

- "qualité des eaux" (QE) : la qualité des eaux du bassin de la Dore vis-à-vis des macropolluants s'est améliorée suite aux investissements réalisés par les collectivités et les industriels les plus significatifs. Les enjeux portent aujourd'hui principalement sur **l'amélioration de la qualité des eaux vis-à-vis des micropolluants et des substances médicamenteuses**. Il est à noter que la contamination des eaux de la Dore moyenne et aval par les substances médicamenteuses limite la consommation des produits de la pêche et l'abreuvement.
- "gestion quantitative" (GQ) : sur ce thème, le SAGE ne connaît pas de déficit chronique des ressources en eau au regard des usages, sinon ponctuellement sur la montagne thiernoise et le Haut Livradois. L'enjeu consiste donc sur ce secteur à **concilier les prélèvements pour les usages économiques avec la ressource en eau à préserver pour la biologie**.

Les principales actions programmées sur la durée du SAGE (6 ans) sont les suivantes :

- ↗ assurer une **mise en conformité de l'assainissement industriel** (QE7 p 42)
- ↗ assurer **l'animation d'un réseau de partenaires dans les secteurs de la coutellerie/métallurgie sur le Bassin de Thiers** (QE10 p44), en lien avec la CCI et la Chambre de Métiers
- ↗ améliorer la **connaissance des rejets en micropolluants et de leurs impacts sur le bassin de Thiers** (QE11 p46) en parallèle de la création d'un réseau de partenaires (cf. QE10) qui permettra notamment une meilleure identification des professionnels concernés et la réalisation de diagnostics individuels auprès de ces professionnels.
- ↗ **réduire les rejets directs dans les secteurs de la coutellerie/métallurgie** (QE 12 p46)
 - Il s'agira notamment d'organiser et d'assurer l'efficacité d'une filière collective de récupération, de stockage et d'élimination des boues de tribofinition et autres effluents issus des "petites" activités de coutellerie/métallurgie en partenariat avec des prestataires de service spécialisés.
 - Pour les entreprises de coutellerie/métallurgie de taille plus importante, l'installation de centrales de traitement des boues de tribofinition en amont d'un rejet dans les réseaux d'assainissement des collectivités devra être préférentiellement proposée et encouragée.
- ↗ veiller à la **réduction de l'impact des rejets de l'industrie pharmaceutique** sur l'état des eaux de la Dore vis-à-vis des substances médicamenteuses (QE15 p 49)
- ↗ mener **une campagne de sensibilisation des usagers du bassin versant** (GQ5 p75) ; elle s'appuiera sur :
 - l'information diffusée par la Chambre de Commerce et d'Industrie auprès des industriels. La CCI diffuse en effet un guide de la gestion de l'eau en entreprise, proposant un ensemble de bonnes pratiques pour la maîtrise des consommations d'eau
 - la mise en place d'un réseau local mobilisant les métiers de la distribution et de l'installation de matériel de distribution d'eau (métiers du bâtiment, de la plomberie...)

- les démarches contractuelles éventuellement mobilisées avec certaines professions consommatrices d'eau.

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Premier repérage des attentes sociétales par rapport à la RSE en Livradois-Forez	Enjeux possibles pour DERSELF
<p>Approche documentaire des enjeux territoriaux (à partir des diagnostics établis pour la Charte et le SAGE Dore)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Socle patrimonial (biodiversité, patrimoines immatériels)... • Territoire de ressources => eau (micropolluants bassin DORE + médicaments, quantité Montagne Thiernoise et Haut Livradois), énergies renouvelables (bois, éolien...) • Des pratiques plus durables pour une autre vie : contrats de progrès durables, innovation, éco-construction/éco-rénovation, transports, émissions GES, énergie... • L'homme au cœur des projets : emploi (dont seniors) et employabilité, accidents du travail, bien-être au travail, épanouissement professionnel, gouvernance, dialogue parties prenantes... 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil juste des attentes et propositions du territoire par rapport à la RSE Pour cela, parce qu'il n'est pas possible d'envisager une nouvelle consultation des parties prenantes du territoire, nous nous appuyons sur ces éléments déjà collectés puis nous interpellons les spécialistes du territoire que sont : <ul style="list-style-type: none"> • les ambassadeurs (territoriaux entre autres), lors des réunions du 14 mars et du 18 avril • l'équipe pluri (trans)disciplinaire du PNR • des experts (Cf. chapitre 3) • des entreprises du territoire intéressées par la RSE (réunion du 22 mai). • Développement de la RSE territoriale en Livradois-Forez, ce qui suppose de favoriser d'abord une compréhension et une approche systémique de la RSE par les entreprises —ne serait-ce que par un diagnostic dédié impliquant leurs parties prenantes, locales ou non, et définissant leurs enjeux spécifiques— avant même la mise en œuvre d'un plan d'actions thématiques, fussent-elles synergiques. Les résultats de l'autodiagnostic devraient nous éclairer sur ce point. Il est possible d'imaginer des diagnostics qui se mutualisent dès lors qu'il y a des parties prenantes communes. • synergies pouvant être élaborées dans le cadre de projets d'écologie industrielle : production d'énergie renouvelable mutualisée, boues de tribofinition...

2) LES RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES ACTIONS DE SUIVI REALISEES

Dans ce paragraphe, nous décrivons quelques programmes d'actions repérés car ils ont concerné un ou plusieurs thèmes relatifs à la RSE en Livradois-Forez. Nous avons essentiellement cherché à connaître et comprendre les bilans de ces actions car ils nous renseignent sur les pratiques RSE développées récemment en Livradois-Forez via un accompagnement individuel ou collectif.

Nous avons, par la suite, précisé l'analyse et les éventuelles suites à donner avec les animateurs de ces actions : leurs apports sont intégrés dans le chapitre 3 "à l'écoute des parties prenantes et des experts".



L'ADEME a eu l'occasion d'apporter une aide financière à des entreprises implantées sur le territoire du PNR Livradois-Forez pour :

- la mise en place d'un système de management environnemental à 3 entreprises
- la mise en place d'une démarche d'éco-conception à 1 entreprise.

Il n'y aurait pas eu d'aides individuelles pour la réalisation d'un Bilan Carbone.



Rapports de la mission environnement de la CCI de Thiers de juillet 2004 à décembre 2007

Ce programme comportait 3 volets :

1- Un volet animation – sensibilisation - information

- Organiser des réunions d'information (club, forum, ...)
- Informer / sensibiliser à l'environnement en communiquant sur les actions proposées par la CCI en matière d'environnement (plaquettes, prospection d'entreprises, ...)
- Entretenir un relationnel avec les prescripteurs potentiels sur le territoire (communautés de communes, institutionnels...) et communiquer auprès d'eux sur les actions environnementales de la CCI
- Promouvoir le programme OBJECTIF ENVIRONNEMENT
- Informer les entreprises sur les aides financières individuelles

2- Un volet conseil individuel

- Réalisation de pré diagnostics déchets et environnement
- Accompagnement des entreprises dans leurs projets environnementaux, et notamment ceux liés à la prévention de la production de déchets ou à leur valorisation
- Accompagnement des entreprises dans la mise en place de leur Système de Management Environnemental
- Information sur la réglementation des ICPE et sur les régularisations éventuelles à effectuer pour l'entreprise. Aide à la réalisation des dossiers de régularisation (déclaration) ou suivi pour les dossiers de demande d'autorisation d'exploiter.

3- Un volet montage d'opérations de gestion collective de déchets

- Identification des besoins et attentes liés à la gestion de déchets (pré diagnostics, questionnaires...)
- Montage de filières (cahier des charges, montage financier, suivi...).

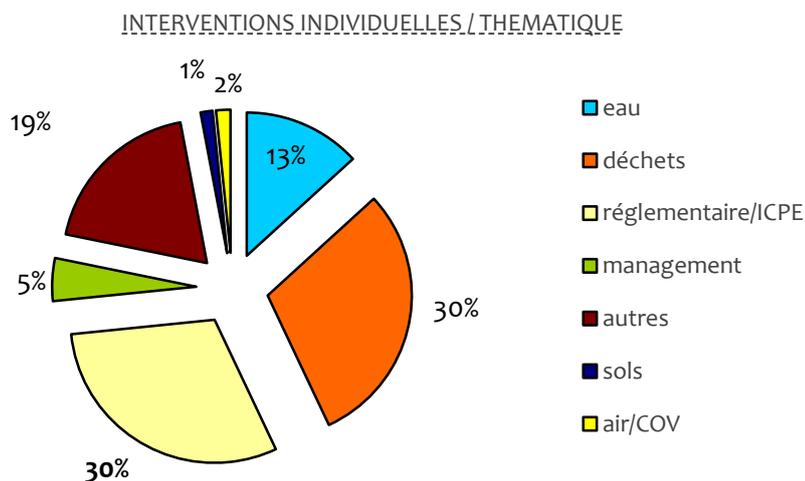
Nous nous intéressons plus particulièrement ici aux volets "conseil individuel" et "montage d'opérations collectives".

Pré-diagnostics : sur cette période, ils ont concerné 55 entreprises, soit :

- 44 pré-diagnostics environnement
- 9 pré-diagnostics déchets
- 4 pré-diagnostics développement durable.

Actions individuelles

386 actions ont été réalisées, en majorité auprès du secteur des métaux (60%). Elles se répartissent ainsi :



Dans la catégorie "autres" figurent des bilans pré-diagnostics environnement et "énergie contrat territorial".

5 entreprises ont obtenu la certification ISO 14 001 depuis 2004 et deux entreprises sont en cours de démarche (au 31/12/2007).

Commentaire de la chargée de mission environnement :

"La complexité des questions augmente avec la taille de l'entreprise. En dessous d'un effectif salarié de 20, les questions sont de 1^{er} niveau (coordonnées de prestataires déchets, régularisation administrative...).

Entre 20 et 35 salariés, en fonction du niveau de structuration de l'entreprise, les niveaux des questions sont assez variables.

Par contre, au-delà, les questions sont plus complexes et liées à un management plus global de l'environnement par l'entreprise."

Opérations collectives

- gestion collective des **huiles alimentaires** : 23 inscriptions à l'opération
- gestion collective des **ordures ménagères des restaurants** (suite à la mise en place d'une redevance spéciale à Thiers Communauté, négociation pour restaurants n'ayant pas le tonnage requis)
- gestion collective des déchets industriels dont
 - enquête **déchets d'emballage** : le nombre d'entreprises intéressées étant trop faible pour mettre en place une action collective, elles ont donc été mises en relation avec le prestataire choisi
 - enquête **déchets dangereux** : les entreprises ont été peu nombreuses à répondre positivement (6 entreprises). En outre, les gisements correspondants sont très faibles, et les tarifs de fait difficilement négociables. Aussi, ces six entreprises ont été accompagnées individuellement.

- valorisation des **boues d'émouture** : une société, qui valorise des boues de métaux chargées de chrome, a été identifiée en 2006. Elle serait en mesure de proposer une solution de valorisation. Les producteurs de boues de coutellerie sont intéressés par cette solution.
- opération de **recherche et réduction de substances dangereuses dans l'eau des ICPE** : il s'agissait de rechercher et réduire les rejets de substances dangereuses dans l'eau des ICPE par la réalisation de campagnes de mesures sur les rejets (avec la DRIRE Auvergne, négociation de tarifs d'analyse)
- opération collective de **surveillance des tours aéroréfrigérantes (TAR)** : les entreprises possédant une ou plusieurs TAR ont dû se conformer à de nouvelles prescriptions, dont l'obligation de faire réaliser des prélèvements et analyses pour recherche de légionelle. La CCI a négocié un tarif d'analyse auprès des laboratoires agréés. Une formation collective principalement axée sur la maintenance, le suivi et l'analyse de risques ... relatifs aux TAR a été proposée en collaboration avec l'AFPI de Thiers.
- accompagnement à l'optimisation des **consommations d'énergie** : cette action proposée aux entreprises dans le cadre du contrat territorial du bassin de Thiers, a pour objectif de permettre à 5 entreprises d'identifier, grâce à l'intervention d'un expert, les gisements d'économie d'énergie et de mettre en œuvre rapidement des actions durables de maîtrise de leur consommation.
- opération "**audits croisés**" dans le cadre d'Auvergne Qualité Performance : 4 entreprises intéressées au 31/12/2007.
- information **distributeurs DEEE**.

Extraction de la base Clientis - CCI Auvergne – actions environnement sur les délégations de Thiers et Ambert du 01/01/2008 au 31/12/2012

61 contacts dont 32 en face à face ont été enregistrés. Les thèmes traités se situent dans le prolongement de la phase précédente.

Entretien-bilan accompagnements -Audrey PEYRET – 11 mars 2013



La partie altiligérienne du PNR n'est clairement pas celle qui, par la structure de son tissu industriel, a donné lieu au plus grand nombre d'accompagnements de la CCI. Néanmoins, sur les 17 entreprises sollicitées pour l'autodiagnostic, au moins 7 ont été accompagnées par la CCI de la Haute-Loire.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- prédiagnostic environnement
- diagnostic environnement
- bilan ICPE
- déclaration ICPE
- diagnostic déchets + questions sur la réglementation
- réglementation D3E
- déchets bois
- optimisation de la consommation énergétique/chauffage
- projet photovoltaïque
- sécurité
- diagnostic RH.

Plusieurs de ces entreprises sont jugées volontaristes : elles veulent respecter la réglementation et s'améliorer !

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Bilan des actions d'accompagnement réalisées sur le Livradois Forez	Enjeux possibles pour DERSELF
<ul style="list-style-type: none"> • De très nombreux accompagnements ont été effectués sur l'ensemble des thèmes environnementaux • 4 pré-diagnostic développement durable ont été réalisés sur le territoire du Livradois-Forez par la CCI (+ 2 dans le cadre de l'ex- projet pédagogique Athéna dont 1 ayant également répondu à l'autodiagnostic) • Il est très probable que d'autres accompagnements, non repérés initialement dans le champ de la RSE (ex : diag RH), s'ajoutent au travail réalisé par les organismes consulaires • De plus, certaines des entreprises du territoire sont accompagnées par des cabinets privés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Capitalisation sur le travail déjà effectué en matière environnementale et sur l'expérience acquise par les entreprises => l'environnement (mais aussi les RH...) comme porte d'entrée vers la RSE • Poursuite de la coopération avec les CCI pour leurs compétences et leur très bonne connaissance du tissu industriel=> s'appuyer sur des interlocutrices de proximité reconnues • Éventualité de "relance" de certaines opérations collectives dans le cadre de l'écologie industrielle (après validation d'opportunité)

3) LA PRISE EN COMPTE DES ACTIONS EN COURS OU EN PROJET

Dans ce paragraphe, nous décrivons quelques programmes d'actions repérés car ils concernent ou concerneront un ou plusieurs thèmes relatifs à la RSE en Livradois-Forez. Selon le cas, nous avons cherché à connaître leur état d'avancement, les premiers résultats obtenus, la logique d'action et/ou les objectifs.

Cette partie se veut essentiellement informative. Nous avons, par la suite, précisé les éventuelles suites à donner avec les experts consultés : leurs apports sont intégrés dans le chapitre 3 "à l'écoute des parties prenantes et des experts".

Actions en cours

- Écologie industrielle – opération de collecte de déchets d'emballage sur le bassin thiernois



L'action s'appuie sur un **bilan de flux** réalisé en 2011 sur 20 entreprises.

Les résultats obtenus sont encourageants car des pistes de synergies ont pu être trouvées pour **vingt-trois types de flux de matière, d'eau et d'énergie** :



- Acier
- Gaz de ville
- Air comprimé
- Huiles industrielles
- Calories contenues dans un flux d'eau
- Huiles industrielles usagées
- Carton rejeté
- Matériaux de conditionnement
- Chiffons
- Matières cellulosiques
- Déchets Industriels Banals (DIB)
- Matières organiques
- Déchets métalliques
- Palettes
- Déchets plastiques
- Papier rejeté
- Eau consommée
- Sciures de bois
- Écorces
- Sel alimentaire
- Électricité
- Synergies « Couteliers »
- Entretien des tenues professionnelles.

Focus sur le cas particulier des boues d'émouture

Nous résumons ci-dessous les points clés de la piste de synergie "boues d'émouture" car, si cette piste n'a pas pu être activée dans le contexte actuel, elle reste pertinente et pourrait faire l'objet de prochaines actions.

La valorisation de ces boues est un sujet ancien, techniquement réalisable, environnementalement intéressant, mais difficile à mettre en œuvre sur les plans économique et organisationnel.

Bref rappel historique

Les premières études sur les boues d'émouture remontent à 1997, date à laquelle les quantités de boue sur le territoire s'élevaient à environ 700 t/an. Des premiers travaux sur des pistes de valorisation collective ont été menés dès cette période. Les acteurs ayant participé à ces travaux sont prioritairement la CCI et le CETIM.

Une enquête sur la qualité et la quantité du gisement avait été menée auprès d'un panel d'entreprises dont les volumes produits représentaient 70% du volume total.

De multiples rencontres avec les entreprises productrices et des recherches techniques sur les voies de valorisation ont abouti à la conclusion d'une nécessité de compactage des boues sous forme de briques avant la valorisation.

Les exutoires envisagés ont d'abord été les cimentiers, puis les fonderies et les aciéries. La voie des cimentiers est aujourd'hui écartée en raison des taux de chrome trop élevés présents dans les boues.

Un prototype de presse provenant d'Allemagne a été mis en place et testé au sein de l'entreprise DEGLON.

Deux scénarii ont été envisagés :

- installation de presse au sein de chacune des entreprises ;
- mutualisation d'une presse via un opérateur local chargé de la collecte et de l'envoi vers les valorisateurs.

Malgré plusieurs tentatives de la part des acteurs animateurs de la démarche, aucun de ces scénarii n'a été mis en place, principalement pour des raisons de coûts et de retour sur investissement trop long.

Il est à noter que les quantités de boues d'émouture ont diminué ces dernières années pour arriver à environ 200 t/an en 2010.

Pertinence actuelle de la synergie

Les visites d'entreprises de la coutellerie participant à la démarche ont confirmé l'actualité, à des niveaux différents, de la problématique "boues d'émouture" pour ces acteurs.

Le CETIM confirme la faisabilité technique du sujet. Il accepte de retravailler sur la question si les principaux acteurs concernés l'acceptent. Il souligne que le travail réalisé sur les boues d'émouture à Thiers a été utilisé pour concrétiser une initiative similaire en Haute-Loire pour traiter la problématique des boues de rectification. Une presse de fabrication régionale a depuis vu le jour et pourrait être adaptée au besoin des acteurs de Thiers.

La possibilité d'une poursuite du sujet réside donc aujourd'hui dans l'acceptation des entreprises concernées à s'impliquer une nouvelle fois dans la réflexion, et surtout d'envisager de changer leurs pratiques individuelles vers une solution collective, dont le coût doit être défini.

Une aciérie située à Feurs a été repérée comme potentiel exutoire. Malheureusement, elle a subi un accident en juin 2011 (le four a explosé) provoquant la mort de deux personnes, ce qui a suspendu toute prise de contact.

Synergie "carton"

12 entreprises ont participé à ce groupe de travail

bilan : collecte par prestataire local et acheminement par voie ferrée des cartons à la papeterie de Giroux.

- écoconception



Ce dispositif a été développé grâce à l'appui de l'ADEME, du Conseil Régional d'Auvergne et du Pôle national d'éco-conception, basé à la CCI de Saint-Etienne. Il s'inscrit également dans la dynamique nouvelle de la Maison Innovergne.

Dans un premier temps, le conseiller de la CCI propose d'évaluer l'opportunité d'une démarche. Selon les besoins de l'entreprise, il pourra orienter vers un accompagnement sur mesure, si nécessaire en faisant appel à un expert (aide financière possible grâce à la convention de l'ADEME et au Conseil Régional).

Dans cette première phase, la conseillère écoconception, Mylène BONNET, se concentre sur l'écoconception de produits matériels et ne vise pas :

- l'écoconception dans les services
- l'écosocioconception qui, plus proche de la RSE, peut être développée avec les conseillers départementaux.

- GPECT Bassin Thiernois



Cette action est pilotée par la sous-préfecture de Thiers et la DIRECCTE qui a missionné l'AFPA pour sa réalisation, la plateforme RH de la CCI étant partenaire ainsi que l'ensemble des acteurs du SPEL dont Pôle EMPLOI, Missions locales, CRA, CG, CAP EMPLOI, Comité d'expansion économique. Des visites d'entreprises ont été effectuées par Pôle Emploi, la Mission locale, la CCI et la DIRECCTE (CMAT).

Objectif de la démarche

Avec près de 50% des salariés dans l'industrie, Thiers est le bassin d'emploi où ce secteur est le plus représenté de la région Auvergne. Dans ce secteur, **un nombre important de salariés va partir à la retraite dans les dix prochaines années**. Dans ce contexte, le SPEL de Thiers a souhaité avoir une

connaissance plus fine des entreprises et des emplois industriels afin d'accompagner les mutations à venir.

L'objectif est de finaliser une démarche GPECT qui permette d'appréhender les problèmes du bassin industriel thiernois (hors coutellerie) en matière d'évolution des emplois, des besoins en compétence associés, et de définir un plan d'action dans une volonté de rapprochement de l'offre de la main d'œuvre et des besoins des entreprises.

À partir d'un diagnostic de territoire disponible, 74 visites d'entreprises ont été effectuées, avec comme support une fiche préétablie par le SPEL de Thiers qui permet de faire le point sur la situation de l'entreprise, l'évolution de son marché, de ses recrutements, de sa pyramide des âges et de faire une analyse précise des métiers, compétences requises et besoins des entreprises.

Le fil conducteur était l'identification des besoins en main d'œuvre, notamment l'anticipation du remplacement des actifs à horizon proche et de la reprise d'entreprises. Le résultat de ces visites doit donner lieu à un document de synthèse et à un plan d'action visant à rapprocher l'offre d'emploi du vivier de demandeurs d'emploi et à préconiser, le cas échéant, la mise en place de formations, l'organisation de formations complémentaires assurant le transfert de compétences, en mobilisant l'ensemble des outils disponibles, dans un esprit de coopération avec l'ensemble des acteurs et de dynamisation du territoire.

Secteurs d'activité ciblés : métallurgie, plasturgie, emballage, agro-alimentaire, habillement, chaussures

Cette action est désormais terminée mais les résultats complets ne sont pas encore disponibles.

Actions en projet et en cours (plans régionaux pluriannuels)

SRADDT 2030 –Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire d'Auvergne

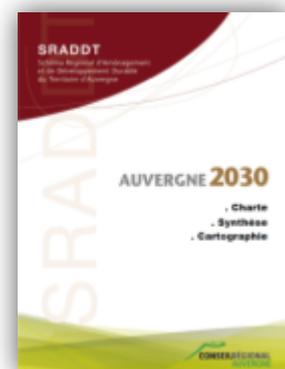
C'est le document-cadre le plus large et celui qui projette la vision régionale au plus loin, couvrant ainsi la période d'application de la Charte du Parc.

Il prévoit de gérer de façon différenciée 3 grands types d'espaces (carte ci-dessous) afin d'atteindre 3 objectifs prioritaires :

- . le redressement démographique
- . l'accessibilité par la grande vitesse et le désenclavement des territoires
- . un développement durable spécifique tenant compte aussi des faibles densités.

La poursuite de ces trois objectifs implique le respect et le partage des trois grandes valeurs qui fondent la politique régionale, à savoir :

- . la solidarité : solidarités territoriales (solidarité entre rural et urbain, solidarité entre territoires fragiles et territoires à dynamique forte) et solidarités sociales (lutte contre les discriminations, solidarité intergénérationnelle...),
- . la préservation des équilibres écologiques, par un meilleur respect de la trame environnementale, une meilleure protection de la ressource en eau et de la biodiversité
- . l'ouverture de la société auvergnate sur les autres et d'autres cultures, en particulier sur l'Europe.



Les grands types d'espaces



Nous reproduisons ci-après les grandes lignes directrices concernant, entre autres, le territoire du Parc.

L'Auvergne des Hauts *

Orientation 1 Conforter la démographie, rendre la société plus solidaire	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accès aux services, en particulier pour les populations fragilisées (personnes âgées, sans emplois, handicapés).
Orientation 2 Consolider et diversifier le socle économique	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des activités de valorisation territoriale : agriculture labellisée et circuits courts, filière bois, énergies renouvelables et tourisme. Développement et structuration des services à la population (résidents, touristes) autour des pôles.
Orientation 3 Des villes rayonnantes et des territoires durables	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du poids relatif des pôles au sein de leur espace polarisé. Recentrage et réorganisation de l'offre de services autour des pôles, de manière à maintenir une qualité de service à la hauteur des besoins à l'échelle des bassins de vie. Réhabilitation prioritaire de l'habitat ancien dans les bourgs et centres. Construction de logements nouveaux en continuité des centres existants.
Orientation 4 Des espaces ruraux diversifiés	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des services publics Désenclavement numérique Diversification et adaptation de l'offre de transport Maîtrise de la fonction résidentielle dans les espaces éloignés des pôles. Développement des schémas de desserte forestière. Développement d'une activité touristique de pleine nature à forte portée identitaire.
Orientation 5 Préserver et valoriser l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des fonctions non résidentielles des espaces ruraux : maintien de l'activité agricole, valorisation de la forêt, développement et structuration des fonctions récréatives et éco-touristiques.
Outils de mise en oeuvre La gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Mutualisation des réflexions et des moyens (SCOT, PLU, PLH, PDU...) à l'échelle d'EPCI élargis et des bassins de vie (Pays, PNR).

L'Auvergne Métropolitaine *

Orientation 1 Conforter la démographie, rendre la société plus solidaire	<ul style="list-style-type: none"> Appui au maintien des équilibres et de la cohésion interne aux espaces urbains, soutien aux quartiers en difficulté.
Orientation 2 Consolider et diversifier le socle économique	<ul style="list-style-type: none"> Diversification et qualification de l'activité économique. Développement de complémentarités entre enseignement supérieur, recherche et entreprises.
Orientation 3 Des villes rayonnantes et des territoires durables	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des fonctions tertiaires supérieures sur Clermont-Ferrand et les pôles de la plaque urbaine. Développement en réseau avec la métropole lyonnaise. Amélioration de la qualité des espaces urbains, opérations de renouvellement urbain. Renforcement de la densité des espaces urbains en lien avec les dessertes en transports collectifs.
Orientation 4 Des espaces ruraux diversifiés	<ul style="list-style-type: none"> Secteur périurbain : gestion de la mobilité : adaptation de l'offre de transport, incitation au développement du co-voiturage. Amélioration de l'offre de commerces et de services dans les espaces périurbains. Amélioration de l'offre d'activités de nature dans les espaces périurbains.
Orientation 5 Préserver et valoriser l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'une agriculture performante afin de préserver et valoriser les espaces non bâtis. Définition de trames vertes et de continuités écologiques pour défendre le modèle d'une métropole multipolaire harmonieusement intégrée à son environnement.
Outils de mise en oeuvre La gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un système de pilotage, d'articulation et de mise en cohérence des politiques urbaines (habitat, foncier, transport, développement économique...) à l'échelle de la plaque urbaine. Mutualisation des réflexions et des moyens (Agence d'urbanisme, SMTC, SCOT et Inter-SCOT...) à l'échelle d'EPCI élargis et des bassins de vie (Pays, PNR).

Plan régional santé au travail 2012-2014

Les enjeux du plan régional santé au travail s'inscrivent dans un contexte économique et social régional spécifique :

- une surreprésentation des ouvriers, en particulier d'industrie
- la démographie et l'enjeu, accru en Auvergne, de maintien en emploi des seniors.

Le plan national santé au travail (PNST) fixe deux objectifs ambitieux qui structurent les actions mises en œuvre dans le plan régional :

- réduire de 25 % le nombre d'accidents du travail d'ici 2014
- stabiliser le nombre de maladies professionnelles, en particulier l'évolution des troubles musculo-squelettiques.

Le plan d'action régional vise à :

- développer la connaissance en santé au travail en améliorant la veille sanitaire et la formation des jeunes, futurs salariés ou futurs responsables d'entreprises
- accroître les actions de prévention des risques professionnels en matière de risque chimique notamment du fait de l'utilisation de produits cancérigènes (dont l'amiante), mutagènes, reprotoxiques ou neurotoxiques, de risques psycho sociaux, de troubles musculo-squelettiques
- renforcer l'accompagnement des entreprises dans leurs actions de prévention, notamment les
- TPE et les PME
- amplifier la coordination et les actions partenariales ciblées qui augmentent l'impact, la cohérence et in fine l'efficacité des actions menées.

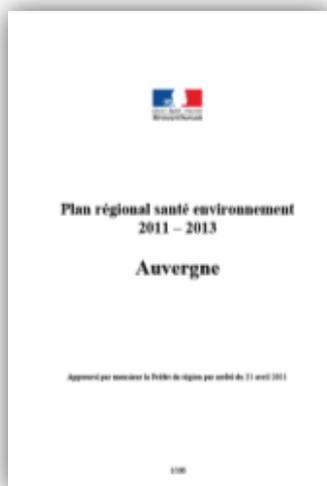


Il comprend 23 fiches-actions dont des actions concernant la prévention des risques chimiques en TPE, les troubles musculo-squelettiques et les risques psycho-sociaux.

Les entreprises seront accompagnées dans leur diagnostic et dans la définition de plans d'actions.

Le plan vise également à améliorer le rôle des instances représentatives du personnel.

Il prévoit la construction de partenariats territoriaux.



Plan régional santé-environnement 2011-2013

Construit selon les principes de gouvernance issus du Grenelle de l'Environnement, ce plan se structure autour de 3 grands axes :

1. la préservation des milieux de vie (air - eau - sols - espaces clos)
2. la protection des personnes vulnérables (enfants - femmes en âge de procréer - personnes fragiles ou fragilisées par leur patrimoine génétique ou la maladie - travailleurs)
3. le développement des relais de prévention (par la formation, l'information, le partage des savoirs faire et des outils).

Parmi les actions-phares, nous retenons ci-dessous celles qui semblent plus particulièrement correspondre à des enjeux territoriaux pour le PNR Livradois-Forez et ses entreprises :

Axe 1 : PRESERVER LES MILIEUX DE VIE

Environnements extérieurs

Agir sur la qualité de l'air et les émissions sonores

Objectif général • **Protéger les habitants des effets de la pollution atmosphérique et du bruit.**

Objectifs opérationnels

- A1 : Limiter les expositions induites par le trafic routier.
- A2 : Limiter les expositions d'origine industrielle et agricole.

Agir sur la qualité de l'eau

Objectif général • **Garantir la satisfaction des besoins en eau d'aujourd'hui et de demain** en mettant en synergie les politiques de restauration des milieux et de sécurité sanitaire.

Objectifs opérationnels

- B1 : Sécuriser et pérenniser l'approvisionnement en eau potable
- B1-1 Protéger les ressources en eau destinées à la consommation humaine
- B1-2 Améliorer la qualité des eaux distribuées vis-à-vis des risques reconnus
- B1-3 Anticiper les facteurs de dégradation des eaux destinées à la consommation humaine
- B2 : Améliorer la sécurité des eaux de baignades et de loisirs nautiques
- B3 : Appréhender la qualité sanitaire des eaux d'irrigation
- B4 : Soulager les milieux récepteurs.

Agir sur la qualité des sols

Objectif général • **Intégrer l'impact de l'état des sols dans l'appréciation de la qualité sanitaire de l'environnement**

Objectifs opérationnels :

- C1 : Reconnaître et gérer les altérations des sols et des sédiments.

Environnements intérieurs professionnels

Prévenir les cancers du poumon liés à **l'exposition au radon** en lien avec le PRST.

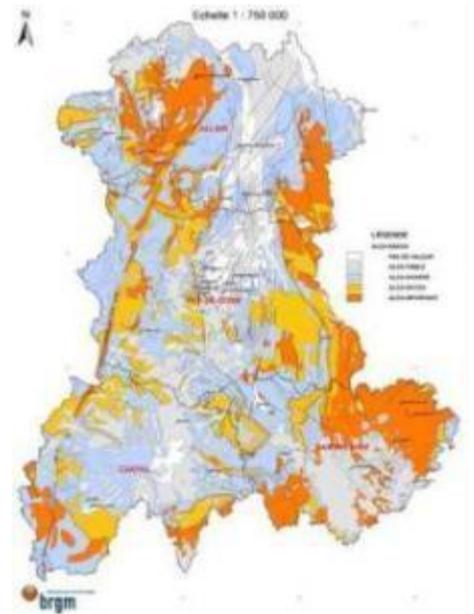
Carte BRGM potentiel d'émission de radon par le sol

Gris: faible

Bleu clair: modéré

Orange : moyen

Rouge: important



Axe 2 : PROTÉGER LES PERSONNES VULNÉRABLES

Protéger les personnes fragiles ou fragilisées

Objectif général • Prendre en compte la réceptivité particulière de certaines catégories de populations.

Objectifs opérationnels

- F1 : Limiter les expositions aux légionelles
- F2 : Limiter les expositions aux pollens allergisants
- F3 : Développer la concertation sur les ondes électromagnétiques

Protéger les personnes dans leurs activités professionnelles

Objectif général • Améliorer la connaissance sur les expositions aux risques en milieu professionnel et optimiser leur gestion dans une optique sanitaire et environnementale.

Objectifs opérationnels

- G1 : Mieux connaître les risques professionnels et les actions conduites à l'égard des CMR pour les développer.

Accompagner les actions collectives de prévention sanitaire en région Auvergne

Objectif général • Développer les synergies entre les politiques nationales et les politiques locales de développement durable et de prévention sanitaire.

Objectifs opérationnels

- I-1 : Relayer les campagnes nationales de sensibilisation et d'information sur les risques sanitaires d'origine environnementale.

- I-2 Promouvoir l'inscription d'actions de **prévention des risques sanitaires d'origine environnementale dans les programmes locaux (agenda 21 – ateliers santé ville - contrats territoriaux)**

Partager les éléments d'analyse et les expériences réussies

Objectif général • Favoriser l'accès aux éléments d'appréciation et le partage des savoirs faire.

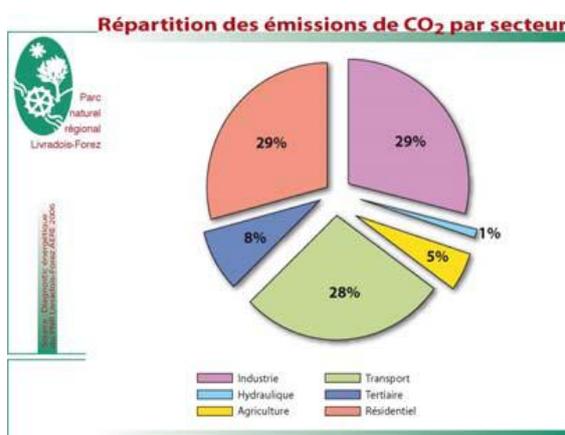
Objectifs opérationnels

- J-1 : Rapprocher les systèmes d'information du domaine de la santé, du domaine de l'environnement et du domaine du travail, concevoir des tableaux de bord dédiés à l'évolution des facteurs de risques sanitaires en Auvergne, créer un lieu d'échange régional sur la thématique santé environnement travail.

Schéma régional Climat Air Énergie Auvergne- 2012

Préambule : émissions PNR Livradois-Forez (hors SRCAE)

On lit dans le diagnostic préparatoire à la charte (2008) que les plus gros émetteurs de GES en PNR Livradois-Forez sont l'industrie et le résidentiel : "Au total, les émissions annuelles s'élèvent à 592 116 t, soit 6.05 t par habitant. Les plus gros émetteurs de CO₂ sont l'industrie et le résidentiel (29% chacun, 343 427 t/an à eux seuls), suivi de près par le transport (28%, 165 792 t). Le tertiaire, l'agriculture et l'hydraulique suivent avec respectivement 8%, 5% et 1% des émissions."



Après prise de connaissance du diagnostic énergétique ATEE, source de ces éléments, il s'avère que ces émissions correspondent uniquement aux émissions d'origine (directe) énergétique. Elles ne sont donc pas comparables avec les données régionales ci-dessous (ex : part de l'agriculture-forêt).



La répartition en Auvergne, en 2007, est la suivante :

Émissions de gaz à effet de serre : pour 70% issues de l'agriculture et des transports

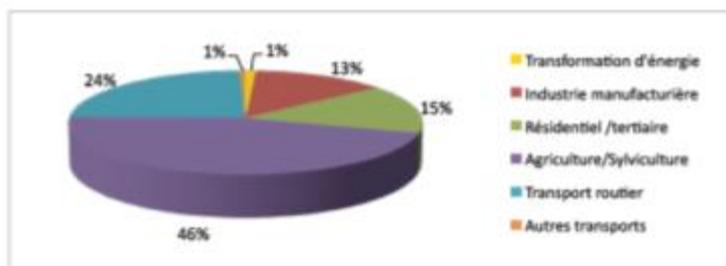


Figure n° 2 : Émissions de gaz à effet de serre de l'Auvergne en 2007

Réduction

L'objectif régional de diminution des émissions de GES pour l'industrie est de 18% d'ici 2020 à partir du niveau de 2008 (15% pour l'énergie).

Outre les efforts concernant les bâtiments (dont le la sobriété énergétique pour le tertiaire), il est prévu (entre autres) de :

- favoriser la réalisation de diagnostics énergétiques : "la réalisation des diagnostics ne présente pas de grosses difficultés techniques et la compétence est disponible dans les CCI et la CRMA".
- favoriser l'artisanat et l'industrie durables dont projets d'écologie industrielle, label PALME (Entre Dore et Allier à Lezoux), généralisation de la Charte du développement durable des parcs d'activités à tous les parcs d'activité régionaux, écoconception et design industriel
- optimiser la logistique dans la sylviculture (approvisionnement des scieries, chantier d'exploitation forestière, trajets domicile-travail des bûcherons)
- favoriser le recours au covoiturage pour les déplacements domicile-travail pour atteindre un taux de covoiturage de 2 voitures sur 10 avec au moins deux passagers.
- mettre en place des pratiques au sein des entreprises et des administrations permettant de réduire les déplacements en voiture des actifs, en incitant à la mise en place de PDE/PDA et le recours au télétravail ou à de nouvelles organisations du temps de travail.
- inciter un maximum de conducteurs à adopter une conduite économe en termes de consommation d'énergie (-10% de consommation par rapport à une conduite classique sur un véhicule "2020").
- inciter les entreprises de transport à privilégier des véhicules ou des dispositifs permettant de réduire les émissions unitaires des véhicules de leur flotte.
- développer les modes alternatifs aux PL / VUL dans leur domaine de pertinence, notamment en accompagnant le développement de l'opérateur de proximité de fret ferroviaire et du transport combiné.
- poursuivre la réduction des émissions unitaires des véhicules de transport de marchandises via les différents dispositifs existants (charte CO₂, CEE) et des incitations au renouvellement des flottes par des véhicules faiblement émetteurs (GES et polluants locaux).
- réduire les distances parcourues par des véhicules routiers, notamment en bout des circuits de livraison, en incitant à la mutualisation en termes de logistique (chargeurs / transporteurs) et en développant des plates-formes urbaines de logistique (exemple Clermont Livraison Propre (CLP)).
- à plus long terme, réduire les besoins de transport de marchandises "à la source" en travaillant sur le développement des circuits courts et sur une meilleure organisation et mutualisation entre modes et secteurs (réduction du nombre de sites à desservir, ...).

Adaptation

Trois principaux champs de vulnérabilité au changement climatique sont identifiés en Auvergne :

- les ressources en eau et les risques : pollution des eaux accentuée, conséquence sur les usages voire concurrence entre les usages, augmentation des risques inondation, sécheresse et mouvement de terrain.
- la forêt, l'agriculture, l'élevage, la gestion de l'espace et la biodiversité : stress hydrique, maladies, baisse de la productivité.
- le tourisme : sites de baignade, sports d'hiver, tourisme d'été à valoriser.

Les actions suivantes sont prévues :

- Lancer une réflexion globale sur les différents rôles joués par la forêt (biodiversité, tourisme, bois énergie, bois matériau, puits de carbone) et mettre en place les actions permettant de mieux les concilier et de les adapter aux impacts du changement climatique (choix des essences, modes d'exploitation), en lien avec les orientations régionales forestières.
 - Développer des systèmes de veille transversaux aux différentes filières (forêt notamment), et anticiper l'apparition d'éventuelles nouvelles maladies et espèces envahissantes non encore connues, en se basant sur les systèmes existants (Département santé des forêts, ANSES).
 - Faire un état des lieux précis de la vulnérabilité des activités touristiques au changement climatique en Auvergne et des opportunités à saisir : des études et des actions pourraient ainsi être mises en place pour faire évoluer les pratiques, diversifier l'offre et maintenir ainsi l'économie montagnarde, actuellement très dépendante du tourisme.
 - Accompagner les acteurs du tourisme en prenant en compte les conclusions du diagnostic : adaptation de l'offre existante (développer les stations de pleine nature, ...), diversification de l'offre touristique en l'adaptant aux futures pratiques (tourisme "de proximité", nouvelles activités...).
 - Mettre en place une politique de protection et de restauration des surfaces forestières et des zones de bocage sur les zones les plus exposées au risque "mouvements de terrain" ou "érosion des sols".
 - Développer la mobilisation de la ressource forestière : une jeune forêt en croissance constitue un puits de carbone alors qu'une forêt mature est un réservoir de carbone dont les fonctions de puits et de source de carbone sont équivalentes
 - Favoriser l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment
- + développement des énergies renouvelables : éolien dont petit éolien, bois-énergie, hydroélectricité, solaire thermique et photovoltaïque, méthanisation, géothermie/pompes à chaleur).

Schéma sectoriel développement durable - 2012-2015 – CCI d'Auvergne

Si l'on exclut l'axe "exemplarité des CCI", le plan d'actions 2012-2015 est organisé autour de 5 thèmes :

1. Sensibiliser, former
2. Accompagner à la performance DD des entreprises
3. Accompagner à l'ancrage territorial et au DD des territoires
4. Appréhender les évolutions des pratiques et du marché
5. Renforcer et structurer les partenariats avec les parties prenantes

Parmi les actions prévues :

Axe 1 : faire comprendre les enjeux du développement durable

- Sensibiliser au Développement Durable (Guide DD, Atelier RS, Café Eco,...) - À harmoniser
- Informer les repreneurs et les cédants- À déployer
- Former les créateurs repreneurs - À harmoniser (module DD stage 5 jours, module DD stage 13 semaines)
- Former les salariés - À déployer (produits catalogue CCI Formation Auvergne)

- . Former des catégories ciblées d'entreprises - À déployer (Ex : entreprises touristiques)
- . Former les étudiants - À déployer

Axe 2 : accompagner à la performance DD des entreprises

- . Accompagner les entreprises sur les nouvelles réglementations - À harmoniser Ex : accessibilité pour les commerces
- . Apporter une réponse réglementaire environnement sécurité à la demande - À harmoniser
- . Accompagner les entreprises à la formalisation des argumentaires DD dans les démarches de partenariats techniques et financiers - *Nouveau*
- . Apporter des méthodes et des outils pour intégrer les critères DD dans la réponse aux marchés publics y compris à l'international - *Nouveau*
- . Accompagner la mise en œuvre des affichages environnementaux et l'obtention des labels environnementaux des produits et services - *Nouveau*
- . **Faire un état des lieux et définir un premier plan d'action pour intégrer la performance DD dans la stratégie de l'entreprise** - À harmoniser Prédiag DD
- . **Accompagner à la mise en place d'un système de management de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) 2014-2015** - *Nouveau*
- . Sensibiliser et accompagner aux méthodes de conception innovante - *Nouveau* Eco-conception / Eco-innovation
- . Développer la GPEC territoriale dans les bassins d'emploi - À déployer
- . **Développer le travail collaboratif ou en groupement d'employeurs** - À déployer
- . **Accompagner le développement des services aux salariés d'entreprises** - À déployer
- . **Accompagner le développement de modèles économiques basés sur la mise en relation des ressources et savoirs faire locaux** - À harmoniser et à déployer écologie industrielle, projets collaboratifs



Axe 3 : renforcer la filière écoentreprises d'Auvergne

- . Développer un accompagnement individuel et collectif spécifique des éco-entreprises (en lien avec le cluster E2IA) - *Nouveau* Sur la base de l'opération pilote Allier - 2014-2015
- Il sera parfois nécessaire de créer des éco-activités pour fermer les boucles d'écologie industrielle (ex : au Naturopole, adjonction de l'entreprise VT Green pour traiter les déchets "de la terre à la terre").

Axe 4 : appréhender les évolutions et pratiques des marchés

- . **Intégrer au sein de l'observatoire régional une grille de lecture de l'évolution des attentes et pratiques DD des entreprises d'Auvergne** - *Nouveau*
- . **Mettre en place et suivre des indicateurs DD sur les marchés et zones géographiques précurseurs** - *Nouveau* En lien avec les partenaires du guichet unique à l'international

Axe 5 : renforcer et structurer les partenariats avec les parties prenantes

- . **Actualiser et hiérarchiser les attentes et enjeux portés par les Parties Prenantes du Territoire. Mettre en œuvre une représentation des intérêts des entreprises auprès des Parties Prenantes significatives** - À déployer

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez 1/2

Actions en cours ou en projet sur des thématiques RSE et concernant le Livradois-Forez	Enjeux possibles pour DERSELF
<p><u>Écologie industrielle territoriale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un bilan de flux réalisé sur 20 entreprises a permis de repérer de nombreuses synergies possibles. • Celle des cartons a été mise en œuvre avec succès. • D'autres pourraient être déployées (boues d'émouture entre autres) 	<ul style="list-style-type: none"> • Émergence de nouvelles pistes d'écologie industrielle territoriale • Renforcement du partenariat avec Macéo, les CCI et les Communautés de communes • Animation de collectifs d'entreprises interdépendants/solidaires sur une thématique donnée +lien territorial fort
<p><u>Écoconception</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Opération collective en phase de lancement, avec l'appui du pôle écoconception • Antériorité : 1 financement ADEME sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • L'écoconception comme tremplin vers l'écোসocioconception qui, elle, se rapproche plus de la RSE car elle intègre le regard des parties prenantes (Cf. question posée dans l'autodiagnostic)
<p><u>Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale</u></p> <p>Conduite sur le bassin de Thiers, cette opération doit permettre de mieux envisager les prochaines vagues de départs à la retraite, l'identification des compétences nécessaires et leur mode d'acquisition.</p> <p>74 diagnostics réalisés</p>	<p>Connexions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • savoir-faire techniques traditionnels = patrimoine immatériel territorial ?... les valoriser ? Les, transmettre ?... • développement de la formation continue sur le territoire (dont formation à la RSE) ? • transmission des compétences (tutorat, contrat de génération...) • diminution de la précarité (pour les femmes entre autres) • VAE collective • développement de l'employabilité • ...
<p><u>PRST (Plan Régional Santé au Travail – 2012-2014</u></p> <p>Ce plan porte une attention particulière aux plus fragiles (jeunes, seniors, précaires).</p> <p>3 axes ont été définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance en santé du travail en améliorant la veille sanitaire et la formation des jeunes, des futurs salariés, des futurs dirigeants - Poursuivre une politique active de prévention des risques professionnels - Encourager les démarches de prévention des risques professionnels dans les entreprises, notamment les PME et TPE. 	<ul style="list-style-type: none"> • La santé au travail comme porte d'entrée ou comme axe de développement de la RSE (question centrale des relations et conditions de travail) • Le plan régional est présenté comme plus pédagogique et incitatif que réglementaire, ce qui convient bien à une connexion avec la RSE • Coopération avec les acteurs de ce secteur dont la CARSAT, la DIRECCTE, l'ARACT ?
<p><u>Plan Régional Santé Environnement 2011-2013</u></p> <p>Ce plan se structure autour de 3 grands axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la préservation des milieux de vie (air - eau - sols - espaces clos) 2. la protection des personnes vulnérables (enfants – femmes en âge de procréer – personnes fragiles ou fragilisées par leur patrimoine génétique ou la maladie - travailleurs) 3. le développement des relais de prévention (par la formation, l'information, le partage des savoirs faire et des outils). 	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs connexions possibles entre enjeux territoriaux et RS des entreprises, sur les 2 premiers axes principalement ; il est envisageable de travailler avec l'I'REPS Auvergne et le Laboratoire Santé Publique de l'Université d'Auvergne

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez 2/2

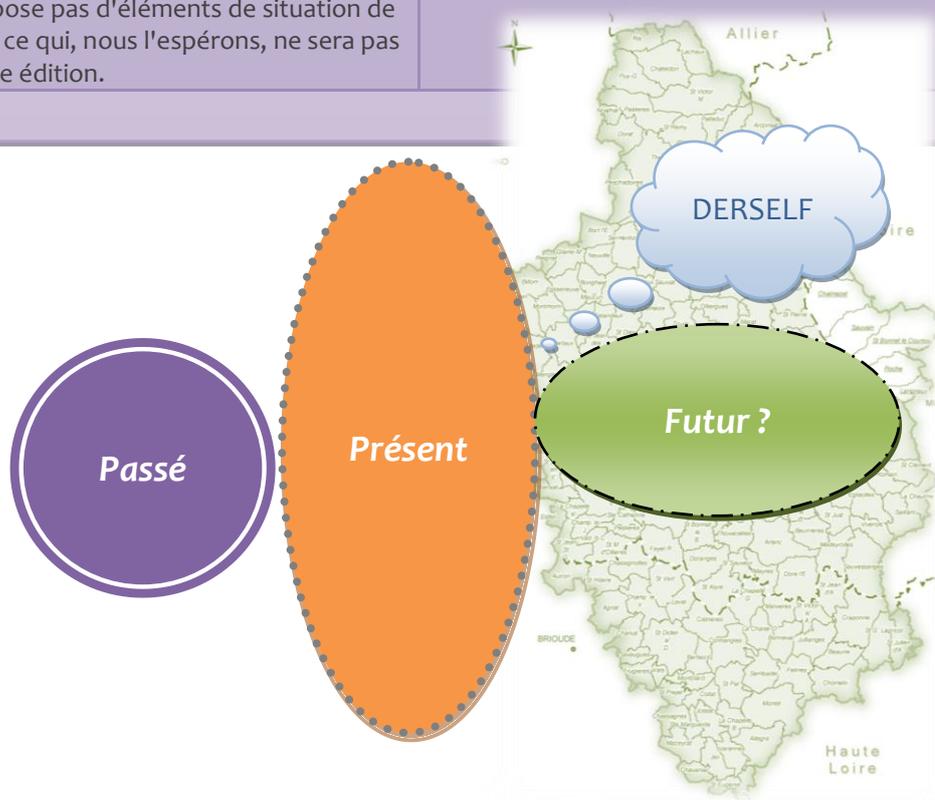
Actions en cours ou en projet sur des thématiques RSE et concernant le Livradois-Forez	Enjeux possibles pour DERSELF
<p><u>Schéma Régional Climat Air Énergie</u> Les 2 volets sont particulièrement riches en actions concernant les entreprises :</p> <ol style="list-style-type: none"> <u>réduction</u> : poursuivre les diagnostics énergétiques des bâtiments professionnels, favoriser l'artisanat et l'industrie durables, optimiser la logistique dont plates formes logistiques, favoriser le covoiturage, PDE/PDA, écoconduite, fret ferroviaire, charte CO₂, circuits courts. <u>adaptation</u> : réflexion sur les rôles joués par la forêt, systèmes de veille transversaux aux différentes filières, état des lieux de la vulnérabilité des activités touristiques, accompagnement des acteurs du tourisme, restauration des zones exposées aux glissements de terrain ou mouvements de sols, mobilisation de la ressource forestière, utilisation du bois dans le bâtiment, + développement des énergies renouvelables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Liens avec le domaine d'action "émissions de gaz à effet de serre" et avec la nécessité, y compris au niveau de l'entreprise d'intégrer les 2 volets : réduction et adaptation • Développement, dans le cadre de l'écologie industrielle, de leviers de réduction et d'adaptation : réduction de la distance parcourue par des véhicules routiers, utilisation du bois (local) dans le bâtiment, production d'énergies renouvelables
<p><u>Schéma sectoriel développement durable –CCI d'Auvergne 2012-2015</u> De nombreuses actions (dont celles inscrites en caractères gras pages précédentes) devraient favoriser le développement de la RSE... en Livradois-Forez entre autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Convergence entre les objectifs de DERSELF et ceux du schéma sectoriel • Renforcement de la filière éco-industries sur le territoire (connexion possible avec le projet d'écologie industrielle) • DERSELF est perçu (Cf. entretiens d'experts) comme une opération-pilote qui pourrait nourrir le schéma sectoriel DD régional

En synthèse : la contribution des données externes à "l'état des lieux des pratiques de RSE des entreprises du Livradois-Forez" – perspectives pour le développement de la RSE en Livradois Forez

L'apport des données externes	Quelles bases et quelles orientations pour DERSELF ?
<p><u>Des éléments de connaissance des pratiques assez nombreux, essentiellement déclaratifs et très morcelés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ces données dites "externes" ne sont pas aussi "externes" que cela : elles résultent majoritairement d'enquêtes conduites par des organismes publics ou consulaires auprès des entreprises. Elles doivent donc être interprétées avec toute la prudence nécessaire : quelle que soit la représentativité affichée, il est assez peu probable que les non déclarants aient des profils similaires aux déclarants, du fait —entre autres— des relations que l'entreprise entretient ou pas avec l'organisme émetteur. D'autre part, il est également peu probable que les déclarations soient, si ce n'est sincères, identiques à la vision des pratiques de l'entreprise que pourraient avoir des tiers ou d'autres parties prenantes. • La plupart des enquêtes thématiques (nous excluons ici les baromètres et enquêtes de conjoncture Cf. ci-dessous) sont à la base d'une action d'accompagnement, de résolution de problème ou de développement (ex : gestion des déchets) : elles portent donc sur un périmètre généralement très précis. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'approche analytique de pratiques relevant de la RSE est relativement complète dans sa dispersion ; elle offre <ul style="list-style-type: none"> • une assez bonne vision des thématiques environnementales • des éléments plus parcellaires sur les aspects sociaux. <i>Les questions sociétales (dont ancrage territorial) sont très peu abordées dans ces études (elles le seront dans l'autodiagnostic)</i> • Ce tour d'horizon permet de repérer des portes d'entrée vers la RSE = des thèmes déjà abordés mais à potentiel d'approfondissement ou d'élargissement, des sujets à enjeux : environnement, RH dont santé au travail... • Ces thèmes ont souvent été approchés prioritairement de façon réglementaire : il conviendra de dépasser rapidement ce stade pour permettre aux entreprises d'évoluer vers un stade de maturité plus bénéfique en passant d'une mise en conformité par thématique à une stratégie d'entreprise
<p><u>Des actions de progrès accompagnées, surtout dans le domaine environnemental</u></p> <p>Les entreprises du Livradois-Forez ont bénéficié d'un très bon taux d'accompagnement sur les différentes thématiques environnementales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les savoir-faire en accompagnement, la bonne connaissance des entreprises et la reconnaissance de leur part constituent des points d'appui précieux pour positionner DERSELF dans la continuité et l'élargissement des actions réalisées et des partenariats construits sur le Livradois-Forez
<p><u>Une approche et une connaissance systémiques de l'entreprise perfectibles</u></p> <p>Hormis peut-être les enquêtes de conjoncture ou sectorielles, cette collecte n'a pas vraiment permis de connaître de façon systémique la typologie des entreprises du Livradois-Forez et encore moins leur approche globale du développement durable (lorsqu'elle existe)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DERSELF pourrait se démarquer en permettant un accompagnement plus global de l'entreprise à partir d'une approche très intégratrice d'autres thématiques • Cet accompagnement s'adresserait véritablement à la mission et à la responsabilité du chef d'entreprise • Il permettrait de continuer à fédérer actions et acteurs, y compris acteurs privés travaillant sur une approche plus holistique de l'entreprise et de sa RSE • Des synergies inter-entreprises pourront être activées autour des acteurs et enjeux territoriaux. Il est, par exemple, possible d'imaginer des diagnostics d'entreprises qui se mutualisent dès lors qu'il y a des parties prenantes communes.

En synthèse : la contribution des données externes à "l'état des lieux des pratiques de RSE des entreprises du Livradois-Forez" – perspectives pour le développement de la RSE en Livradois Forez

L'apport des données externes	Quelles bases et quelles orientations pour DERSELF ?
<p><u>Un passé archivé, un présent omniprésent, un futur... à construire ? Des temps insuffisamment connectés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> En cette période de crise (que l'on a encore du mal à considérer comme systémique), tous les organismes sollicitent les chefs d'entreprise pour des enquêtes de conjoncture (pas moins de 4 simultanées sur le territoire !). Par contre, nous disposons de très peu d'éléments prospectifs. Certains sont, bien sûr, intégrés dans les nombreux documents-cadres dont la majorité concerne la région : SRADDT, PRSE, PRST, SRCAE, schéma sectoriel développement durable... Le Schéma Régional pour la Biodiversité cible plus l'agriculture que l'industrie. Nous n'avons pas, dans ce chapitre, cité le Schéma Régional de Développement économique et l'Agenda 21 régional car ils sont déjà anciens (à renouveler) et intégrés dans LE document-cadre prégnant pour DERSELF : la charte du PNR Livradois-Forez. Nous n'avons, pas, non plus, fait référence au Rapport de Développement Humain et Durable 2011-2012 de la Région car il ne propose pas d'éléments de situation de la RSE en Auvergne, ce qui, nous l'espérons, ne sera pas le cas de la prochaine édition. 	<ul style="list-style-type: none"> Les éléments de parangonnage réunis dans le rapport n°1 nous ont montré que ce qu'attendaient très généralement les chefs d'entreprise d'un appui externe en RSE relevait d'une incitation à "lever le nez du guidon" et à sortir des pressions court-termistes néfastes. Une des missions attribuées au programme DERSELF pourrait se situer dans la reconnexion (ou une meilleure connexion) des temps, des entreprises et du territoire : mieux valoriser les patrimoines immatériels construits par le passé (dont savoir-faire "tacites" ou informels), mieux envisager l'avenir des entreprises et du territoire, innover sur de nouveaux modèles économiques et d'autres façons de travailler ici...



CHAPITRE 2 : le regard des entreprises du Parc Naturel Régional Livradois Forez sur leurs pratiques en matière de RSE

Élément d'originalité de cette mission, cet autodiagnostic complète utilement la collecte de données externes, tout en impliquant le cœur de cible : les entreprises.

En effet, il est apparu très clairement lors du calage méthodologique :

- que la collecte de données externes, par ses aspects statiques et son incomplétude, s'avérerait insuffisante pour établir un état des lieux pour l'action
- que la perception des pratiques de son entreprise par le dirigeant était déterminante pour le développement de la RSE
- que la meilleure façon de connaître les pratiques des entreprises était de les leur demander... sans interférer sur la nature de la réponse et en estimant le degré de correspondance de ces informations avec les données externes
- que l'implication pouvait être suscitée, dès l'amont du projet, par cet outil-miroir qu'est l'autodiagnostic.

1) LES AMBASSADEURS ET AMBASSADRICES, PERSONNES CLÉS DU DISPOSITIF

Leur mobilisation

Quatorze ambassadeurs ont été "recrutés" par Etienne CLAIR par sollicitation des organismes partenaires (Cf. page 7 composition de l'écosystème DERSELF) :

- ✂ Annie DUDEK
- ✂ Audrey PEYRET
- ✂ Bénédicte TARNAUD-FRIOT
- ✂ Claudy COMBE
- ✂ Etienne CLAIR
- ✂ Jérôme RIBETTE
- ✂ Julien LACROIX
- ✂ Julien GOUBELY
- ✂ Laetitia BERTHON
- ✂ Pierre-Loïc SABETAY-SABIN
- ✂ Richard ANDRÉ
- ✂ Romain JACQUES
- ✂ Véronique GUIRAUD
- ✂ Véronique VALLÉ.

Ce collectif a pris progressivement forme, entre autres au cours de 2 réunions dédiées :

- le 31 janvier : définition et missions de l'ambassadeur, contributions à la construction d'un autodiagnostic spécifique (Cf. libellé définitif dans rapport méthodologie)
- 14 mars : point à mi-collecte (autodiagnostic), suites à donner.

De multiples messages ont également été diffusés sur AgoraProject, la plateforme collaborative DERSELF.

Le 18 avril, une première restitution des éléments collectés a été organisée : elle a rassemblé les ambassadeurs et les collectifs d'entreprises engagés dans le projet.

Le 22 mai, les ambassadeurs interviendront auprès des entreprises ayant répondu à l'autodiagnostic pour co-animer des focus-groups destinés à faire émerger des pistes d'action. Par ailleurs, ils rencontreront le matin même le DRH et le responsable communication de Sanofi-Vertolaye pour échanger sur la RSE de cette entreprise porteuse d'enjeux environnementaux territoriaux importants.

Entre janvier et mai 2013, une **belle dynamique humaine** s'est créée autour de ce projet : bien au-delà de l'étude et des résultats produits (déjà conséquents), c'est un **capital partenarial** qui s'est renforcé autour du PNR.

Ce collectif a en effet le mérite —et, d'après les participants, ce n'est pas son moindre intérêt— de fédérer des acteurs de domaines sociaux, économiques et environnementaux qui avaient peu l'habitude de réellement travailler ensemble (ou très ponctuellement). Maillon humain principal de DERSELF, il a aussi permis de montrer aux entreprises la coordination de leurs organismes d'accompagnement.

Ce collectif sera bien évidemment sollicité pour la suite du "jeu à enjeux" mais il a d'ores et déjà parcouru un chemin considérable à un rythme soutenu :

1. découverte des attendus et du rôle-clé de l'ambassadeur
2. homogénéisation des connaissances de base sur la RSE
3. partage d'un argumentaire RSE et DERSELF
4. clarification du rôle par étapes et mise en œuvre.



À ce jour 4 marches DERSELF ont été très correctement gravées autour de la collecte d'autodiagnostic. L'objectif général "**influencer le taux et la consistance des réponses mais pas leur nature (autodiagnostic)**" a été ainsi décliné :

- 🕒 1^{ère} quinzaine de février : répartition 1 ambassadeur par entreprise + participation à la qualification du fichier + INFORMATION des entreprises sur DERSELF et sur l'autodiagnostic

- 🕒 2^{ème} quinzaine de février : INFORMATION, MOBILISATION, EXPLICATION de la démarche (**19 février : courriel d'information aux entreprises**)
- 🕒 1^{ère} quinzaine de mars : INCITATION à répondre (**5 mars : lancement**)
- 🕒 2^{ème} quinzaine de mars : "RELANCE" AVEC QUESTIONNEMENT éventuel sur les freins (**19 mars : relance sur les non-répondants**).

Lors de la réunion du 14 mars, les ambassadeurs ont unanimement choisi de confier à Bénédicte Tarnaud-Friot (CCI) la coordination de la phase suivante : "aide à l'interprétation-premier accompagnement". L'expérience de Bénédicte en la matière est aussi précieuse que pertinente.

Leurs retours d'expérience

Le démarrage a été rapide et fort : certains se sont sentis un peu bousculés dans leur vision et leur organisation ; ceux qui n'ont pas pu participer à la réunion du 31 janvier ont estimé "avoir pris le train en route".

Beaucoup n'ont pas pu dégager "à temps" le temps nécessaire pour s'approprier véritablement le projet et commencer à agir dans la foulée. La plupart ont "rattrapé" ensuite ce léger décalage avec la feuille de route co-définie.

Dans l'idéal, un séminaire initial de 2 journées aurait été utile pour souder le groupe et permettre une certaine aisance par rapport à la RSE et à la sollicitation des entreprises sur ce thème. Mais une telle demande de disponibilité (déjà forte pour l'ensemble du projet) n'était pas immédiatement acceptable.

En conséquence, un certain nombre d'ambassadeurs n'étaient clairement pas dans leur zone de confort au moment de la relance des entreprises :

- pour certains, parce qu'ils ne maîtrisaient pas (encore) très bien le thème
- pour d'autres, parce qu'ils ne connaissaient pas bien les entreprises, voire n'étaient pas à l'aise dans le nécessaire contact téléphonique, le courriel s'avérant insuffisant
- pour tous, parce qu'ils n'avaient assez de temps disponible...

Mais... la plupart ont trouvé leurs moyens d'agir et le résultat collectif est là ! C'est la première réussite visible de DERSELF !

2) L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION, MAILLONS ESSENTIELS

La stratégie médiatique et ses résultats

Outre l'accompagnement et l'incitation directe des ambassadeurs —coordonnés par Etienne CLAIR et Dominique MICHALON— il nous est apparu nécessaire de prévoir un soutien médiatique. En effet, l'ambition du projet (Cf. rapport méthodologique) étant de porter la notion encore trop peu connue de RSE, il semblait indispensable de commencer à nourrir le terrain en faisant découvrir la RSE... et ses multiples intérêts.

Un communiqué de presse a été rédigé (Cf. rapport méthodologique) et la presse régionale a donc été informée ; les organismes partenaires —disposant de leurs propres newsletters et de sites internet— ont également été sollicités pour relayer l'information sur ce projet⁴.

Nous avons envisagé, entre février et avril 2013, 4 étapes dans les relations presse :

🕒 acte 1 : sensibilisation

Thème proposé : **la responsabilité sociétale, levier de performance... pour les PME aussi**

⁴ Bien qu'il s'agisse d'une étude valant évaluation initiale = réalisation d'un état des lieux, nous avons —du fait des fructueuses interactions dynamiques avec le Parc— de plus en plus tendance à considérer cette mission comme un lancement de projet, lancement basé sur un diagnostic partagé.

+ traitement à partir de la révélation des noms des lauréats des Trophées des entreprises du Livradois-Forez

- 🕒 acte 2 : information = le **communiqué** (mi-février)
- 🕒 acte 3 : témoignages = ***l'apport de l'autodiagnostic RSE créé par le PNR et ses partenaires...*** (mars)
- 🕒 acte 4 et + : premiers résultats (avril).

Si les actes 1 et 2, pilotés par le PNR avec un contenu pré-formaté, ont donné de bons résultats (reprise quasiment intégrale du communiqué de presse), l'acte 3 n'a pas été vraiment joué.

Le nombre d'autodiagnostic collectés à la clôture le 29 mars étant très satisfaisant, nous avons proposé de "relancer" les relations presse dès la semaine du développement durable (1^{ère} semaine d'avril) pour l'acte 4.

À noter, dans les conjonctions favorables : une déclaration forte du Président Marcon sur la RSE dans *La Voix des Entreprises* au mois de février.

Quelques extraits de la revue de presse DERSELF



L'information directe des entreprises-cibles

Après plusieurs discussions et l'examen de diverses options (Cf. rapport méthodologique), nous avons ciblé les entreprises installées sur le territoire du PNR de 6 salariés et plus, en excluant certaines activités de service (ex : agences bancaires, services à la personne) pour lesquelles la latitude de décision de l'établissement local paraissait faible.

Une première difficulté a été de constituer un fichier comprenant des adresses électroniques. En effet, ce fichier n'existait pas à l'échelle du Parc et les fichiers des partenaires ne comprenaient pas l'adresse électronique de toutes les entreprises.

C'est donc un important travail de constitution d'un nouvel outil qui a été réalisé par le PNR à partir de la base SIRENE récemment actualisée et en connexion avec les fichiers des partenaires, CCI principalement. Puis, les adresses électroniques manquantes ont été recherchées avec l'aide des ambassadeurs ; les adresses trop génériques (contact@...) ont été remplacées par des adresses nominatives.

Un fichier de 327 établissements est donc désormais disponible. Il a d'ores et déjà été actualisé à chaque utilisation :

- 🕒 le 19 février, envoi du courriel d'annonce de l'opération, courriel signé Tony Bernard
- 🕒 le 5 mars : envoi du courriel de lancement comprenant le lien propre à chaque entreprise, courriel également signé Tony Bernard (poids institutionnel)
- 🕒 le 21 mars : envoi du courriel de relance aux 272 établissements n'ayant pas encore répondu, message signé Étienne Clair (interlocuteur de proximité des entreprises). Initialement, cette relance en lot par courriel avait été planifiée le 19 mars mais elle a été décalée à la demande des ambassadeurs lors de la réunion du 14 mars, ceci pour ne pas générer d'interférences négatives avec leurs relances en cours.

La qualité de la prestation, la réactivité et l'adaptabilité de notre partenaire technique, Formitel, ont permis un déroulement en tous points conformes au scénario établi. La mise à disposition de tous les ambassadeurs d'un tableau de suivi a permis une visibilité en temps réel sur l'avancement (ou parfois la stagnation temporaire) de cette collecte.

Bien évidemment, pour équilibrer ce dispositif électronique asynchrone et souvent unilatéral (sans réponse), les ambassadeurs ont été incités à utiliser des médias synchrones (rencontres, téléphone...) pour inciter de façon plus relationnelle les chefs d'entreprise tout en recueillant leurs réticences, objections ou questions.

3) LES RÉSULTATS DE L'AUTODIAGNOSTIC

Le taux de réponse global et sa construction

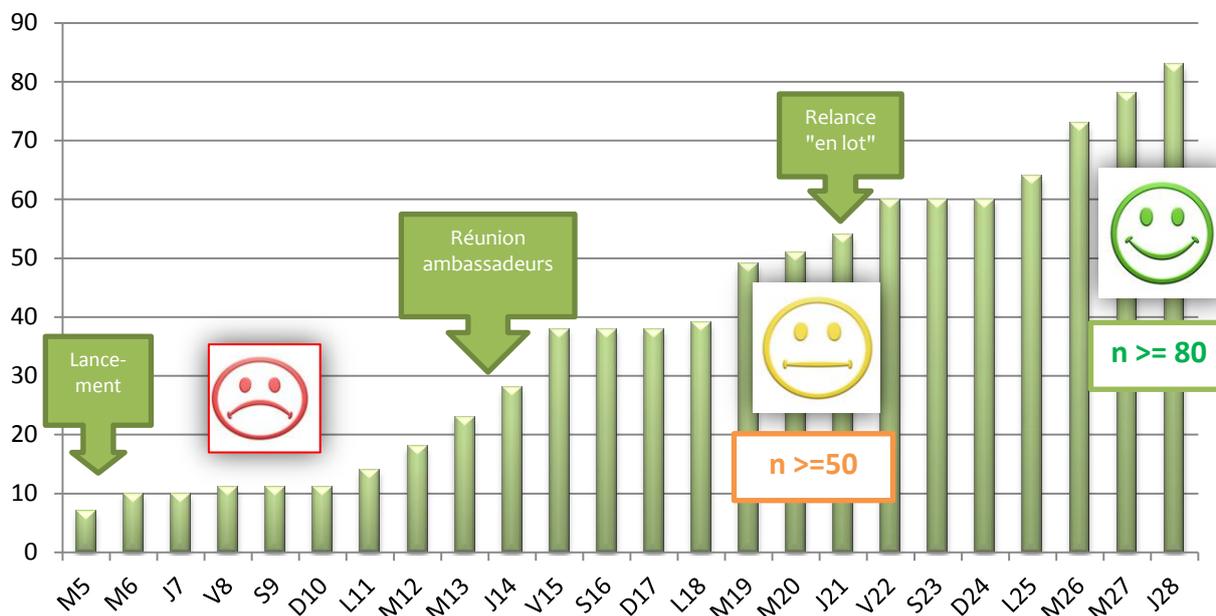
Nous représentons ci-dessous le nombre cumulé d'autodiagnostic reçus. À la clôture, 83 établissements avaient répondu pour **78 réponses exploitables** (5 autodiagnostic ne comportaient aucune réponse car ils ont été neutralisés pour ne pas générer de relances inopportunes). Si l'on considère que l'échantillon comportait encore de nombreux doublons, ce taux dépasse les 25% espérés.

Chemin faisant, pour stimuler l'action des ambassadeurs, nous nous sommes fixé **des objectifs chiffrés et datés** concernant la collecte d'autodiagnostic. 2 seuils ont été validés lors de la réunion du 14 mars avec les ambassadeurs :

- ↗ 50 autodiagnostic au 20 mars
- ↗ 80 autodiagnostic à la clôture.

Jugés ambitieux, ces 2 objectifs ont été atteints grâce à l'émulation entretenue au sein du collectif et à quelques contributions remarquables.

Nombre cumulé d'autodiagnostic



À titre indicatif, rappelons que l'enquête CCI-industrie a recueilli 79 réponses sur le territoire du PNR Livradois-Forez : elle est réputée pour son taux de réponse très important car cette enquête-baromètre produit des résultats appréciés par les entreprises. Sur ces 79 réponses, seules 6 entreprises se déclaraient intéressées en 2013 par le développement durable (Cf. chapitre 1).

Certes, notre démarche autodiagnostic n'est pas comparable pour plusieurs raisons :

- l'effet autodiagnostic versus l'enquête simple
- le champ thématique
- et, surtout, l'incitation des ambassadeurs (+ relais presse).

Nous nous étions donné comme maxime d'influencer très fortement le taux de réponse mais pas le contenu de la réponse. Il nous semble qu'aujourd'hui ce pari méthodologique est gagné, essentiellement par l'action des ambassadeurs.

En effet, la courbe du nombre cumulé de réponses est assez explicite : si l'on exclut la vague de primo-répondants (intéressés d'emblée par le sujet et/ou la démarche, curieux ou stimulés par le travail préalable d'incitation des ambassadeurs), ce sont les réactions en chaîne "relance des ambassadeurs par le PNR/relances téléphoniques des entreprises de leur part" qui ont provoqué des réponses sous 48 à 72 heures ; elles ont permis de rompre avec les quelques phases de ralentissement rencontrées tout au long des 24 jours de collecte.

Les caractéristiques des entreprises ayant répondu

Bien que satisfaisant, l'échantillon reste de taille modeste => nous interpréterons avec la plus grande prudence les résultats.

Examinons, dans un premier temps, les données collectées pour les items d'identification de l'entreprise et du répondant.

Taille de l'entreprise

La répartition est la suivante :

Taille	Nombre d'entreprises ayant répondu	% du total des entreprises ayant répondu	Nombre d'entreprises dans l'échantillon sollicité	% de l'échantillon sollicité
6 à 9 salariés	22	28%	113	34%
10 à 19 salariés	22	28%	113	34%
20 à 49 salariés	20	26%	66	21%
50 à 99 salariés	9	12%	22	7%
100 à 199 salariés	5	6%	9	3%
200 salariés et plus	-	-	4	1%
TOTAL	78	100%	327	100%

Nous notons une sous-représentation dans les réponses des plus petites entreprises de l'échantillon⁵ —se sentant, peut-être, un peu moins concernées par le sujet ou, tout simplement, plus facilement saturées de questionnaires— alors que les 4 plus grands établissements de l'échantillon n'avaient pas répondu à cet autodiagnostic à la date de clôture.

Secteur d'activité

Activité	Nombre d'entreprises ayant répondu	% du total des entreprises ayant répondu	Nombre d'entreprises dans l'échantillon sollicité	% de l'échantillon sollicité
Agroalimentaire	4	5%	8	2%
Bois/papier	3	4%	39	12%
Plasturgie	9	12%	24	7%
Métallurgie sauf coutellerie	18	23%	34	11%
Coutellerie	10	13%	42	13%
Divers*	33	43%	180	55%
TOTAL	78	100%	327	100%

* dans l'échantillon des répondants : chaudronniers, chauffagistes, négociant en bricolage, fabricant de cartes de rechargement, recycleurs, prothésiste dentaire...

Sont sous-représentés dans l'échantillon des répondants : les scieries et les transporteurs (catégorie divers) qui, dans leur très grande majorité, n'ont pas souhaité répondre.

Le 18 avril, Les ambassadeurs ont confirmé que ces secteurs sont souvent difficiles à mobiliser pour des actions individuelles ou collectives (si ce n'est Objectif CO2 pour les transporteurs).



en annexe 3, compte-rendu de la réunion ambassadeurs-collectifs d'entreprises du 18 avril

⁵ avec une égalité parfaite effectifs totaux/effectifs répondants entre les 2 premières tranches

Localisation géographique

Département	Nombre d'entreprises ayant répondu	% du total des entreprises ayant répondu	Nombre d'entreprises dans l'échantillon sollicité	% de l'échantillon sollicité
Loire	1	1%	8	2%
Haute-Loire	4	5%	17	5%
Puy de Dôme	73	94%	302	93%
TOTAL	78	100%	327	100%

La répartition par département des répondants est conforme à celle de l'échantillon complet. Leur localisation est précisée par la carte ci-dessous.



Le bassin d'Ambert est sous-représenté ; des contacts sont en cours avec Vivre et Travailler en Livradois-Forez, "anciennement" Agir en Livradois-Forez.

Le 18 avril, les ambassadeurs et collectifs d'entreprise confirment ce côté un peu "insulaire" du bassin d'Ambert, observé dans de multiples autres situations. Cette situation pose question, y compris aux chefs d'entreprise du bassin de Thiers qui ont du mal à travailler avec leurs collègues d'Ambert, lesquels semblent peu enclins à intégrer des dynamiques collectives.

Fonction du répondant

3 entreprises n'ont pas indiqué le nom et la fonction du répondant. Sur les 75 autres, ont répondu :

- le PDG, DG ou gérant, pour 43 entreprises
- le responsable ou animateur QSE, pour 12 entreprises

- un adjoint ou assistant de direction, pour 9 entreprises
- une personne occupant une autre fonction (RH, technique, supply chain, comptabilité, commercial, chargé de développement, conseil...) pour 11 entreprises.

Nous avons essayé, dès la constitution du fichier d'adresses électroniques, de cibler le DG. Dans les courriels d'annonce et de lancement, nous avons insisté sur la nécessité d'une vision globale de l'entreprise (voire d'une vision partagée, dans l'idéal, mais nous n'avons pas exigé ces regards croisés pour cet autodiagnostic de tout premier niveau).

Plus de la moitié des répondants sont des DG ou gérants ; parmi les autres, comme l'on pouvait s'y attendre, ce questionnaire a été assez souvent confié au responsable qualité ou QSE. Le reste des réponses est partagé entre des personnes ayant une mission généraliste (ex : adjoint de direction) et les différentes fonctions de l'entreprise (transversalité du sujet).

Les profils RSE globaux et par question centrale

Les questions posées proposaient, outre les commentaires, 5 items de réponse :

--	Pas du tout d'accord
-	Plutôt pas d'accord
+	Plutôt d'accord
++	Tout à fait d'accord
N/A	Non applicable

Pour la réalisation des graphiques "radar", nous affectons la cotation suivante :

- -2 points pour "pas du tout d'accord"
- -1 pour plutôt "pas d'accord"
- +1 pour "plutôt d'accord"
- +2 pour "tout à fait d'accord"
- 0 pour "non applicable".

Nous rappelons :

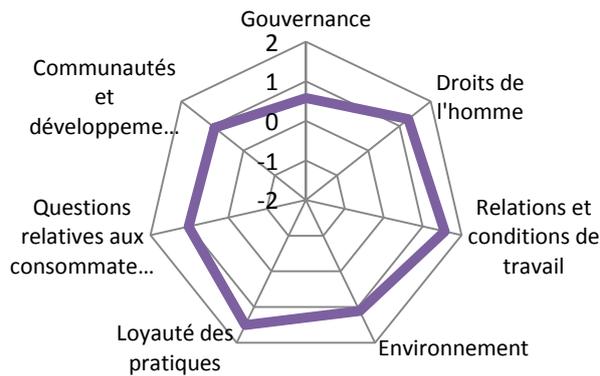
- que l'autodiagnostic Diag 26000 (1 882 réponses au 31 mars 2013) est réalisé spontanément, à la différence de DERSELF (ciblage des entreprises + incitation)
- que le questionnaire DERSELF est différent dans sa formulation (+ nombre de questions inférieur) mais compatible avec l'ISO 26000 (à partir de laquelle il a été conçu) et Diag 26000.

La comparaison sera donc très prudente et interprétée comme une simple indication.

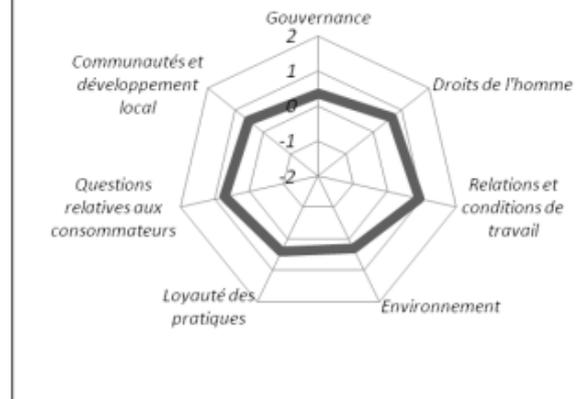
Point méthodologique

- ☒ **Le profil d'accord par question centrale** est calculé en appliquant une pondération de 1 pour chaque domaine d'action considéré (nombre différent entre DERSELF et Diag26000 mais moyenne => comparaison "indicative" possible)
- ☒ **Le profil global d'accord "pratiques RSE"** est calculé à partir des taux par question centrale (Cf. ci-dessous) en appliquant une pondération de 1 pour chaque question centrale.

Profil général DERSELF

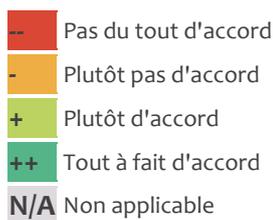
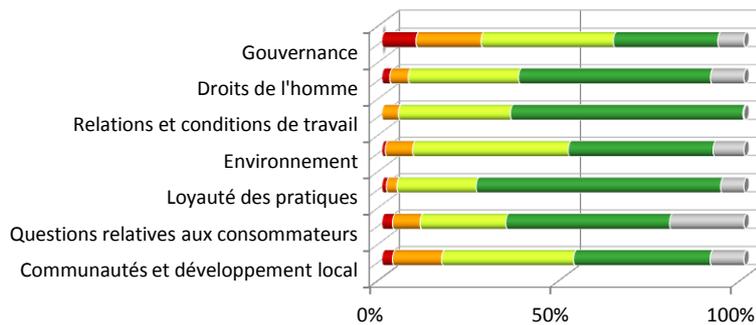


Profil général Diag 26000

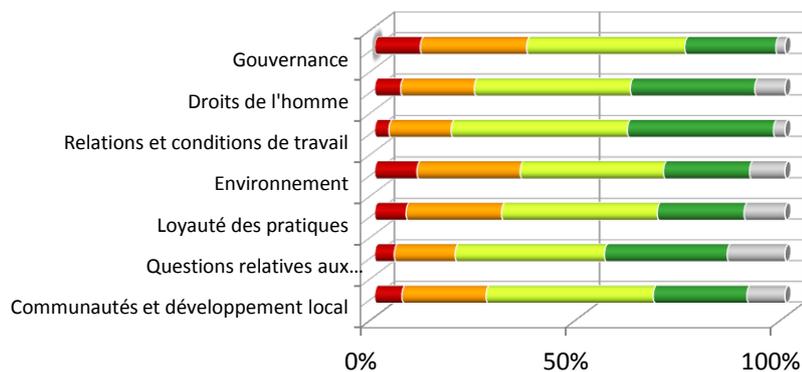


en annexe 2, répartition des réponses à au Diag 26000 au 31 mars 2013

Répartition des réponses DERSELF



Répartition des réponses Diag 26000



En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Points-clés de l'autodiagnostic PROFIL GLOBAL	Commentaires : points forts/points d'effort...
<ul style="list-style-type: none"> Les 78 entreprises du Livradois-Forez ont, globalement, jugé leurs pratiques RSE plus favorablement que les 1 882 répondants de Diag 26000 (qui ont réalisé spontanément leur autodiagnostic) 	<ul style="list-style-type: none"> Le regard des parties prenantes, recueilli dans un véritable diagnostic RSE viendra ou non confirmer cette auto-perception.
<ul style="list-style-type: none"> L'écart est particulièrement favorable à l'échantillon DERSELF pour la loyauté des pratiques, l'environnement et les droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> La typologie des entreprises considérées (taille, action internationale limitée, ancrage local, capitaux familiaux, management de proximité...) explique probablement les bons scores obtenus sur les questions relatives à l'éthique des pratiques et aux droits de l'homme Le déclaratif favorable sur les questions environnementales pourrait être lié au fort taux d'accompagnement sur ces questions et aux efforts produits au cours des dernières années
<ul style="list-style-type: none"> Sur les questions "gouvernance" et "communautés et développement local", les réponses DERSELF ne sont globalement pas plus favorables que celles de Diag 26000 	<ul style="list-style-type: none"> La structuration des ces 2 questions en domaines d'action étant similaire pour DERSELF et Diag 26000, nous établirons ci-après une esquisse de comparaison par domaine d'action pour ces 2 questions centrales (et ces 2 seulement)

Les profils détaillés = par domaine d'action

Gouvernance

Pour d'évidentes raisons de lisibilité, nous avons tronqué, dans le graphique, le texte des propositions. L'encadré ci-dessous présente le texte in extenso ; le domaine d'action concerné apparaît en majuscules.



Notre entreprise a défini ses VALEURS ; ces valeurs sont, pour nous, EN COHERENCE AVEC LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Notre entreprise possède une STRATEGIE ; cette stratégie est ECRITE

Notre STRATEGIE est PARTAGEE avec nos collaborateurs (qu'elle soit ou non écrite)

Nous avons un TABLEAU DE BORD avec des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux

Nous avons une démarche d'AMELIORATION CONTINUE (évaluation régulière de nos actions et ajustement)

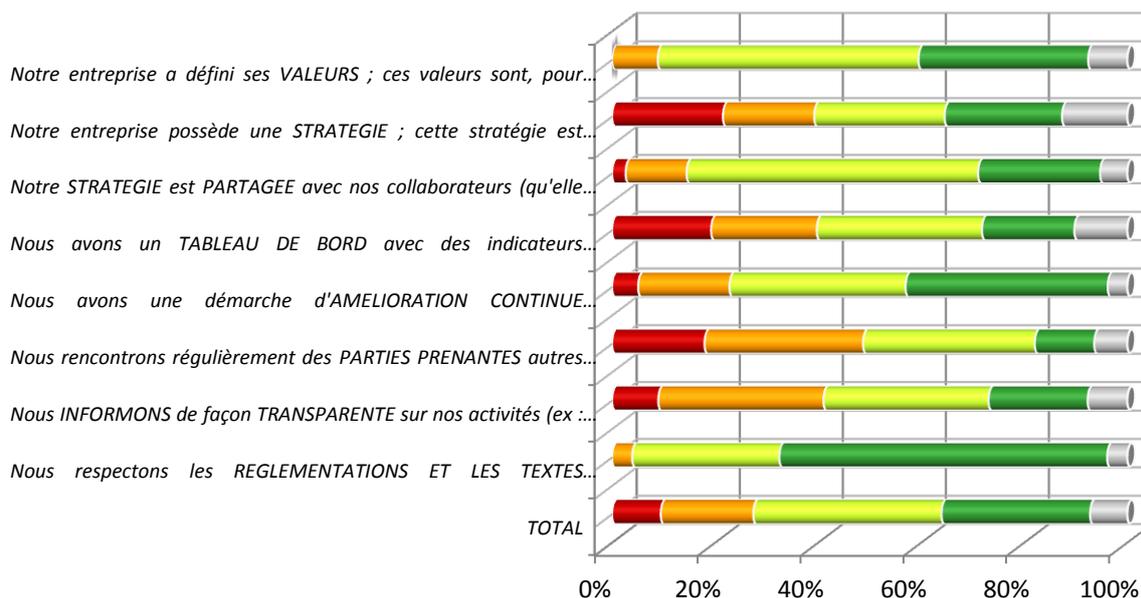
Nous rencontrons régulièrement des PARTIES PRENANTES autres que nos clients, fournisseurs, salariés et banquiers afin d'échanger sur nos actions (ex : collectivités, associations...)

Nous INFORMONS de façon TRANSPARENTE sur nos activités (ex : par un rapport d'activité, des réunions, notre site internet)

Nous respectons les REGLEMENTATIONS ET LES TEXTES INTERNATIONAUX partout où notre entreprise intervient

Répartition des réponses DERSELF "gouvernance"

■ Pas du tout d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Tout à fait d'accord ■ Non applicable



Extraits des commentaires

Attention ! Nous ne reprenons ci-dessous que le libellé succinct des questions mais les répondants ont réagi au libellé complet.

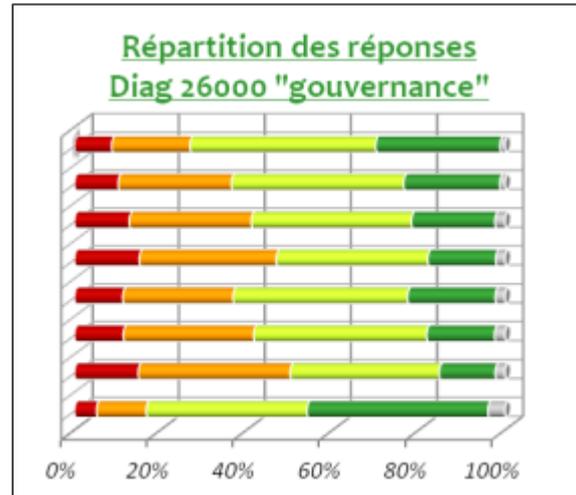
1. **Valeurs** : 1 entreprise rappelle qu'elle a signé le Pacte Mondial, 2 entreprises estiment que leurs valeurs leur sont apportées par l'ISO 14001 ; plusieurs signalent qu'elles ont des

valeurs mais non notifiées dans un document alors qu'un répondant parle d'esprit d'entreprise partagé et qu'un chef d'entreprise "n'a pas eu le temps d'approfondir le sujet"

2. **Stratégie écrite** : plusieurs se réfèrent à la politique monde ou France de leur groupe ; pour 3 entreprises, il s'agit de la politique qualité/environnement (répondants = responsables QSE !)
3. **Stratégie partagée** : "le plan stratégique partagé est présenté chaque année à l'ensemble des salariés"
4. **Tableau de bord** : "tableau de bord QSE", indicateurs mensuels
5. **Parties prenantes** : sont citées les CCI, OSEO, la CARSAT, le médecin du travail, les organisations professionnelles, l'ADEME, le Conseil Régional et le Conseil Général... mais une entreprise précise "à la demande de ces dernières" ; une autre cite le mécénat
6. **Information transparente** : "à développer", rapport, site...
7. **Amélioration continue** : ISO 9001 est citée comme référentiel
8. **Respect des réglementations** : sont citées les normes CE et REACH ; deux établissements citent leur outil de veille réglementaire ; "nous respectons les textes de lois que nous connaissons" !

La comparaison est ici possible avec Diag 26000 (questions similaires) mais il s'agit d'un ensemble d'entreprises en moyenne plus grandes et ayant spontanément réalisé l'autodiagnostic.

Les dirigeants de l'entité ont défini des valeurs, cohérentes avec les principes du Développement Durable.
Une approche stratégique a été définie, déclinée en plan d'actions et objectifs.
La stratégie a été communiquée, les collaborateurs de l'entité sont associés à son déploiement.
Des indicateurs (environnement, sociaux, économiques...) sont suivis régulièrement pour piloter les activités de l'entité.
Une démarche d'amélioration continue de l'entité est en place (plan d'actions, revue de direction, bench marking...)
L'entité a identifié ses différentes parties prenantes. Leurs attentes sont prises en considération dans les processus de décision de l'entité.
L'entité rend compte de l'impact de ses actions et décisions, de façon transparente, vers l'ensemble des parties prenantes.
L'entité veille à appliquer les réglementations des territoires sur lesquels elle intervient ainsi que les textes de référence internationaux.



En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Points-clés de l'autodiagnostic GOUVERNANCE	Points forts/points d'effort... Voies de progrès ?
<ul style="list-style-type: none"> ☉ Les entreprises ayant répondu sont assez fréquemment en désaccord sur les domaines d'action suivants : <ul style="list-style-type: none"> . existence d'une stratégie écrite . tableau de bord avec indicateurs économiques, sociaux et environnementaux . rencontre avec leurs parties prenantes (2nd cercle et plus) et, dans une moindre mesure, information-communication. ☉ Les scores sont d'ailleurs plus faibles sur ces mêmes items que pour les répondants Diag 26000. ☉ Le nombre total de commentaires est faible mais ni le PNR ni les communautés de communes ne sont cités spontanément comme parties prenantes rencontrées. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Un déficit de structuration et de connexion apparaît. S'agit-il, pour autant, d'un besoin, donc d'une voie de progrès ? La question sera posée aux entreprises le 22 mai via une définition et une cotation des leurs enjeux RSE. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Il est, bien évidemment, possible et souhaitable d'accompagner les entreprises qui le souhaitent dans la construction/révision de leur démarche stratégique et dans la mise en place de tableaux de bord adaptés. ✓ Pour ceux qui indiquent que " parfois, on ne sait plus, on n'a plus d'idées", il est également souhaitable de susciter un travail de réflexion stratégique mais également des contacts inter-entreprises du PNR LF avec des rencontres "laboratoire d'idées de progrès", voire de simples visites et échanges avec d'autres entreprises (style club Réussir, Entreprises et Territoires, Plateforme 21 mais centré sur le PNR). ● L'identification et le dialogue avec les parties prenantes ainsi que l'information transparente et la communication responsable font pleinement partie des inflexions apportées par la RSE ; il est possible d'avancer sur ces sujets dans le cadre de formations-actions. ● Le questionnaire ayant été assez souvent confié à des responsables QSE, plusieurs ont assimilé la stratégie d'entreprise à la politique QSE => il conviendra d'être très vigilant pour véritablement avancer en RSE, soit sur l'élargissement de la vision globale de l'interlocuteur QSE (sur la stratégie d'entreprise entre autres !) soit sur le choix d'un autre interlocuteur ● La légitimité du PNR et des communautés de communes sur le champ économique pourra être encore renforcée par une action RSE de proximité (territoriale ?)
<ul style="list-style-type: none"> ☉ L'accord est plus fréquent et important que dans le Diag 26000 sur les domaines d'action suivants : <ul style="list-style-type: none"> . la définition de valeurs propres à l'entreprise . le partage de la stratégie . l'amélioration continue . le respect de la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Il reste délicat d'interpréter ces différences et ces "points de force relatifs" mais, comme pour les différences entre questions centrales, il nous semble que la taille, le type de capital, le type de management, des lignes hiérarchiques souvent courtes et le rayon d'action de ces entreprises expliquent une grande partie de l'écart... à moins qu'il n'y ait une culture entrepreneuriale et managériale ou un style de fonctionnement ou des valeurs spécifiques au Livradois-Forez ?

Droits de l'homme

Nous AVONS VERIFIE que chez nos fournisseurs, clients, sous-traitants... en particulier à l'étranger, les droits de l'homme sont respectés (dont non travail des enfants, sécurité...)

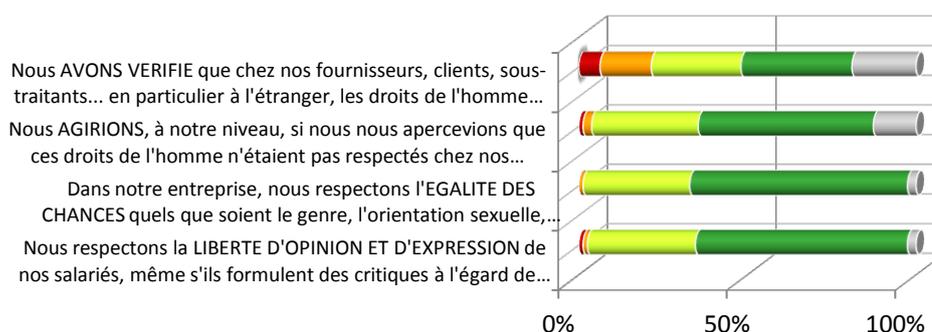
Nous AGIRIONS, à notre niveau, si nous nous apercevions que ces droits de l'homme n'étaient pas respectés chez nos fournisseurs, clients, sous-traitants...

Dans notre entreprise, nous respectons l'EGALITE DES CHANCES quels que soient le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, la couleur de peau, les convictions politiques, le handicap, l'état de santé

Nous respectons la LIBERTE D'OPINION ET D'EXPRESSION de nos salariés, même s'ils formulent des critiques à l'égard de notre entreprise



Répartition des réponses DERSELF "droits de l'homme"



Extraits des commentaires

- Vérification** : "nous privilégions les approvisionnements en euros", "demande d'engagement (pas de vérification physique systématique)", "charte éthique envoyée aux principaux fournisseurs et sous-traitants", "pas toujours facile", "aucune sous-traitance étrangère", "nous évitons de travailler avec la Chine", "fournisseurs européens"
- Action** : "pas toujours facile", "résiliation de contrat"
- Égalité des chances** : "objectif égalité hommes-femmes en cours", "nous avons employé des personnes de milieux sociaux et professionnels différents", "choix à l'embauche", "6% du personnel est travailleur handicapé"
- Liberté d'opinion et d'expression** : "à développer", "écoute des salariés", "nous faisons même des enquêtes de satisfaction interne"

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Points-clés de l'autodiagnostic DROITS DE L'HOMME	Points forts/points d'effort... Voies de progrès ?
<ul style="list-style-type: none"> Le domaine d'action qui pose le plus de problèmes aux répondants est celui de la vérification du respect des droits de l'homme chez les fournisseurs. Plusieurs évitent de travailler avec des pays présentant des risques sur ce sujet (voire sur d'autres !) 	<ul style="list-style-type: none"> La difficulté des achats responsables est évoquée à travers ce domaine d'action "vérification". Pour les entreprises qui le souhaitent, un accompagnement sur la base de la déclinaison "ISO 26000 achats responsables" est envisageable.
<ul style="list-style-type: none"> Satisfaction des employeurs sur l'égalité de chances alors qu'il y a une précarité plus accentuée des emplois féminins (Cf. chapitre 1) 	<ul style="list-style-type: none"> Discordance à mettre en évidence le 22 mai => explications ? Pistes d'action : prise de conscience ? ajustement des pratiques ?...

Relations et conditions de travail

Dans notre entreprise, nous proposons, le plus possible, des **CONTRATS** à durée indéterminée et nous limitons le temps partiel non choisi

Nous assurons des **CONDITIONS DE TRAVAIL** justes et appropriées (salaires, horaires...)

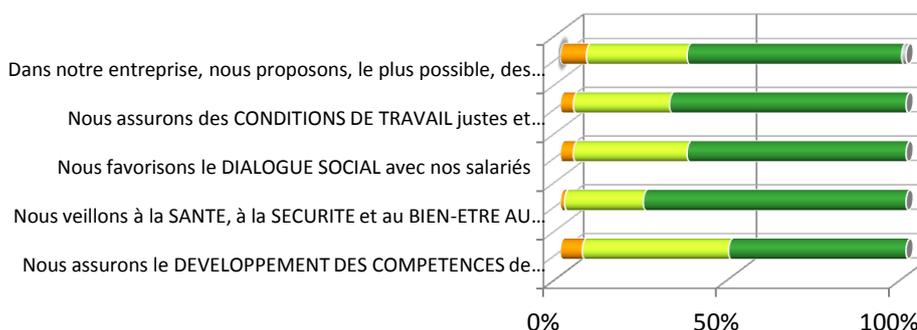
Nous favorisons le **DIALOGUE SOCIAL** avec nos salariés

Nous veillons à la **SANTE**, à la **SECURITE** et au **BIEN-ETRE AU TRAVAIL** de nos salariés (équipements de protection, ergonomie, risques psycho-sociaux...)

Nous assurons le **DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES** de nos salariés et leur **EMPLOYABILITE** (formation continue, tutorat...)



Répartition des réponses DERSELF "relations et conditions de travail"



Extraits des commentaires

- CDI** : "intérim et contrats courts compte-tenu de la variation forte d'activité d'une semaine à l'autre", "4 embauches CDI depuis janvier", "nous avons créé 2 CDI en 1 an", recours aux intérimaires selon l'activité, aucun contrat hors CDI (2 fois), "tout dépend du carnet de commandes et des perspectives"
- Conditions de travail** : "nous tâchons", à la demande du salarié, "le nombre d'heures travaillées est respecté, sinon rattrapé en RTT", accords d'entreprise, service RH, service HSE de 2 personnes, DU + étude de pénibilité, horaires libres
- Dialogue social** : efforts à faire, "oui, c'est une réussite", "tous nos salariés peuvent dialoguer avec leurs supérieurs, du fait de la taille de l'entreprise", CE, écoute des salariés, réunion avec partenaires sociaux, CE et CHSCT, réunion-apéritif
- Santé, sécurité, bien-être au travail** : certifié OHSAS 18001, document unique revu et mis à jour régulièrement, "oui, je travaille avec eux, je vois donc les mêmes choses qu'eux, ce qui m'aide à anticiper les risques", "les salariés respectent le port d'équipements spécialisés", responsable SHE sur site, application de la réglementation, formation SST

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Points-clés de l'autodiagnostic RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les chefs d'entreprise s'avèrent plutôt fiers de pouvoir recruter, former, dialoguer... c'est à dire assurer pleinement leur rôle d'employeur ou, tout au moins, "faire leur possible" => réactions plutôt défensives sur les CDI. Un seul avoue des marges de progrès souhaitables dans le dialogue social et la formation.

Points forts/points d'effort... Voies de progrès ?

- Le point de vue des salariés et des organismes tiers intervenant en santé, sécurité, RH dont formation est ici essentiel =>
- le décalage sur la santé-sécurité avec les données CARSAT interpelle => entreprises de l'échantillon plus vertueuses ? Visions différentes ? => question à poser le 22 mai
- il n'est pas facile pour le répondant d'être "objectif" sur le dialogue social

Environnement

Dans notre entreprise, nous agissons pour la **PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT** en limitant notre production de déchets et nos rejets dans l'air, l'eau ou les sols.

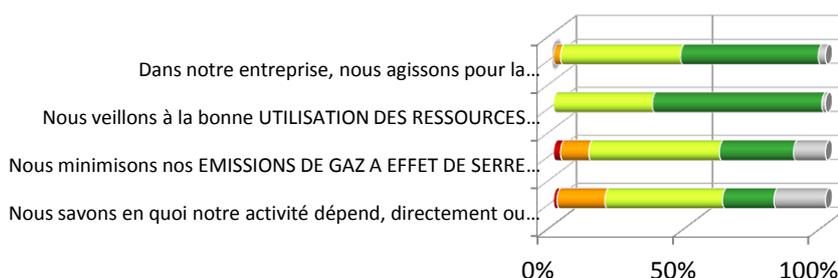
Nous veillons à la bonne **UTILISATION DES RESSOURCES** (matières premières, énergie, eau...) en limitant leur consommation et le gaspillage

Nous minimisons nos **EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE** ; nous nous organisons pour **ADAPTER NOTRE ACTIVITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Nous savons en quoi notre activité dépend, directement ou indirectement, de la **BIODIVERSITE** (services écosystémiques) ; nous minimisons nos impacts négatifs et augmentons nos impacts positifs sur la biodiversité.



Répartition des réponses DERSELF "environnement"



Extraits des commentaires

1. **Préservation de l'environnement** : certifié ISO 14001, Imprim'Vert, suivi des rebuts, tri et traitement des déchets, impacts négligeables, renouvellement du parc véhicules/engins, démarche environnementale en cours de mise en place, recyclage acier/huiles usagées, tri sélectif sur chantiers et ateliers, bois traités (contrainte énorme), tri et réparation des palettes, presse à balle pour le déchets plastiques
2. **Utilisation des ressources** : certifié PEFC, suivi des consommations (2 fois), "fait", démarche environnementale en cours de mise en place, "évidemment étant donné le coût des matières premières et de l'énergie", système de récupération des eaux pluviales pour les stations de lavage des camions
3. **Gaz à effet de serre** : sensibilisation des salariés, nacelle électrique, flotte camions, rejets suivant activité, démarche environnementale en cours de mise en place, pas de brûlage sur chantier, pneumatiques adaptés en fonction des saisons, signature d'une charte d'engagement volontaire en 2009
4. **Biodiversité** : nous ne travaillons exclusivement que des matériaux naturels, recyclables, pas de réel travail sur ce sujet, démarche environnementale en cours de mise en place, utilisation des déchèteries

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Points-clés de l'autodiagnostic ENVIRONNEMENT	Points forts/points d'effort... Voies de progrès ?
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Si les 2 premiers domaines d'action sont au vert, il n'en est pas de même des domaines "gaz à effet de serre" et "biodiversité" qui enregistrent un % non négligeable de désaccords mais également un taux important de "non applicable". ☞ Cela nous paraît curieux car toute activité, services compris, génère des GES => compréhension du sujet ? Confusion avec une pollution directe visible ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est, bien sûr possible d'accompagner les entreprises qui le souhaitent sur les 2 domaines d'action "gaz à effet de serre" et "biodiversité" avec, pour chacun 2 aspects : les impacts causés par l'entreprise mais aussi la réciproque : adaptation de l'entreprise au dérèglement climatique et évaluation de sa dépendance des services écosystémiques • Compte-tenu d'une possible méconnaissance des 2 volets de ces sujets, des réunions d'information pourraient préalablement être organisées

Loyauté des pratiques

Dans notre entreprise, l'ETHIQUE pratiquée garantit l'absence de pots de vin, d'abus de pouvoir, de détournement de biens, de conflits d'intérêt, d'abus d'influence

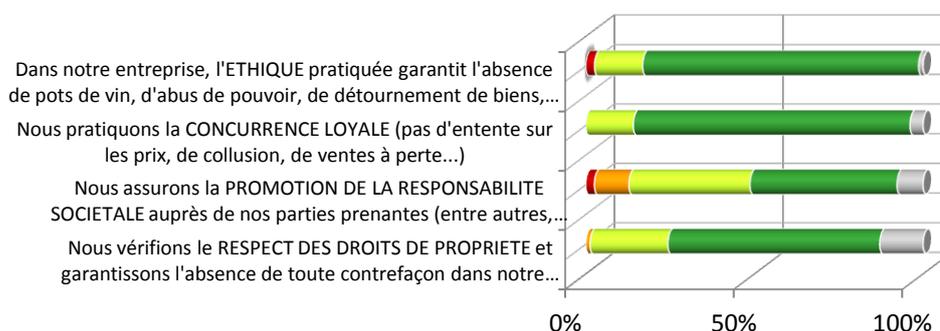
Nous pratiquons la CONCURRENCE LOYALE (pas d'entente sur les prix, de collusion, de ventes à perte...)

Nous assurons la PROMOTION DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE auprès de nos parties prenantes (entre autres, nous pratiquons les achats responsables)

Nous vérifions le RESPECT DES DROITS DE PROPRIETE et garantissons l'absence de toute contrefaçon dans notre activité, qu'elle puisse être liée à nos pratiques, à celles de nos clients ou à celles de nos fournisseurs (absence de piratage, respect des droits de propriété intellectuelle dont brevets...)



Répartition des réponses DERSELF "loyauté des pratiques"



Extraits des commentaires

- Éthique :** "ça existe... ???", "pourtant, ça existe : j'ai perdu des marchés", respect de la charte du groupe, depuis longtemps, engagement écrit de chacun
- Concurrence loyale :** "nos produits sont uniques, donc prix unique", respect de la charte du groupe, "pas de moule chinois", choix de la concurrence
- Promotion de la responsabilité sociétale :** à chaque fois que c'est possible, le plus possible, respect de la charte du groupe, sélection du fournisseur
- Respect des droits de propriété :** "notre métier : la création ; nous connaissons le pillage de la part de la Chine et ailleurs", "oui, nous y sommes sensibles", respect de la charte du groupe, choix des traitements

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Points-clés de l'autodiagnostic LOYAUTÉ DES PRATIQUES	Points forts/points d'effort... Voies de progrès ?
<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs entreprises du Livradois-Forez ont déjà été victimes de problèmes d'éthique, de concurrence déloyale ou de contrefaçon 	<ul style="list-style-type: none"> La priorité est plutôt d'aider les entreprises à protéger leur propriété industrielle => voir, par exemple, le programme régional d'intelligence économique
<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas de problème reconnu concernant leurs propres pratiques, si ce n'est que la promotion de la responsabilité sociétale reste perfectible 	<ul style="list-style-type: none"> La promotion de la responsabilité sociétale viendra avec... le développement de la responsabilité sociétale en Livradois-Forez.

Questions relatives aux consommateurs

Dans notre entreprise, nous nous assurons que les **INFORMATIONS** données à nos clients et aux utilisateurs finaux soient **CLAIRES** et **JUSTES** (prix clairement affiché, contrats clairs, absence de publicité trompeuse...)

Nos produits ou services respectent ou favorisent la **SANTE** et la **SECURITE** des utilisateurs

Nous avons développé l'**ECO-SOCIO-CONCEPTION** de nos produits (prise en compte des impacts sociaux et environnementaux de nos produits sur l'ensemble de leur cycle de vie) ; nous incitons nos clients et utilisateurs finaux à une **CONSOMMATION RESPONSABLE** (modes de consommation, recyclage)

Nous assurons un **SERVICE APRES-VENTE** qui traite efficacement toutes les réclamations ou suggestions de nos clients

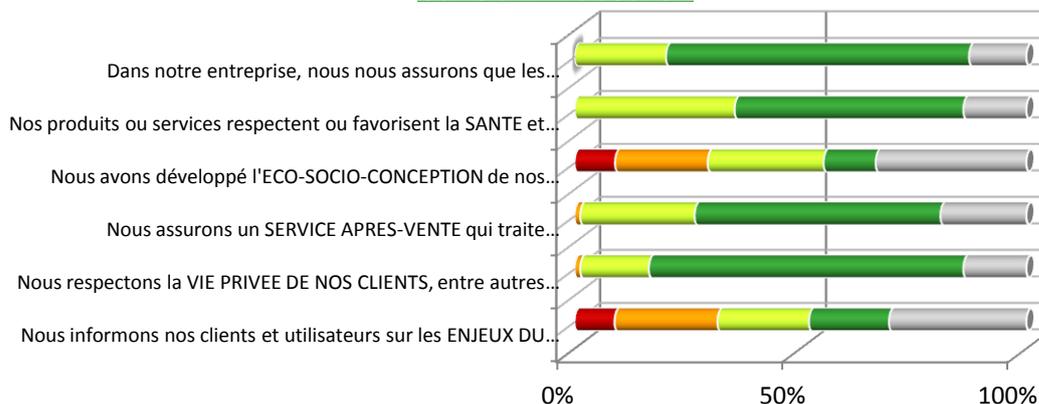
Nous respectons la **VIE PRIVEE DE NOS CLIENTS**, entre autres en protégeant les données les concernant (pas d'utilisation abusive de leurs adresses, droit de vérification et de retrait)

Nous informons nos clients et utilisateurs sur les **ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE** en lien avec nos produits ou services (étiquetage, actions d'éducation...)

Protection du consommateur



Répartition des réponses DERSELF "questions relatives aux consommateurs"



Extraits des commentaires

1. **Informations claires et justes** : "nous faisons plus de 70% à l'export, impossible si nous ne respectons pas cela", "oui, c'est notre image", contrat groupe, "nous pouvons nous interroger sur les produits traités", "c'est la moindre des choses", catalogue/site internet, sous-traitance à 100%
2. **Santé et sécurité des utilisateurs** : si connaissance, "j'ai arrêté tout solvant et vernis, travail à la cire naturelle, nos produits sont bios", certificat d'alimentarité, "revue de contrat", dans la mesure du possible
3. **Éco-socio-conception et consommation responsable** : "nos produits ont recyclables et, à part se perdre, durant plusieurs vies d'homme", "bacs pour cartouches usagées qui sont enlevés par une société de recyclage" ? "nous construisons depuis longtemps des maisons HQE et BBC," exigence ISO 14001
4. **Service après-vente** : suivi et traitement des réclamations clients, "oui", suivi de réclamations, "sous-traitance à 100%"
5. **Vie privée de nos clients** : "jamais, j'y tiens en tant que consommateur aussi", service client, "nous travaillons principalement avec des entreprises",

6. **Information sur les enjeux du développement durable** : peu d'information, "oui, voir notre site", "ex : pictogramme éco-emballage", sous-traitance à 100%

En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Points-clés de l'autodiagnostic <u>QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS</u>	<u>Points forts/points d'effort... Voies de progrès ?</u>
<p>👁️ 2 points de désaccord fréquent sont mis en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'éco-socio-conception • l'information des clients sur les enjeux du développement durable. <p>Dans les 2 cas, un nombre important d'entreprises considèrent également que ce domaine d'action "n'est pas applicable pour elles".</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compte-tenu du nombre d'entreprises qui considèrent que l'écosocioconception et l'information des clients sur les enjeux du développement durable ne sont pas applicables, une information des conseillers et des entreprises sur ces thèmes parait nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> • l'éco-socio-conception s'applique aussi aux services (c'est même une voie d'innovation de modèle) et à des fournisseurs/sous-traitants • l'information s'applique aussi aux clients "BtoB"; les relations "donneur d'ordre/sous-traitant" ne doivent pas être à sens unique. • Comme pour le domaine d'action "gaz à effet de serre", nous notons ici une vision restrictive des frontières et, donc, des responsabilités de l'entreprise. Les actions générales d'information-formation sur la RSE devront faire comprendre cette notion de responsabilité élargie, supra-réglementaire, bien sûr, mais aussi étendue, en co-responsabilité, à l'amont, l'aval et l'à-côté de l'activité (dont le territoire !). • Le programme régional "écoconception" qui démarre peut constituer une porte d'entrée vers l'éco-socio-conception : il "restera" à mieux considérer les parties prenantes afin de migrer vers l'éco-socio-conception, ce qui est tout à fait en phase avec le développement de la RSE en Livradois-Forez ! • Un travail sur la communication responsable, en phase avec " l'ISO 26000 et les métiers de la communication" pourra être envisagé dans un second temps.

Communautés et développement local

Notre entreprise participe à la VIE DE NOTRE TERRITOIRE (dont vie associative)

Nous contribuons localement à L'EDUCATION ET A LA CULTURE (interventions en formation, accueil de stagiaires ou apprentis, mécénat culturel...)

Nous contribuons, autant que possible, à la CREATION D'EMPLOIS LOCAUX

Nous contribuons localement au TRANSFERT ET A LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES

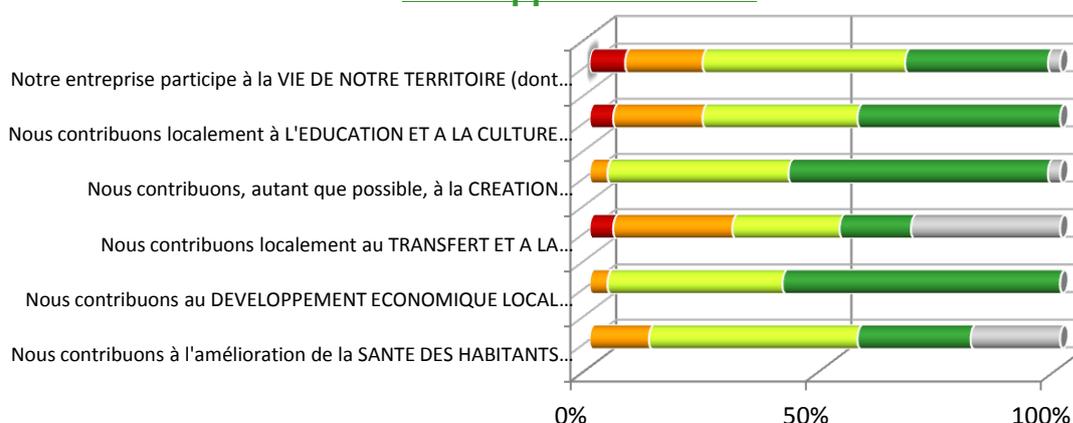
Nous contribuons au DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL (investissements, recours aux fournisseurs locaux, emploi local, soutien à la création d'entreprise...)

Nous contribuons à l'amélioration de la SANTE DES HABITANTS (identification et réduction de nos impacts négatifs, appui aux actions de prévention...)

Contribution au développement local



Répartition des réponses DERSELF "communautés et développement local"



Extraits des commentaires

- Vie de notre territoire** : à de rares occasions, "dons différentes associations + calendriers", "non, pas assez de temps...", sponsors, pas d'implication notable, dirigeant membre du conseil municipal, sponsoring
- Éducation et culture** : "vu les ponctions qui arrivent, ce sera de plus en plus difficile", accueil de stagiaires et apprentis (2 fois), à développer, "oui, fortement", "stagiaires, mécénat culturel, humanitaire, sportif", "le site est fréquemment visité par les écoles, GRETA", parfois des stagiaires, "on commence avec la mission locale", "nous accueillons dans la mesure du possible n'étant pas habilités à recevoir du public à l'intérieur", sponsoring concerts, accueil de stagiaires/journées portes ouvertes
- Création d'emplois locaux** : "oui, uniquement locaux", "sous-traitants locaux", "on commence avec la mission locale"
- Transfert et diffusion de technologie** : traitements brevets
- Développement économique local** : plus de 90% des fournisseurs et sous-traitants locaux, "99% de nos achats sont volontairement locaux", "dans la mesure du possible : entretien des locaux, espaces verts", choix de fournisseurs locaux, "tous nos achats de matières premières sont locaux, les emplois indirects aussi"
- Santé des habitants** : activité avec peu d'impact externe, "oui", suivi de notre impact externe

Rappels Diag 26000

L'entité prend en compte les contextes spécifiques locaux. Elle participe à la vie des territoires sur lesquels elle est implantée, des communautés (physiques et virtuelles) au sein desquelles elle opère.

L'entité participe à l'éducation des habitants de son territoire, des membres des communautés. Elle respecte les cultures et intérêts, participe à leur maintien.

L'entité s'implique dans la création d'emplois et le développement des compétences sur ses territoires d'implantation.

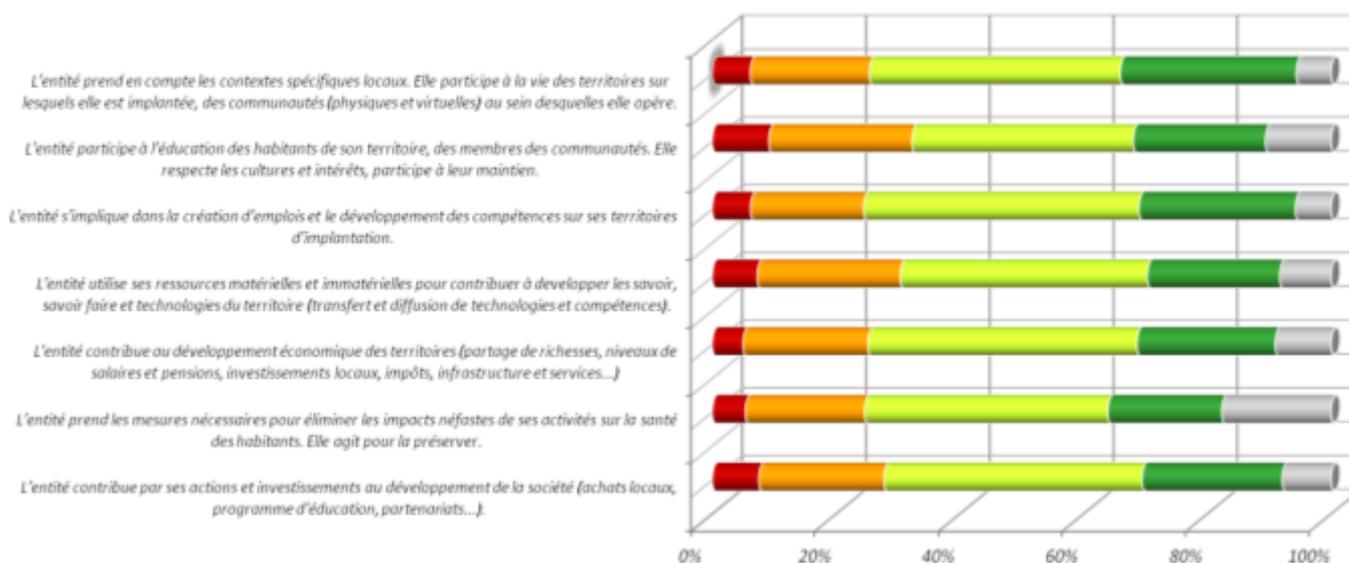
L'entité utilise ses ressources matérielles et immatérielles pour contribuer à développer les savoir, savoir faire et technologies du territoire (transfert et diffusion de technologies et compétences).

L'entité contribue au développement économique des territoires (partage de richesses, niveaux de salaires et pensions, investissements locaux, impôts, infrastructure et services...)

L'entité prend les mesures nécessaires pour éliminer les impacts néfastes de ses activités sur la santé des habitants. Elle agit pour la préserver.

L'entité contribue par ses actions et investissements au développement de la société (achats locaux, programme d'éducation, partenariats...).

Répartition des réponses Diag 26000



En conséquence : quelques enseignements pour le développement de la RSE en Livradois Forez

Points-clés de l'autodiagnostic COMMUNAUTÉS ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	Points forts/points d'effort... Voies de progrès ?
<p>Les comparaisons DERSELF-Diag 26000 sont envisageables sur les 6 premiers domaines d'action repris par Diag 26000 (Cf. infra). Elles mettent en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une assez forte similitude des profils pour les domaines d'action "vie de notre territoire" et "éducation et culture" (avec un peu plus d'accord en Livradois-Forez sur ce dernier thème) • plus de "non applicable" dans les domaines d'action "transfert et diffusion de technologies" et "amélioration de la santé des habitants" • un accord plus affirmé pour les domaines d'action "création d'emplois locaux" et "développement économique local". 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est tout à fait satisfaisant de noter que l'ancrage territorial des entreprises du Livradois-Forez s'exprime d'abord dans les champs de l'emploi local et de leur participation au développement économique • Si leur contribution à la formation est jugée, par les entreprises elles-mêmes, satisfaisante, le taux de leur participation aux actions culturelles et à la vie du territoire en général correspond au niveau national. Concernant les relations école-entreprises, les réunions du 15 avril (avec une enseignante) et du 18 avril nous ont confirmé un énorme décalage. Pour progresser, il faut une plus sensibilisation des enseignants en termes de : <ul style="list-style-type: none"> • connaissance de la réalité des postes/métiers, certains postes étant méconnus • adéquation des profils de candidats • suivi des stagiaires par les formateurs. <p>Il faut casser la glace entre école et entreprise ! À rapprocher (c'est vraiment le terme) des enjeux territoriaux exprimés par des enseignants : inciter les entreprises à prendre les stagiaires et apprentis de l'enseignement secondaire... un décalage de perception du stage en entreprise à combler... par des stages d'enseignants en entreprise ? (Cf. expérience DCF Cantal) ou autre formule ? Un exemple d'expérience très positive : les journées de l'entreprise à Thiers (découverte des métiers)</p> • Le domaine d'action "<u>contribuer au transfert de technologie</u>" recueille un signal très faible. On peut s'interroger sur la claire compréhension de l'enjeu par les répondants, qui visiblement ne se sentent pas très concernés. • Leurs activités expliquent sans doute qu'elles se considèrent comme peu impactantes négativement sur la santé des habitants et peu concernées par le transfert et la diffusion des technologies • Comme pour les autres questions centrales, et de façon plus prégnante dans ce projet territorial, la vision des chefs d'entreprise devra être confrontée à celle des autres parties prenantes, acteurs du Livradois-Forez entre autres.

Remarque (fin d'analyse des profils)

La taille de l'échantillon DERSELF ne permet pas de faire des analyses plus ciblées = par taille d'entreprise et/ou par secteur d'activité mais les résultats détaillés restent disponibles pour valider toute piste d'action qui concernerait plus particulièrement une catégorie d'entreprises.

D'une façon générale, en parcourant les réponses par entreprise, nous ne notons pas d'effet très visible du facteur "taille" ou "secteur" sur le profil RSE de l'entreprise.

Les voies de progrès et projets des entreprises

Nous souhaitons conserver la correspondance entre les voies de progrès identifiées par les entreprises et les projets qu'elles déclarent : nous présentons donc les réponses fournies dans le tableau ci-dessous.

	Voies de progrès	Projets
1	Écoconception, Sécurité de nos employés	Plan d'action sur la pénibilité en cours, investissements dans la sécurité et le confort au travail ; participation accrue à des projets collectifs locaux.
2	Survivre, l'entreprise étant prise entre sa participation obligataire et mise en concurrence déloyale avec les pays low cost ; survivre sera déjà un progrès !	Nous ne pouvons pas prévoir de développement dans le temps. Vu le temps qu'il faut pour s'adapter aux décisions changeantes du monde de la gouvernance, nous n'avons plus le temps qui devrait servir à nos développements.
3	Pérenniser l'activité et développer des activités complémentaires.	Recherche et mise en place d'une nouvelle activité.
4	Nous pouvons nous améliorer sur la formation pour nos employés, inciter nos clients sur les modes de consommation.	
5	Formation des salariés, information et sensibilisation fournisseurs, clients, partenaires, indicateurs, tableaux de bord...	Formaliser une stratégie de développement durable et sociétal
6		La construction d'un bâtiment plus adapté au salarié et à l'écologie
7	Écrire et partager nos actions par une meilleure communication. Partager notre savoir faire.	Communication
8	Poursuivre les démarches de réduction de nos consommations énergétiques, des déchets générés par tonne forgée. Poursuivre le développement de l'employabilité de nos salariés.	Implantation d'une nouvelle ligne de forge, 12/18 mois. Économie d'énergie, économie de matière, réduction des déchets, développement des compétences et de l'employabilité de nos salariés. Intégration de l'usage : limiter les transports.
9	A part arrêter l'électricité... je ne vois plus.	Déjà fait
10	Nous allons continuer à développer la société, tout en restant à l'écoute des salariés et des clients. Avec la prise de nouvelles parts de marché (verre, bois), nous avons dû employer une personne supplémentaire. Nous allons essayer de trier encore plus de matières et de trouver des filières de valorisation pour celles qui n'en ont pas, afin de faire un geste pour l'environnement et de réduire au maximum l'enfouissement des déchets.	Nous allons essayer de mettre au point une nouvelle ligne de tri, pour pouvoir, en plus de la collecte sélective, trier d'autres déchets (bois, plastique...). Ceci nous permettrait de faciliter les conditions de travail des salariés, et de réduire notre impact sur l'environnement, et peut-être d'employer une nouvelle personne.
11
12	Non applicable	Non applicable
13	Amélioration du niveau de qualification de nos salariés.	Dossier FIAD en cours, sur le secteur de l'injection soufflage.

14	Suivi de notre impact externe, choix de nos partenaires, formations externes	Suivi de notre impact environnemental (chaque année)
15	SECURITE - ENVIRONNEMENT	
16	Développer notre prise en compte de toutes les parties prenantes	Mise en place d'une démarche ISO 14001 pour obtention de certification en octobre 2013
17	Faire passer la qualité avant le prix !!!!	Améliorer encore ce qui est en place
18	Assurer une formation professionnelle aux jeunes pour garder les valeurs de chaque métier	Rester artisan
19	Éco conduite	
20	CONTINUER LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE	
21	En réflexion	En réflexion
22	Mise en place d'une certification groupe ISO 14000	
23	Toujours plus communiquer sur les enjeux environnementaux et sur le bien être des salariés	Utiliser et proposer des matériaux sains et respectant une charte socio-économique

Selon le degré de maturité des projets énoncés ci-dessus, il sera possible d'aider individuellement et/ou collectivement les entreprises qui le souhaitent (parmi ces 23 là et celles qui n'ont pas souhaité évoquer leurs projets) dans

- ↗ leur réflexion et —entre autres, pour celles qui se déclarent en panne de projet, voire désabusées— dans une démarche créative à l'écoute des (futurs) marchés, à la recherche de diversification pertinente, de nouveaux modèles économiques
- ↗ la mise en œuvre, voire l'évaluation.

Peuvent, entre autres, être activées les compétences locales ou régionales suivantes :

- ↗ formation (dont RSE) et développement de l'employabilité
- ↗ aide à la réflexion stratégique et à la décision
- ↗ animation de groupes d'échanges d'expérience et de regards croisés entre chefs d'entreprise
- ↗ innovation et RSE
- ↗ formalisation, communication
- ↗ écoconstruction
- ↗ écoconduite...



Certaines compétences pourraient, d'ailleurs, être mises à la disposition d'une entreprise DERSELF par une autre entreprise DERSELF !

4) L'ANALYSE DES FREINS (DÉCLARATIONS RELATIVES AUX NON-RÉPONDANTS)

Extraits du verbatim "ambassadeurs"

- 🗨️ les entreprises qui n'ont pas répondu sont toujours les mêmes qui ne participent à aucune discussion ou projets avec les institutionnels, et ce pour différentes raisons : pas envie, pas besoin ou autres priorités. On sent bien quand même beaucoup d'entreprises qui ne pensent qu'au très très court terme, en raison du contexte actuel. Celles qui ont répondu l'ont fait surtout pour me faire plaisir.
- 🗨️ Le dirigeant était en déplacement lors des relances.
- 🗨️ Difficultés à savoir qui dirige l'entreprise (familiale)... , donc pas d'interlocuteur identifié...

- Entreprise qui ne répond à aucune demande, donc pas d'étonnement sur ce projet. Mais c'est une très belle boîte qui n'a pas attendu DERSELF pour pratiquer la RSE.
- Il s'est fait voler son matériel donc pas la priorité.

Extraits du verbatim "entreprises"

- Je n'ai pas répondu au questionnaire. Nous sommes un peu loin du problème de la responsabilité sociétale de l'entreprise... même si, par certains points, nous essayons d'apporter notre pierre à l'édifice.
- Nous avons déjà travaillé sur le sujet dans le cadre d'un programme Athéna.
- L'autodiagnostic est beaucoup trop complexe pour notre toute petite entreprise. Je ne sais pas le faire en 15 minutes. Merci de bien vouloir me dispenser de ce devoir.
- L'enquête est bien faite mais marre d'en recevoir toutes les semaines, aujourd'hui il s'agit de produire et on prend les entreprises pour des c.... Je considère faire beaucoup pour le territoire, pour l'environnement, mais là, stop !
- Redressement judiciaire donc pas vraiment une priorité actuellement...
- Manque de temps et d'intérêt sur la démarche.



L'aspect "saturation d'enquêtes" apparaît comme évident, surtout pour les petites entreprises. Le "manque de temps" est souvent couplé avec une vision très court-termiste, peu en phase avec la stratégie d'entreprise... et la RSE.

5) DES PRÉ-DIAGNOSTICS ANTÉRIEURS AU DISPOSITIF DERSELF

Ils ont été réalisés en 2006-2007 dans le cadre du dispositif *Auvergne développement durable* conduit par les CCI. 4 ont été effectués sur le territoire du PNR Livradois-Forez.

La structure de ces prédiagnostics est inspirée du SD 21000 :

- l'échelle de cotation des enjeux est simplifiée (cotation sur 3 niveaux) et ne comprend qu'un seul volet : performance (pas de cotation de l'importance)
- elle ne recueille la perception que d'une seule personne de l'entreprise
- il n'y donc pas d'allers-retours entre cotation des enjeux et cotation de l'importance des parties prenantes.

Compte-tenu de leur ancienneté, de la faible taille de l'échantillon et de l'importante différence méthodologique par rapport à l'autodiagnostic DERSELF, en aucun cas ces prédiagnostics ne peuvent être mis en comparaison de ce qui précède. Néanmoins, ils illustrent :

- la volonté de 4 entreprises d'y voir plus clair sur leur situation à l'égard du développement durable
- les résultats alors obtenus.

Ces 4 profils sont étonnamment proches, dans la mesure où ils mettent en évidence des démarches déjà consistantes mais pointent les mêmes points faibles : peu de valorisation par la communication externe, biodiversité, bruit (pour 2 entreprises), pollution de l'eau, achats responsables.

Les 4 entreprises, en 2006-2007, déclaraient avoir besoin d'une meilleure information/formation des salariés.

En conséquence : apports et suites à donner

Cette exploration auprès des entreprises installées sur le territoire du Parc Naturel Régional Livradois-Forez s'est avérée très fructueuse à au moins 3 niveaux.

1. La mobilisation des entreprises pour le développement de la RSE en Livradois-Forez

Notre parti-pris méthodologique était d'associer les entreprises aux étapes-clés de la démarche et ainsi de combiner les apports de leur démocratie participative et leur démocratie représentative (comité de pilotage, comité technique et ambassadeurs appartenant à des organismes auxquels elles adhèrent + collectifs associés).

C'est pourquoi, nous avons souhaité établir cet état des lieux des pratiques

- ✿ en leur demandant directement leur perception de leurs pratiques (volet autodiagnostic)
- ✿ en recueillant leurs réactions à la présentation des résultats globaux et en leur demandant quelles pistes d'action leur paraissent pertinentes.

Cette réunion aura lieu le 22 mai sous forme d'ateliers pilotés par des tandems d'ambassadeurs, ce qui permet de poursuivre conjointement la mobilisation des ambassadeurs et celle des entreprises.

D'ores et déjà, plusieurs entreprises se sont inscrites, ceci malgré toutes les difficultés liées au contexte de crise et au manque chronique de disponibilités.

2. La collecte d'éléments pour l'état des lieux et le repérage de premières idées d'action

Tout au long de ce chapitre, nous avons mis en évidence des voies de progrès possibles ; elles sont relatives à une approche thématique (par question centrale) et/ou holistique (gouvernance et vision systémique) de la RSE.

Il nous appartient désormais de co-construire le programme DERSELF, soit une combinaison d'actions individuelles et collectives qui permettront de développer la RSE en/du Livradois-Forez. Pour cela, nous croiserons, dans la phase suivante, les enjeux du territoire par rapport à la RSE et ceux des entreprises, ceci afin de préciser un modèle original de RSE territoriale.

3. La création d'une boîte à outils DERSELF... et plus

Pour les besoins de cet état lieux —et plus particulièrement de ce volet autodiagnostic— nous avons créé :

- ✿ **une base de données** des entreprises de 6 salariés et plus du territoire du PNR ; renseignée avec les adresses électroniques des dirigeants, cette base sera, bien sûr, utilisée dans les phases suivantes de l'opération DERSELF. D'une façon plus générale, elle facilitera, pour le Parc et ses partenaires, l'entretien du lien avec "leurs" entreprises (vœux, invitations, brèves, newsletters dont "Gazette DERSELF"...)
- ✿ **un autodiagnostic adapté** ; dérivé du Diag 26000 mais conçu à partir de l'ISO 26000, ce questionnaire utilise un vocabulaire plus concret et élimine certains domaines d'action peu pertinents pour les entreprises du Parc (ex : services essentiels, simplification des questions sur les droits de l'homme...).

Nous souhaitons " **pérenniser**" la mise à disposition de cet outil via les sites internet du PNR et de ses partenaires. Un tableau de suivi général serait alors mis en place (boucle type Diag 26000). Un contact avec le partenaire, Formitel, a été pris dans ce sens.

Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises vers la RSE (ou une RSE plus structurée), ce même autodiagnostic pourrait être proposé à différents salariés de la même entreprise (+ analyse des écarts de perception).

D'autres outils restent à inventer ici au cours des phases suivantes.

Un concept est également en train d'émerger ici : la RSE territoriale, qui serait à la RSE ce que la GPEC-T est à la GPEC. Nous nous attacherons à en préciser les contours chemin faisant.

CHAPITRE 3 : à l'écoute des parties prenantes et des experts

La RSE étant affaire de diversité et de pluralité, nous avons souhaité recueillir les avis de différents experts et parties prenantes pour compléter et commenter l'état des lieux structuré par les données externes et le regard des entreprises.

À notre connaissance, il n'existe pas (encore) d'experts RSE connaissant bien la situation en Livradois-Forez. C'est pourquoi, nous avons interpellé différents "connaisseurs" des pratiques environnementales et sociales puisqu'il s'agit d'accompagnateurs des entreprises du Parc dans ces domaines.

Nous avons souhaité y adjoindre le regard d'une personne ayant observé et pratiqué le territoire lors de plusieurs travaux de recherche : Mauricette FOURNIER est aujourd'hui responsable de l'axe de recherche "innovation, patrimonialisation, valorisation des ressources" au CERAMAC (Centre d'études et de Recherches Appliquées au Massif Central, à la moyenne montagne et aux espaces fragiles).

Concernant les autres parties prenantes, il est clair que nous ne pouvions pas interpellier tous les "porteurs d'enjeux" des entreprises, ni même un échantillon représentatif : cela reviendrait à effectuer des diagnostics par entreprise, ce qui pourrait être une piste d'action mais n'est pas du tout l'objet de cet état des lieux. Ainsi et par exemple —si ce n'est dans l'étude sur les CHSCT et dans les statistiques sur l'emploi— la voix des salariés est quasiment absente dans ce travail (peu de représentativité de syndicats à l'échelle du Parc).

Par contre, compte-tenu de la spécificité territoriale de cette mission —et de la large et longue concertation des acteurs du territoire déjà effectuée pour préparer la Charte— nous avons interrogé collectivement

-  d'une part, l'équipe pluridisciplinaire du PNR
 -  d'autre part, les ambassadeurs et collectifs d'entreprises
- sur les enjeux territoriaux par rapport à la RSE.

1) ENTRETIENS AVEC QUELQUES EXPERTS DU TERRITOIRE ET DES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES DE LA RSE

Ces entretiens ont été conduits en 2 vagues distinctes, sur des canevas différents :

1. interpellation de 3 experts également pilotes d'actions déjà réalisées sur le PNR ; ces entretiens ont eu lieu en mars 2013, soit en cours d'autodiagnostic

Personnes concernées :

-  Audrey PEYRET, conseillère sécurité-environnement CCI de la Haute-Loire
-  Bénédicte TARNAUD-FRIOT, conseillère sécurité-environnement CCI du Puy de Dôme
-  Étienne CLAIR, responsable du pôle développement du PNR Livradois-Forez

2. recueil de regards d'experts sur une partie des résultats déjà obtenus au cours de cette mission (dont autodiagnostic) et demande d'explicitation de leur vision sur les suites à donner concernant leur champ de compétences

Ces derniers entretiens ont eu lieu fin avril.

- Certains de ces experts, également ambassadeurs, avaient participé à la première réunion de restitution du 18 avril.
- D'autres, membres du comité technique, étaient informés des grandes lignes de la démarche.
- D'autres enfin ont été choisis pour leur œil extérieur sur cette démarche, caractéristique associée à leurs compétences pointues sur un aspect de la RSE territoriale.

Personnes concernées

- Jérôme RIBETTE, contrôleur risques professionnels CARSAT
- Annie DUDEK (DIRECCTE), Lisa FOA (Service public de l'Emploi Local - Thiers) et Benoit BALLAIS (SPEL Ambert)
- Laurent SABATIER et Frédéric LAVERGNE, DREAL
- Thierry BOUTET, CCI 03 et coordinateur du schéma sectoriel développement durable des CCI d'Auvergne
- Mauricette Fournier, chercheuse en géographie (CERAMAC).

Entretiens axés sur les actions déjà réalisées, le retour d'expérience et les prolongements à envisager

Précisions sur ce qui a été fait en environnement/DD => tendances et évolution des enjeux

Ce qui a été réalisé en environnement auprès des entreprises l'a été avec "très peu de portage politique consulaire".

- **Gestion collective des huiles alimentaires**

La collecte, désormais gratuite, fonctionne correctement.

Au-delà du problème d'élimination "propre" et réglementaire, il est possible de rechercher des voies de valorisation locales : "inventer" une boucle d'utilisation locale adaptée.

- **Boues d'émouture**

Les systèmes actuels (dont Blg Bag) permettent une déshydratation et un enlèvement par organisme spécialisé. La valorisation est possible en aciérie.

La valorisation de ces boues reste un enjeu : il faut baisser le coût d'élimination à 100 €/t => **enjeu persistant malgré la baisse de volume observée** => recherche d'exutoire environnementalement et économiquement acceptable.

- **Élimination de substances médicamenteuses**

Dans la cadre du plan RSDE phase 2 (Recherche et Réduction des Substances Dangereuses dans l'Eau) et du SAGE Dore —avec un financement de l'agence de l'eau Loire-Bretagne— Sanofi réalise de lourds investissements pour améliorer considérablement le traitement et diminuer ses rejets nocifs dans la Dore => **enjeu qui s'atténue (reste à surveiller — puis valoriser la Dore propre lorsque ce sera le cas— car cette pollution marque encore pour quelque temps le territoire, son image environnementale et ses acteurs).**

Tendance

- Concernant les déchets et les rejets dans l'eau, une belle évolution a été constatée. Le potentiel actuel est constitué de petits gisements de déchets => une opération collective sur l'ensemble du territoire du PNR serait peu pertinente (trop grand) => il vaut mieux partir avec de petits groupes d'entreprises.

Regard sur les actions en cours

- **Écologie industrielle**

L'action "carton" atteint ses objectifs : 5 ou 6 participants et un prestataire retenu ; on espère un effet d'entraînement. C'est la solution la plus économique, la plus respectueuse de l'environnement (avec train sur 3 km !) et la plus contributive à l'emploi local qui a été retenue.

L'objectif est désormais d'entamer un autre groupe de travail. Sur quels thèmes ? Sont possibles : les huiles ? Les déchets de bois (palettes usagées) ? L'énergie (contrats énergie + énergies renouvelables photovoltaïque sur les toitures d'entreprises) ?

Pourrait aussi être étudiée l'opportunité d'établir des PDIE sur une zone d'activité (ex : ZA de Felet) voire divers services mutualisés dont gardiennage, entretien, vidéo-surveillance, restauration (potentiel limité car transporteurs + travail posté), crèches ou conciergeries : www.conciergeriesolidaire.org (Club des 1000).

DERSELF pourrait contribuer à définir des pistes d'action en matière d'écologie industrielle/territoriale (enjeu pour Macéo).

- **Écoconception**

3 entreprises ont réalisé un "bilan produit" en 2011 ; 2 autres seraient partantes pour l'action écoconception en phase de lancement.

Connexions envisageables avec des actions collectives en cours pouvant concerner le Livradois-Forez

Les experts ont été invités à s'exprimer sur les connexions envisageables entre DERSELF et les opérations collectives en cours en Auvergne (source : Innovergne).

Aujourd'hui, ce "recensement" sert :

- 1) à savoir sur quelles voies de progrès les entreprises auvergnates sont actuellement accompagnées par des dispositifs collectifs
- 2) le cas échéant, à faire connaître DERSELF aux pilotes de ces actions, par rapport à l'intégration d'éléments RSE dans leur approche
- 3) à envisager les pistes d'action DERSELF par rapport à cet existant-là.

- Coutellerie et TIC : surveiller son marché et être présent sur internet - Contact : Éric Nizon qui sera informé sur DERSELF
- Product Lab : MécaProd-IFMA optimisation de processus pour accroître la compétitivité ; 3 niveaux d'intervention : analyse du couple outil-matière trajectoires et stratégies d'usinage ; analyse vibratoire et acoustique des machines-outils ; efficacité des processus de production, optimisation des flux - Contact : José Alba
- Active Robotec : intégration d'un système de robotique pour les PME Viaméca - Contacts : Marie-Odile Homette-Martine Veyssière
- Performance et compétitivité industrielle pour la filière automobile Automac (lean) – information sur DERSELF donnée – 3 entreprises du Livradois-Forez engagées + 1 candidat non éligible (groupe > 250 salariés)
- Marchés publics PME : gros succès, option "comment intégrer des critères de développement durable dans les appels d'offre"
Il y a aussi eu une action conduite en Livradois-Forez pour les collectivités sur l'intégration de critères développement durable dans les appels d'offre
- Appels d'offre internationaux CCI Auvergne

- Diagnostic court en faveur de l'accompagnement des mutations économiques dans les PME (RH/compétences) - AFPA/FDIRECCTE/CCI – Contact : Laurie Sautarel - en connexion avec la CGPEC-T sur le bassin de Thiers
- Performance commerciale ex-Mercure - France Business School - Contact : Mariella Paysal
- CAPEA Action - pérenniser et structurer les entreprises artisanales par la mise en place de démarches de progrès adaptées - Chambre de Métiers - Contact : Cindy Laroche
- PRIE : programme régional d'intelligence économique ARDE/DIRECTE
- DiagNut accompagnement des entreprises agro-alimentaires pour la valorisation et l'amélioration nutritionnelle - CASIMIR – a priori, pas d'entreprise du Livradois-Forez concernée
- Vigilance NR pour identifier les points de vigilance normatifs et réglementaires applicables à un nouveau produit –CCI Auvergne –Magali Rabaix

Réflexion sur des enjeux pertinents pour le "développement de la responsabilité sociétale en Livradois-Forez" par rapport à de possibles enjeux repérés dans les programmes régionaux ou locaux

Charte

Axe 1 : socle patrimonial

- biodiversité : impacts et dépendances des activités économiques/biodiversité
Pour les entreprises basées sur le métal, la notion de dépendance des services écosystémiques est peu appropriée pour les services écosystémiques d'approvisionnement, ce qui n'est évidemment pas le cas pour le bois et l'agroalimentaire ; pour beaucoup, la ressource en eau douce reste indispensable.
Peut également être appréciée la dépendance aux services écosystémiques de régulation (qualité de l'air, régulation climatique, contrôle de l'érosion, épuration de l'eau et traitement des déchets...) et aux services écosystémiques dits culturels (cadre de vie et de travail, écotourisme, inspiration et biomimétisme).
- patrimoine immatériel : la dimension savoir-faire, caractérisée par le "bon sens technique" apparaît comme une spécificité du Livradois-Forez, de sa culture industrielle/technique ; elle est très appréciée par les entreprises => quid de sa transmission et de sa valorisation ?
- De nombreuses entreprises du PNR Livradois-Forez, entre autres des couteliers, ont obtenu le label "entreprise du patrimoine vivant".

Axe 2 : ressources

- question des conflits d'intérêt
- quelles ressources du territoire intéressent les industriels ?
- quelques gros consommateurs d'eau en agroalimentaire, forge et industrie pharmaceutique

Focus sur la partie altiligérienne du PNR Livradois-Forez

Parmi les enjeux spécifiques:

- ❏ Il faut faire connaître l'offre de ce territoire et renforcer ses atouts en filière bois et écotourisme
- ❏ Pour les entreprises du tourisme, il convient, bien sûr, de travailler sur l'obtention et la valorisation des labels écotourisme mais aussi sur la diversification. Il existe des personnes-ressources, entre autres parmi les partisans de l'écotourisme (par exemple, Fabrice De Courson, Village de la Tour à La Chaise-Dieu).

Axe 3 : des pratiques plus durables pour une autre vie

- pratiques des entreprises et des consommateurs dont éco-construction/éco-rénovation (y compris immobilier d'entreprise), achats responsables, innovation...

Axe 4 : l'homme au cœur des projets

- activités de services
- conjugaison vie personnelle et professionnelle
- gouvernance, santé au travail, conditions de travail

- employabilité, formation...

SAGE Dore (SAGE porteur des principaux enjeux, par rapport aux 5 SAGE irriguant le PNR)

- quantité eau : concilier les prélèvements des différents types d'usagers (problèmes ponctuels dans la montagne thiernoise et le haut Livradois)
Faut-il envisager une empreinte eau sur quelques entreprises (eau bleue, verte et grise) ?
- mise en conformité des stations industrielles : c'est réalisé sur Thiers mais il y a des marges de progrès sur la montagne thiernoise => en cours à partir de l'expérience de Thiers
- animation du SAGE : le PNR ne peut pas le porter (question de découpage de territoire/SAGE)
- tribofinition/ébavurage : souvent un seul bol de 200 litres ; la solution, appliquée par certains, serait de sous-traiter la tribofinition + solution préconisée par le SAGE pour les grosses unités = centrales de traitement des boues de tribofinition en amont du rejet => enjeu constant
- campagne de sensibilisation des usagers : est prévue la mise en place d'un réseau local mobilisant les métiers de la distribution et de l'installation de matériel de distribution d'eau (métiers du bâtiment, de la plomberie... => à voir lors de la mise en application du SAGE avec Chambre de Métiers ?)
- démarches contractuelles avec les professions consommatrices d'eau

10^{ème} programme agence de l'eau Loire-Bretagne –février 2013 : les opérations collectives sont financées selon les résultats.

À partir du Schéma Régional Santé-Environnement

- Bruit : pas beaucoup de problèmes, valeurs limitées pour les entreprises les plus bruyantes
- Pollution de l'air : les plus gros pollueurs sont suivis ; cette pollution est plus agricole qu'industrielle, un peu de COV (santé des salariés)
- Odeurs : des actions ont été réalisées mais il subsiste quelques nuisances à proximité d'entreprises.

Entretiens axés sur l'analyse de premiers résultats DERSELF et l'identification de pistes d'action

CARSAT : risques professionnels

Quand la CARSAT se déplace dans les entreprises "accidentogènes", les chefs d'entreprises n'ont pas toujours conscience de leur situation. Mais cela n'est pas le propre du Livradois-Forez.

Que faire ?

Au vu des statistiques, il est clair que l'un des enjeux en matière de RSE reste la santé et la sécurité au travail.

Les pistes d'actions envisagées

Dans la poursuite du travail entrepris avec les collectivités adhérentes sur les marchés publics responsables, le PNR pourrait proposer **une information et une réflexion sur la précision des clauses en matière de RSE et notamment de santé et sécurité au travail.**

La CARSAT serait prête à développer une aide financière auprès de certains secteurs qui pourrait se limiter au Livradois-Forez si des relais se mettent en place pour appuyer sa démarche.

Pour travailler sur des filières, il faut la notion d'exemplarité pour tirer les autres vers le haut : la CARSAT pourrait octroyer des aides financières simplifiées mais aussi mettre en place des formations.

Il faudrait faire des formations des repreneurs sur la santé et la sécurité au travail et reprendre les responsabilités de chacun (faute inexcusable de l'employeur) : la notion de responsabilité est importante à rappeler aux employeurs.

Les actions de formation et d'information que la CARSAT peut faire connaissent un succès mais les retours sur l'impact que cela a pu avoir dans l'entreprise sont difficilement mesurables.

"Dans le Livradois Forez comme par ailleurs, il me semble qu'il y a un management des entreprises qui ne prend pas suffisamment en compte la sécurité au travail. Il y a une carence dans le dialogue social. Pour la CARSAT, les trois valeurs essentielles sont : la personne, le dialogue social et la transparence."

"Dans le Livradois Forez, il me semble qu'il y a un management des entreprises qui ne prend pas en compte la sécurité au travail. Il y a une carence dans le dialogue social. Pour la CARSAT, les trois valeurs essentielles sont : la personne, le dialogue social et la transparence."

La CARSAT serait prête à développer une aide financière auprès de certains secteurs qui pourrait se limiter au Livradois-Forez si des relais se mettent en place pour appuyer sa démarche.

Risques non analysés

- Les ondes électromagnétiques ? L'exposition aux ondes est un sujet très controversé (quels sont les effets réels ?).
- Radon et arsenic (particularités régionales) : cela peut avoir un impact quand les locaux de l'entreprise sont exposés mais il n'y aurait aucune information sur ces risques ou sur l'exposition des salariés.
NDLR : nous avons vu dans le chapitre 1 que ces sujets sont clairement évoqués dans le plan régional santé-environnement ; ils sont considérés comme prioritaires par l'Agence Régionale de Santé.
Cependant, sur le terrain, il y a encore peu de prise de conscience et encore moins d'actions, et encore moins sur le lieu de travail. Pourtant, des études liées à ces thèmes existent, entre autres <http://www.cancer-environnement.fr/89-Radon.ce.aspx> et <http://www.congres-national-sante-environnement.org/vars/fichiers/presentations2011/MOULY.pdf> ; il y a même un groupe académique sur le sujet radon : http://www2.ac-clermont.fr/hygiene-securite/Risques_et_ambiances/Radon/radon.htm ; les solutions (habitat) se connectent avec l'éco-construction/rénovation (on nous parle de projets de construction de nouveaux

bâtiments dans l'autodiagnostic) => peut-être serait-il nécessaire d'approfondir ces sujets santé-environnement territoriaux, plusieurs zones du Parc étant soumises à ces dangers ?

- Les risques psycho sociaux : il existe un lien entre les TMS et le stress. Aucune information spécifique relative au Livradois-forez ne permet de dire que les risques psychosociaux sont plus prégnants qu'ailleurs.
- Le travail posté et le travail de nuit : on sait que travailler de nuit est plus accidentogène et difficile (répercussion sur la santé des salariés).
- Suppression en salle blanche ? Impacts sur la santé... ou pas ?

Il serait important d'avoir une gestion des compétences au sein de chaque entreprise, des plans seniors, une gestion des ressources selon les métiers : cela serait bénéfique pour les seniors car, en fin de carrière, ils pourraient intégrer des postes moins "dangereux", plus adaptés ou arrêter le travail posté. Les jeunes pourraient, dans le cadre d'une fin de carrière aménagée pour les seniors, bénéficier de leur encadrement.

Regards d'experts concernant le travail –DIRECCTE et unités territoriales de Thiers et d'Ambert

Ces éléments résultent d'échanges et d'une rencontre avec plusieurs spécialistes de la DIRECCTE et des unités territoriales couvrant le Livradois-Forez : Annie DUDEK (DIRECCTE), Lisa FOA (SPEL Thiers et Benoit BALLAIS (SPEL Ambert).

- apports de l'opération GPEC-T bassin de Thiers
"Dans le dépouillement des diagnostics, on a vite vu que nous étions dans un territoire avec des activités traditionnelles, notamment au vu des formations. Les entreprises font des formations internes et pas via un diplôme car il y a des métiers où il n'y a pas de formation adaptée."
"J'ai eu le sentiment, pour Thiers, de relations RH a minima. Il faudrait des emplois de DRH en temps partagé. On sent que les RH ne sont pas une fonction support, c'est accessoire ! Pareil pour la VAE car le chef d'entreprise va voir que son agent n'est pas disponible pour produire".

Parmi les propositions de pistes d'actions (non choisies à ce jour) :

- Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'une plateforme pour mieux connaître l'offre et la demande dans l'industrie. Cela devrait déboucher sur la mise en œuvre d'actions collectives et d'accompagnements individuels.
- La promotion des contrats de génération car la moitié des effectifs salariés vont partir à la retraite dans les prochaines années.
- La valorisation de la VAE collective
- La promotion des politiques handicap car indépendamment des obligations légales des entreprises (qu'elles respectent), il y a moins de travailleurs handicapés dans les entreprises sur le territoire.

Une autre piste avait été évoquée mais non retenue : les RH à temps partagé.

Sur Ambert, une personne en profession libérale fait de la gestion de ressources humaines (plan de formation, relation avec OPCA, contrats, recrutement, suivi de carrières des salariés) pour 5 entreprises ambertoises.

Pour faciliter les recrutements sur Ambert une association s'est créée avec pour objectif de proposer des postes avec une offre globale (emploi du conjoint, logement...).

- travail temporaire : Thiers recourt plus à l'intérim, comme tout bassin industriel, et c'est le premier touché par la crise. L'intérim est en train de connaître une baisse d'activité

importante dans tous les secteurs d'activité. C'est ce qui contribue à la montée du chômage car il n'y a pas trop de fermetures mais une incapacité des entreprises à offrir du travail temporaire (CDD ou intérim). **Pas de caractéristiques spécifiques sur le Livradois Forez.**

- formation continue : il n'y a pas de statistiques infra régionales sur les dépenses de formation des entreprises. Il est dit que la population active est moins qualifiée qu'ailleurs. En effet, il y a **moins d'offres de formation ; les salariés de Thiers ne veulent pas se déplacer et se forment moins à l'extérieur.**

Il y a un gros différentiel (en termes de qualifications et de formations) entre Clermont et les autres bassins d'emplois de la Région car Clermont concentre des activités liées aux sièges des entreprises et également le tertiaire, les sièges de banques, l'enseignement supérieur...

- typologie des emplois : en Livradois Forez, il y a **plus d'ouvriers/employés** qu'ailleurs. Les efforts de formation des entreprises ne sont pas moindres. Toutes les entreprises d'Auvergne respectent l'obligation de dépenser 1,6% de leur masse salariale en formation (elles vont même au-delà).

Les entreprises de la tresse à Ambert ne "lésinent" pas sur la formation : elles mettent au point beaucoup de nouveaux produits donc souhaitent que les salariés soient formés. Mais **ce sont les salariés déjà qualifiés qui bénéficient de la formation**, pas les ouvriers ou les salariés de la production.

- chômage : il y a une grosse différence entre Thiers et Ambert.
 - . sur Thiers, chômeurs de très longue durée et seniors, les jeunes étant déjà tous partis.
 - . à Ambert, la différence est que le taux de chômage est plus faible qu'ailleurs, le chômage des jeunes n'a pas progressé car les jeunes continuent à partir et il y a du chômage de longue durée et senior mais pas avec le pic de gravité comme le connaît Thiers (11,3% contre 8,8% à Ambert).

En Auvergne le taux de chômage est passé de 6% de chômage à 9% : 3 points de progression en 4 ans. Cela perturbe tout et a tendance à gommer les différences par bassin.

Les chiffres ci-après sont issus des présentations faites lors du SPEL D'Ambert et de Thiers (avec des données de Pôle Emploi).

- . à Thiers : fin décembre 2012, on recensait 2 870 demandeurs d'emploi fin de mois en catégorie A (plus de 200 en plus qu'en décembre 2011) : 1 212 demandeurs d'emplois longue durée en novembre 2012 (contre un peu plus de 1 000 l'année précédente) ; en ce qui concerne les jeunes (moins de 25 ans) on compte 521 demandeurs d'emploi en décembre 2012 contre environ 420 en 2011. 697 seniors sont demandeurs d'emploi en novembre 2012 (environ 600 en 2011).
 - . sur Ambert : au second semestre 2012, on a constaté une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégorie A : 963 au 30 novembre 2012 contre 572 en juin 2008 ; 366 chômeurs de longue durée contre 152 en 2008 ; 176 jeunes chômeurs contre 105 en 2008.
- offres d'emploi : en 2010, 1 157 offres d'emploi ont été déposées à Pôle Emploi Ambert, 1 091 en 2011 et 904 entre janvier et novembre 2012. Les offres concernent des agents de services hospitaliers, des postes pour le nettoyage de locaux, l'entretien d'espaces verts. Pour le bassin de Thiers-Ambert (étude Pôle Emploi Auvergne – avril 2013), pour l'année 2013, 1 500 projets de recrutements ont été recensés (5% des intentions d'embauches auvergnates). Les métiers permanents les plus recherchés sur le bassin sont les agents et hôtesse d'accompagnement et les agents d'entretien de locaux, ce qui ne présente pas de difficultés de recrutement. Par contre, les métiers d'ouvriers qualifiés des industries

chimiques ou plastiques ou d'aides soignants —ou d'ouvriers qualifiés du textile et du cuir— sont jugés difficiles à pourvoir.

- égalité hommes/femmes : "quand on va voir les entreprises, on leur pose la question sur le rapport hommes femmes, le niveau de rémunération, le recours à l'intérim... mais nous ne faisons pas de capitalisation des données ; nos rencontres sont axées sur la santé financière des entreprises et leur développement. C'est là qu'ils peuvent nous dire qu'ils ont des difficultés de recrutement (notamment en Livradois Forez) du fait de la localisation, du salaire pas assez élevé, d'un poste pas qualifié. Cela n'intéresse pas forcément les demandeurs d'emplois. Le coté enclavement peut jouer."
- niveaux de salaires : "j'entends dire que les salaires sont bas. On ne tire pas les salaires vers le haut même dans les filières historiques. Les salaires dépendent des secteurs d'activité et donc des conventions collectives (notamment dans le transport ou la sécurité)."
"Thiers a une convention collective (métallurgie), les salaires sont négociés au plus bas (voire en dessous du SMIC). Il y a un rapport de forces à créer."
- travailleurs handicapés : les entreprises du Livradois Forez n'ont pas forcément de postes adaptés ou locaux adaptés. "Il faudrait essayer de créer **du lien entre entreprises et structures d'insertion.**"
- licenciements : à Ambert, pas de recrudescence de licenciements : les licenciements pour motif économique sont stabilisés autour de 45 par an (47 inscriptions à Pôle Emploi en 2010 pour motif de licenciement économique ; 49 en 2011 et 43 en 2012).
À Thiers : les licenciements ont eu lieu (130 en 2012 contre 467 en 2009). Les ruptures conventionnelles n'augmentent pas.
A Thiers et Ambert, le motif d'inscription à Pôle Emploi est la réinscription en fin de contrat de CDD ou de fin de contrat d'intérim.
- enjeux de la RSE en Livradois-Forez : "La notion de RSE n'est pas connue, elle démarre. Il faut créer des événements. C'est très confidentiel, maîtrisé par un petit nombre ; un sujet sexy mais encore faut-il en parler, créer de la curiosité."
Des entreprises savent très bien ce que cela peut leur apporter notamment en termes de diminution de coûts.
"La situation qui caractérise le moment est que cette affaire est très peu connue, même dans des entreprises qui ont des démarches qualité depuis longtemps. "

DREAL

- Schéma Régional Climat Air Énergie : les priorités suivantes ont été énoncées :
 - rénovation thermique dans le cadre de la transition énergétique
 - déplacements dont inter-opérabilité et mobilité en s'appuyant sur le livre blanc Thiers-Ambert :
http://www.cc-ambert.com/IMG/pdf/Livre_blan_c_des_deplacements_arrondissement_d_Ambert.pdfLa réflexion sur le développement du télétravail s'effectue au niveau Massif. Il existe du télétravail dans le Sud du PNR (dont édition). La ville d'Ambert a réfléchi à l'accueil de télétravailleurs, la communauté de communes de Courpière travaille également sur ce type de projets. Pour la DREAL, le télétravail est avant tout un rapport de confiance.
- "La marque PNR Livradois-Forez pourrait être plus utilisée pour fédérer... bien au-delà des produits alimentaires et du tourisme durable. Peut-on l'envisager sur la RSE ?"
Il y a, en Livradois-Forez, une "capacité/aptitude au changement" mais faut-il montrer cette intelligence industrielle ? Certaines entreprises sont venues pour la discrétion...

CCI Auvergne

"DERSELF fait figure d'opération-pilote. Nous suivons avec attention ce projet qui pourrait essaimer sur d'autres territoires et ainsi nourrir le schéma sectoriel développement durable régional. Nous analysons l'outil autodiagnostic que vous avez adapté pour DERSELF car il pourrait être utile à d'autres entreprises, donc mis à leur disposition."

CERAMAC

Mauricette FOURNIER a bien voulu nous transmettre son regard sur quelques particularités des entreprises du Livradois-Forez. Ce regard s'est construit sur la base de ses travaux de thèse (dont nombreux entretiens avec des entreprises du territoire) puis d'accompagnement de stagiaires ayant travaillé sur ce territoire. Elle nous a d'emblée précisé que cela "datait" et qu'il convenait donc de ne pas transposer de façon imprudente ces constats dans le contexte actuel.

Néanmoins, ces travaux n'ayant pas été reconduits récemment, cet entretien a apporté des contributions qui nous paraissent tout à fait intéressantes :

- les chefs d'entreprise avaient tendance à considérer le potentiel de recrutement local par rapport à des **qualités d'autonomie, de sérieux et de prise d'initiative**. En effet, ces caractéristiques —probablement liées à des cultures agricoles et artisanales et des habitats de montagne dispersés— sont particulièrement précieuses pour un patron de PME qui n'est pas toujours présent dans l'entreprise ; elles étaient (sont ?) fréquentes en Livradois-Forez
- les compétences techniques étaient souvent acquises "sur le tas"
- la relation de confiance établie entre l'employeur et le salarié créait une sorte de **consensus social** qui favorisait des arrangements gagnant-gagnant (ex : latitude dans l'aménagement d'horaires) ; la question du déficit en matière de sécurité (données CARSAT) pourrait résulter d'une moindre sensibilité de l'employeur, comme de l'ouvrier, à ces questions, ceci alors même que la plupart des chefs d'entreprises du territoire ont un grand sens de la responsabilité par rapport à leur personnel
- la question de l'existence et de la valorisation de savoir-faire spécifiques mériterait un travail d'ethnologie et pourrait déboucher sur une valorisation touristique, elle-même basée sur une patrimonialisation.

Quelques suggestions personnelles pour des pistes de réflexion/action :

- des structures de veille technologique et concurrentielle pourraient utilement être mises à la disposition des entreprises du Parc
- le recrutement de profils pointus hors région pourrait —au-delà des circuits traditionnels— s'appuyer sur les réseaux de personnes ayant envie de venir travailler à la campagne
- l'information sur les métiers et compétences pourrait être développée auprès des jeunes du territoire par l'augmentation des témoignages d'entreprises mais également par une "maison" où les jeunes pourraient venir s'informer⁶.

⁶ exemple de l'espace Info Jeunes de Clermont-Ferrand ?

2) RENCONTRES AVEC DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES DU DÉVELOPPEMENT DE LA RSE EN LIVRADOIS-FOREZ

Nous avons co-animé avec Étienne Clair :

une réunion des **ambassadeurs** (le 14 mars) au cours de laquelle nous avons commencé à "lister" ensemble les enjeux du développement de la RSE pour le territoire

une réunion avec **l'équipe transdisciplinaire du Parc** (le 15 avril) pour également croiser les regards sur les enjeux du développement de la RSE sur le territoire. Cette réunion s'appuyait sur une présentation très succincte des premiers éléments de l'état des lieux

la première réunion de restitution le 18 avril avec les **ambassadeurs et quelques collectifs d'entreprises**.



Réunion ambassadeurs du 14 mars : premier repérage des enjeux du territoire par rapport à la RSE

Une séquence a été dédiée à un premier repérage de ces enjeux de la RSE pour le territoire du Parc. Voici cette première liste :

- attractivité économique du territoire/développement endogène/activités nouvelles
- utilisation du bois
- qualité de l'eau de la Dore
- mutation énergétique
- développement du fret ferroviaire vallée de la Dore
- transports => covoiturage (aires : Conseil Général ; stage Pays sur la mobilité)
- santé au travail + risques de trajet routier
- télétravail
- précarité des emplois
- difficultés de recrutement + développement des agences d'intérim
- formation-emploi local (adéquation GPEC-T)

vitalité économique/ressources/environnement/transports des biens et des personnes/nouveaux modes de travail/adéquation emplois-compétences

Réunion avec l'équipe transdisciplinaire du PNR le 15 avril puis réunion avec les ambassadeurs et les collectifs d'entreprises le 18 avril

La pré-liste établie le 14 mars a été enrichie par l'équipe transdisciplinaire du Parc puis côtée par les ambassadeurs et collectifs d'entreprise. Bien que ce cadre n'ait pas été utilisé pour identifier els enjeux territoriaux par rapport à la RSE, il nous semble qu'ils peuvent être classés selon les 4 axes de la Charte.

Rappel de la base-line de la Charte 2011-2022 : "Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez, où frugalité se conjugue avec épanouissement"

Axe 1 : socle patrimonial

"un socle patrimonial facteur d'appartenance"

Enjeux	faible	moyen	fort
Biodiversité : patrimoine naturel des entreprises (ex : sites Natura 2000) à préserver et valoriser (ex : auprès des scolaires, des comités d'entreprise...)		x	
Biodiversité : compensation des atteintes au-delà des règlements et normes => RSE	x		
Qualité paysagère à préserver, voire améliorer selon les implantations			x
Patrimoine immatériel : compétences "tacites" ou transmises en dehors de l'acquisition d'un diplôme, bon sens technique à repérer, valoriser et transmettre			x
Contribution de la RSE pour donner de la qualité à ce territoire afin d'éviter la dévalorisation			x

Axe 2 : territoire de ressources

"un territoire de ressources au bénéfice des habitants"

Enjeux	faible	moyen	fort
Eau : qualité de l'eau de la Dore + au-delà de la qualité de l'eau, pratiques en bordure de Dore (plusieurs entreprises concernées)			x
Préservation des zones humides (responsabilité des entreprises en tant que retour au territoire)	x		
Bois : préservation mais, surtout, utilisation durable des ressources (ex : la forêt de demain) + mobilisation des entreprises du bois sur la RSE => faire comprendre l'approche systémique			x
Énergie (+ axe 3) : mutation énergétique, valorisation des CEE, objectif CO ₂ , prise en compte du contenu carbone des produits, PDE+PDIE, valorisation des toitures (photovoltaïque), économies d'énergie des bâtiments publics			x

Axe 3 : des pratiques plus durables
"des pratiques plus durables pour une autre vie"

<u>Enjeux</u>	faible	moyen	fort
Attractivité économique du territoire + développement endogène (activités nouvelles)			x
Développement de la RSE => avantage compétitif des entreprises du Livradois-Forez		x	
Image de l'entreprise et de ses produits		x	
Gestion des RH (effet d'aubaine, salariés captifs) ; plus de RSE = plus de sens pour les salariés + valorisation des salariés			x
Positionnement sur créneaux valorisés par la RSE => effet d'entraînement		x	
Développement de synergies inter-entreprises /localisation			x
Transports : D906 (reprenre le problème par tronçons), fret ferroviaire, covoiturage (aires CG63 + stage Pays sur mobilité)		x	
Circuits courts => sensibilisation citoyenneté (ex : "nos emplettes sont nos emplois")			x

Axe 4 : l'homme au cœur du projet
"citoyen d'ici et du monde, l'homme au cœur du projet"

<u>Enjeux</u>	faible	moyen	fort
Santé au travail + risques de trajet routier			x
Télétravail		x	
Formation –emploi local (adéquation GPEC-T) + formation des entreprises ET partenaires à la RSE (formation des personnes dédiées à la RSE => faire des liens décideurs/salariés/parties prenantes externes)			x
Difficultés de recrutement (Cf. Agir en LF + développement des agences d'intérim) ET fermeture possible du lycée technique Jean Zay à mettre en relation avec enjeu suivant => liens entreprise/éducation pour changer la vision du LF			x
Ouverture par rapport à l'éducation => à développer : stages de 3 ^{ème} , apprentis, portes ouvertes, présentation de l'entreprise aux collégiens et lycéens => ouverture du champ pour le choix des			x

métiers ET du lieu de travail (LF)			
Précarité des emplois et faiblesse des revenus => rechercher l'accès à l'éducation et à la culture pour développer l'ouverture. D'après certains maires "le territoire se précarise" (mais qualité de vie ++)		x	
<u>question</u> : faut-il vraiment aller vers la préférence locale ? => arriver sur le territoire ? Y rester ? Y revenir ?			

En conséquence : apports et suites à donner 1/2

Ces regards d'experts et d'autres parties prenantes nous ont conduits à commencer à croiser des enjeux RSE territoriaux et des enjeux repérés par les entreprises elles-mêmes afin de repérer les points de convergence et de divergence.

Sans être exhaustifs, il nous semble qu'aujourd'hui, il est possible de distinguer pour mieux les servir :

- 👁️ **des enjeux connus et reconnus par (presque) tous, pour lesquels il faut densifier l'action**
 - **déficit de structuration/vision dans les entreprises** : manque de stratégie (formalisée) et de tableaux de bord ; quelquefois manque de visibilité/vision (dont responsabilité élargie) et, parfois, manque d'idées de progrès ou de diversification —alors que la volonté d'y voir plus clair et, pour certains, de se diversifier— est présente
 - **déficit de connexion** entre entreprises et avec leurs parties prenantes, donc manque de certains liens/synergies entre entreprises et territoire
 - **handicap** : intégration perfectible, au-delà du réglementaire qui est rempli
 - chômage local et déficit d'attractivité pour certains postes (=> difficultés de recrutement), développement des compétences dont formation continue (sur place) et employabilité + en général, **fonction RH** à développer/valoriser
 - poursuite des travaux sur **l'écologie territoriale** et recherche d'exutoire satisfaisant pour les boues d'émouture.

En conséquence : apports et suites à donner 2/2

- **des enjeux importants mais perçus de façon différente selon les points de vue et d'intérêt**
 - **santé sécurité** : alerte, statistiques à l'appui, côté CARSAT ; relative satisfaction côté chefs d'entreprises ; reconnaissance de gros progrès accomplis et diminution de l'accompagnement côté CCI
 - **chômage et précarité** : impression d'un maximum réalisé côté entreprises ; statistiques défavorables sur ce territoire + précarité accrue de l'emploi féminin
 - **relations école-entreprises** : incompréhensions enseignants/entreprises
 - **eau** : gros efforts réalisés concernant les impacts sur la qualité de l'eau (CCI + données DREAL) mais persistance de perception négative et de nuisances visibles (entre autres, bords de rivières)
 - **bois** : la filière a très peu répondu à nos sollicitations dans le cadre de DERSELF ; son développement raisonné et adapté représente un enjeu très fort pour le territoire
 - **énergie** : les chefs d'entreprise ont diminué leur facture énergétique ; le territoire se préoccupe du développement du renouvelable (=> quid de la recevabilité de l'idée d'utilisation des toitures industrielles pour du photovoltaïque ?)
 - **gaz à effet de serre** : un nombre non négligeable de chefs d'entreprises ne se sent pas concerné (domaine d'action "non applicable") alors que la thématique est universelle (toutes les activités, y compris les services, sont responsables d'émissions de gaz à effet de serre) et que le Parc, comme le SRCAE, affichent des objectifs forts en termes de réduction et d'adaptation au changement climatique
 - **biodiversité** : les entreprises semblent assez éloignées de cette problématique (nombre élevé de "non applicable") alors qu'elles n'ont que très rarement une idée de leur dépendance directe ou indirecte de la biodiversité (maîtrise des risques), voire de leurs impacts ; même si l'enjeu a été coté comme "moyen" par les ambassadeurs et collectifs, il est remarqué que certaines entreprises ont dans leur patrimoine des sites Natura 2 000 qu'elles pourraient souvent mieux préserver et valoriser

- **des enjeux plus discrets ou visibles pour certains seulement qu'il convient de préciser, de valider et, le cas échéant, de faire reconnaître par les principales parties prenantes avant toute action**
 - radon ? arsenic ? risques liés aux ondes ? risques psycho-sociaux ?...
 - impact paysager des implantations d'entreprises

CHAPITRE 4 : de la présentation des premiers résultats aux "suites à donner"

Ce dernier chapitre constitue une transition entre ce rapport —donc cette étape de la mission dédiée à la collecte— et la phase qui suivra : co-définition de pistes d'action. Il est dédié à la recherche de la meilleure manière de définir des pistes d'action pertinentes.

Ce sujet central a fait l'objet d'un point de l'ordre du jour du comité technique le 7 mai. Malgré les difficultés liées à la mobilisation, tous ont confirmé la nécessité de continuer à impliquer les entreprises pour ne pas "décider de ce qui est bien pour elles sans elles", soit une autre version du "faire votre bonheur malgré vous", susceptible de provoquer des non-adhésions à des actions non adaptées ou, tout simplement, ne venant pas du terrain.

Après quelques précisions méthodologiques concernant la phase suivante, nous délivrons, dans la seconde partie de ce chapitre, quelques idées d'action que nous n'avons pas voulu occulter alors qu'elles ont émergé en cours de mission. Ces idées —comme celles qui verront le jour au cours de la réunion du 22 mai— seront soumises aux entreprises présentes, puis au comité de pilotage du 20 juin, puis au comité technique du 26 juin. Elles pourront alors être transformées en pistes d'action ou rejetées, car jugées non pertinentes ici et maintenant/demain.



en annexe 4, compte-rendu du comité technique n°3 (7 mai 2013)

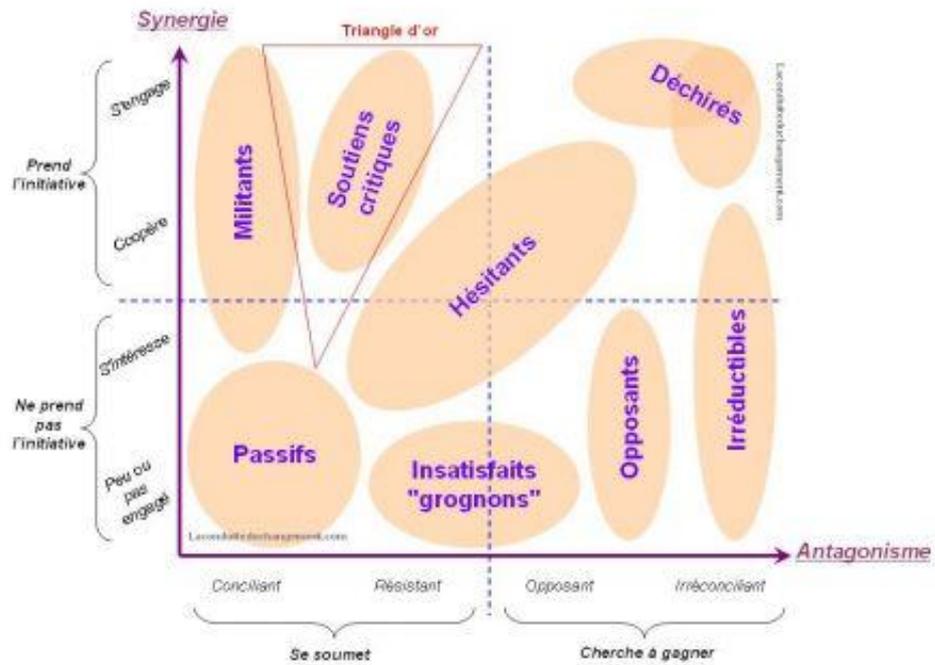
1) PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES : COMMENT CROISER LES ENJEUX DE LA RSE POUR LE TERRITOIRE ET POUR LES ENTREPRISES ?

Des contributeurs "sociodynamiques"

Nous souhaitons, bien évidemment, poursuivre la fructueuse aventure humaine initiée autour de DERSELF avec —en particulier— les ambassadeurs, les collectifs d'entreprise et les entreprises. Comment ?

L'écosystème DERSELF fonctionne jusqu'à présent et —nous l'espérons— fonctionnera selon les principes de la sociodynamie de Jean-Christian FAUVET. En synthèse :

-  tout acteur se positionne dans un projet selon 2 dimensions : synergie et antagonisme ; on a souvent tendance à considérer que synergie et antagonisme sont les 2 pôles du même axe ; or l'analyse est ici plus fine : chacun peut être en accord avec certaines composantes du projet (par exemple, ses objectifs) et en désaccord avec d'autres aspects (par exemple le portage, le pilotage, les choix d'actions...)
-  cette position est évolutive, en fonction, entre autres, des interactions au sein du groupe
-  une migration favorable au projet peut être activée selon la stratégie des alliés.



La stratégie des alliés consiste à focaliser son énergie sur l'effet "contamination positive" des catégories voisines et non à la gaspiller en essayant —d'emblée et directement— de convaincre les opposants (surtout via les militants, ce qui est purement stérile).

Par exemple, la question du "suivi" des non-répondants à l'autodiagnostic nous a été posée. Nous pensons que, pour l'instant —compte-tenu des freins identifiés (Cf. chapitre 2)— il serait contreproductif d'aller les "chercher", voire même de les informer directement des premiers résultats. S'ils n'ont pas souhaité participer à l'autodiagnostic, malgré de multiples sollicitations, nous risquerions de renforcer leur rejet du sujet en les "harcelant", même d'information, sur une démarche qui doit rester volontaire.

Nous reviendrons vers eux par rapport à DERSELF de façon indirecte, avec des informations presse par exemple, puis, peut-être par la suite, de façon directe lorsque les pistes d'action seront définies et qu'ils pourraient s'y "raccrocher".

En attendant, nous mobiliserons notre énergie pour consolider le cercle d'alliés afin qu'il devienne progressivement un véritable réseau DERSELF.



Des ateliers inspirés des entretiens de groupe focalisés

Le 22 mai, nous prévoyons

- 1) de présenter les premiers résultats DERSELF - grand groupe, amphithéâtre, diaporama
- 2) de faire réagir les entreprises et collectifs présents par ateliers selon la méthode des entretiens de groupe focalisés (focus groups en anglais) – petits groupes, petites salles, tableau papier
- 3) puis de mettre en commun ces apports – grand groupe, amphithéâtre, exposés des rapporteurs (tableau papier en support).

Éléments-clés (d'après Eric Thibeault-Adjectif Analyses)

- ↗ Cette technique permet d'**évaluer des besoins, des attentes**, des satisfactions ou de mieux comprendre des opinions, des motivations ou des comportements. Elle sert aussi à **tester ou à faire émerger de nouvelles idées** inattendues.
- ↗ **La discussion permet de préciser et de clarifier les pensées.** L'expression sans tabou de certains peut lever les inhibitions des autres. L'expérience commune partagée peut entraîner des solidarités.
Le principal avantage de la méthode réside dans les aspects positifs de l'interaction et de la dynamique de groupe. Les échanges favorisent l'émergence des connaissances, opinions et expériences comme une réaction en chaîne.
- ↗ **Les limites** du focus group résultent des aspects négatifs de l'interaction de groupe. Il peut y avoir des réticences à exprimer des idées personnelles. Il peut se dégager des normes de groupe, source de blocage. Il faut éviter les relations de hiérarchie ou conflictuelles entre participants.
- ↗ **Les questions.** Une demi-douzaine de questions courtes et claires sont à élaborer. Elles doivent être ouvertes et stimuler le travail du groupe. Les questions vont du domaine le plus général au plus spécifique.
- ↗ **Le nombre de participants** est de 6 à 8 en moyenne, tous volontaires. Ne pas dépasser douze personnes.
- ↗ **Modérateur et observateur.** Un modérateur est chargé d'animer le groupe. Son objectif est de faire émerger les différents points de vue. Il doit bien maîtriser la technique de conduite de réunion par la reformulation, la clarification et l'esprit de synthèse. Il est aidé par un observateur du groupe qui connaît la thématique et s'occupe du reporting (exposé oral dans la foulée + compte-rendu écrit sous 5 jours).

Le déroulé de ces ateliers du 22 mai a été précisé le 18 avril ; un brief, avec remise du kit d'animation, sera établi avec les animateurs et rapporteurs le 22 mai, juste avant la réunion avec les entreprises.

Un test de matérialité adapté pour une création de valeur partagée

Les principes du test de matérialité (d'après le site reporting RSE de Sanofi)

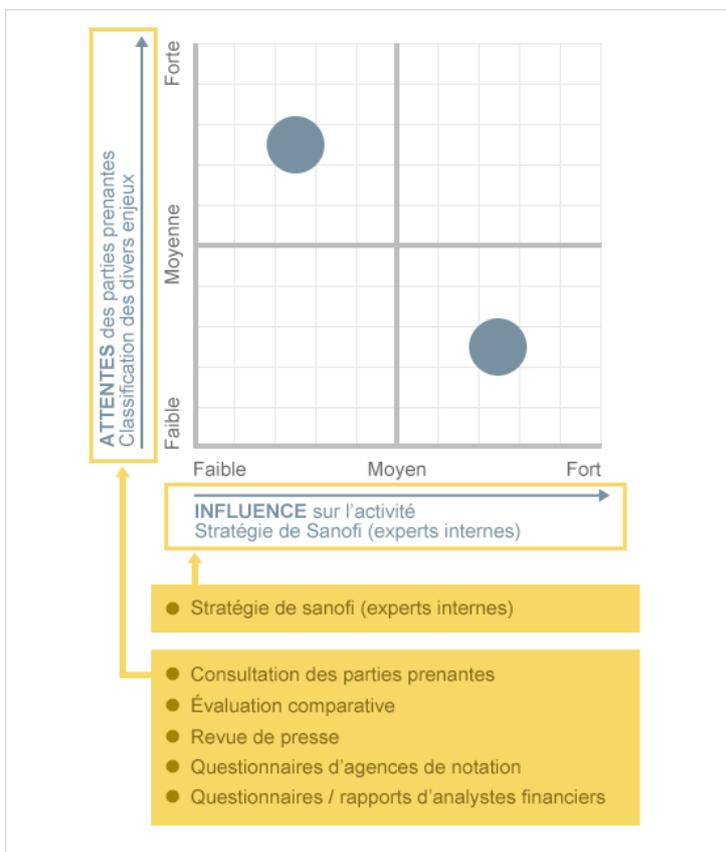
Le test de matérialité est une approche méthodologique conçue pour identifier et hiérarchiser les nombreux enjeux RSE auxquels une entreprise doit faire face. Il est prôné par les démarches AA 1000 et GRI.

Il aide à déterminer les enjeux qui sont les plus importants pour l'entreprise. Le test s'effectue sur la base de l'analyse de facteurs externes et internes liés aux risques et opportunités ayant une influence sur le Groupe.

Son application lors de la construction d'une stratégie RSE est indispensable pour :

- ↗ concentrer les ressources sur les enjeux RSE stratégiques apportant de la valeur à l'entreprise et ne pas disperser ses efforts
- ↗ aligner la politique RSE avec la stratégie et le business de l'entreprise
- ↗ rendre la communication autour des programmes RSE plus cohérente
- ↗ ne pas tomber dans le syndrome de la "liste de courses".

En tout état de cause, le principe sous-jacent derrière le test de matérialité est de déterminer pour chaque enjeu le degré d'importance pour le business de l'entreprise et le degré d'importance pour les parties prenantes (diagramme ci-dessous).



Notre proposition d'adaptation à la RSE territoriale

Pour nous, les enjeux DERSELF se situent au croisement

- 👁️ des enjeux de la RSE pour le territoire d'une part
- 👁️ des enjeux de la RSE pour les entreprises du territoire d'autre part.

C'est pourquoi, nous souhaitons réaliser un test de matérialité adapté sur ces 2 dimensions.

- 1) **Les enjeux territoriaux par rapport à la RSE/DERSELF** ont été pré-définis par les ambassadeurs (dont territoriaux) le 14 mars. Puis l'équipe transdisciplinaire du Parc (qui a déjà analysé les enjeux locaux pour l'élaboration de la Charte) a complété et affiné cette liste le 15 avril. Les ambassadeurs et collectifs ont ensuite côté ces enjeux territoriaux par rapport à la RSE (faibles/moyens/forts) le 18 avril (Cf. chapitre précédent)
- 2) **Les enjeux des entreprises par rapport à DERSELF** seront précisés le 22 mai à partir des résultats de l'état des lieux, des éventuelles réactions des entreprises aux enjeux territoriaux et de leurs propres suggestions. Dans toute la mesure du possible, ils seront également côtés (faibles, moyens, forts). puis des idées d'actions seront émises.

En effet, l'autodiagnostic a permis de repérer des points forts et des points d'effort autodéclarés par rapport aux questions centrales.

Toutefois, il n'a pas contribué, car la question n'a pas été posée, à déterminer **l'importance** que l'entreprise et ses parties prenantes accordent à chaque domaine d'action. Cet aspect peut être abordé, entreprise par entreprise, dans le cadre d'un véritable diagnostic RSE (qui peut être une piste d'action) mais nous l'esquisserons collectivement le 22 mai avec les entreprises, après avoir travaillé sur les enjeux territoriaux.

Une rencontre avec le DRH et le responsable communication de l'usine SANOFI-Vertolaye a été organisée pour les ambassadeurs et les collectifs d'entreprises. Elle devrait permettre :

- de fédérer le groupe autour d'un temps d'ouverture
- de mieux comprendre la stratégie RSE du groupe Sanofi (et le test de matérialité)
- de connaître ce qui est fait localement, voire de visiter les installations destinées à limiter la pollution de la Dore
- d'intégrer une partie prenante importante dans la dynamique DERSELF tout en favorisant son ancrage territorial.

2) PREMIÈRES IDÉES D'ACTIONS CONCERNANT LE PNR ET SES PARTENAIRES

objectif : contributions pertinentes au développement de la RSE en Livradois-Forez, chacun intervenant à partir de son cœur de métier et de ses compétences.

- 👁 **formation-action des ambassadeurs** ayant pour objectif de mieux connaître et comprendre la RSE et le potentiel du projet DERSELF pour mieux aider les entreprises du PNR à développer leur RSE en connexion avec leur territoire
"la RSE créatrice de valeur partagée entre les entreprises et le territoire : comment agir dans le cadre du programme DERSELF ?"
Par souci de cohérence, voire d'exemplarité, il serait également pertinent d'envisager un travail sur la RS et son développement dans les collectivités du PNR. Entre autres actions, une session sur les achats responsables (dans le prolongement de ce qui a été fait sur l'intégration de critères DD dans les appels d'offre) serait utile pour être plus en phase avec la RS et les entreprises ; bien évidemment, le développement de démarches type Agenda 21 peut être à nouveau ré-abordé par l'angle RS.

- 👁 **équipe transdisciplinaire du PNR : biomimétisme ou bio-inspiration**

Cette idée a été présentée très (trop) rapidement en réunion transdisciplinaire le 15 avril. Pour l'instant, force est de reconnaître qu'elle n'a pas encore fait beaucoup d'émules mais... elle est, à notre avis, de nature à alimenter **le débat sur des voies d'avenir responsables à "inventer" en Livradois-Forez.**

Compte-tenu de l'expérience PNR en observation/compréhension de la nature, on pourrait envisager de focaliser sur les propriétés remarquables des espèces locales (forme, fonction, fonctionnement...) pour trouver des sources d'inspiration (nouveaux produits, nouveaux modèles économiques...).



Leviers possibles

- . prochaine ouverture du centre européen du biomimétisme
- . norme en construction
- . intérêt grandissant pour ce type d'innovation

Tout en vous recommandant l'ouvrage *Biomimétisme* de Janine Benyus, nous reproduisons ci-dessous un court article d'*Univers Nature* pour illustrer notre propos (mars 2013).

La nature suscite depuis toujours l'intérêt des scientifiques du fait de ses fonctionnements intelligents, de ses nombreuses richesses et propriétés. Déjà, Léonard de Vinci s'inspirait des ailes des oiseaux pour

tenter de créer une machine volante... Le concept ouvre aujourd'hui la voie à de belles promesses en terme de technologies durables.

Les atouts de la nature

Le biomimétisme, défini par Janine Benyus en 1997, auteur du livre : « **Biomimétisme** : quand la nature inspire des **innovations durables** », sorti en 2010, est une démarche d'innovation, qui propose d'adapter des principes et stratégies élaborés par les organismes vivants et les écosystèmes, afin de produire des biens et des services de manière durable. Au cœur de ce concept, c'est bien l'imitation qui prime : « le principe du biomimétisme est d'étudier les œuvres de la nature (...) puis de reproduire ces schémas et procédés de fabrication pour résoudre un certain nombre de nos problèmes quotidiens.»

Dans son ouvrage, Janine Benyus rappelle les principales forces de la nature : La nature fonctionne à l'énergie solaire, la nature n'utilise que l'énergie dont elle a besoin, la nature adapte la forme à la fonction, la nature recycle tout, la nature récompense la coopération, la nature parie sur la diversité, la nature valorise l'expertise locale, la nature limite les excès de l'intérieur, la nature transforme les limites en opportunités. Des grands principes qui soulignent bien la richesse de la faune et de la flore et qui invitent à de nouvelles solutions.

Des applications dans l'éco-habitat et l'énergie

Ainsi, la nature a notamment inspiré de nouveaux matériaux intelligents. C'est à partir de l'observation de certaines propriétés de la pomme de pin – qui sait s'adapter aux fluctuations de température – que l'entreprise suisse Schoeller a élaboré un **textile isolant thermique** qui est déjà sur le marché avec des applications dans le monde du sport. Le Velcro tire son principe des minuscules crochets présents sur le fruit de bardane. Certains types d'**éco-habitat** reprennent les principes des termitières soit la partie aérienne du nid des nombreuses espèces de termites dont une des caractéristiques est une ventilation passive et le maintien d'une température et hygrométrie optimales. De cette façon, l'Eastgate building à Harare au Zimbabwe en reprend les principes dans sa conception. Résultat : **35 % d'économies d'énergie** par rapport à un bâtiment similaire et une réduction des coûts d'exploitation, engendrant une réduction des loyers de près de 20 %.

Dans la même veine, l'entreprise canadienne WhalePower, développe des **éoliennes** qui reproduisent les cannelures des baleines (facilitant l'écoulement de l'eau pendant la nage), ce qui permettrait un gain énergétique allant jusqu'à 20 %. Dernier exemple : les yeux des papillons de nuit, composés de micro bosses inspirent les chercheurs pour booster la performance des **panneaux photovoltaïques** et ainsi relever l'un des défis du solaire photovoltaïque : contrer la propriété réfléchive du silicium, qui oblige les fabricants à appliquer des revêtements anti-reflets coûteux.

Ce ne sont que quelques exemples...

3) PREMIÈRES IDÉES D' ACTIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES

Individuelles ou collectives (information, formation, regards croisés), ces applications n'auront de valeur que dans le cadre d'une démarche spécifique à chaque entreprise.

La liste ci-dessous est le fruit d'une brève "tempête de cerveau" en cours de réalisation de l'état des lieux. Elle n'a qu'une seule vocation : servir de base de travail pour commenter/amender/rejeter telle ou telle proposition et pour susciter d'autres idées d'actions.

Le "qui fait quoi ?" sera, bien sûr, défini ultérieurement, le Parc ayant vocation à fédérer des actions réalisées par ses partenaires.

- 👁 information et, plus particulièrement, **information complémentaire à celle déjà diffusée car reliant plusieurs questions (contrant ainsi certaines objections) et les intégrant dans la RSE** ; par exemple : intelligence économique et propriété industrielle (innover en se protégeant), sécurité des salariés et santé de l'entreprise, limiter et s'adapter au

changement climatique (toutes activités dont services), la biodiversité, une alliée pour mon entreprise (évaluation des services écosystémiques, impacts, biomimétisme), une stratégie opérationnelle pour une performance adaptée, diversifier pour durer, concevoir à l'écoute du marché...

- 👁️ **formation dont formation-action** "la RSE créatrice de valeur partagée entre mon entreprise et le territoire", écoconduite, RH et responsabilité sociétale...
- 👁️ **dialogue avec les parties prenantes** dont avec autres chefs d'entreprise => action collective "comment instaurer un dialogue avec les parties prenantes pour l'innovation et la performance durable de mon entreprise ? Du diagnostic à la création et au développement de valeur partagée"
- 👁️ **conseil en stratégie RSE**
- 👁️ **accompagnement technique et financier dans la réalisation des actions**
- 👁️ **accompagnements individuels à la réalisation de diagnostics enjeux/parties prenantes** (mutualisation possible si parties prenantes communes), **à la définition de stratégies** (générales/RSE) et **à l'innovation de modèles économiques** (dont recherche de diversification)
- 👁️ définition et mise en place de **tableaux de bords**
- 👁️ **intégration de la RSE dans la stratégie et le management**
- 👁️ **gaz à effet de serre ?** Réduire ses émissions et adapter son entreprise aux évolutions climatiques
- 👁️ **biodiversité ?** Réduire ses impacts négatifs, estimer sa dépendance des services écosystémiques (+ empreinte eau) et s'inspirer de la nature
- 👁️ **réponses aux questionnaires RSE des donneurs d'ordre**
- 👁️ **achats responsables**
- 👁️ **nouvelles pratiques commerciales responsables** et bénéfiques
- 👁️ actions sur **l'employabilité, la santé et la sécurité au travail, l'intégration des handicapés** (avec Cap Emploi par exemple)
- 👁️ **évaluation, amélioration et innovation continues**
- 👁️ développement de **l'écোসocioconception**
- 👁️ **économie de fonctionnalité**, en réponse aux besoins d'innovation et de diversification et dans la poursuite des évolutions constatées par la Banque de France sur ce territoire (Cf. chapitre 1) : "*l'innovation prend très souvent la forme d'innovation marketing plus que d'innovation technique notamment dans la coutellerie*". A priori, on peut penser
 - à la mise à disposition de couteaux aiguisés loués aux professionnels de la viande = prestation proposée par les aiguseurs => diversification, avec intégration aval
 - à la location ou reprise des emballages ? (ex : la bouteille en verre de Chateldon est consignée ou pas selon les magasins)
 - à bien d'autres services complétant ou se substituant à la vente de produits
- 👁️ **marketing et communication responsables**
- 👁️ **valorisation : label DERSELF** (RSE PNR) et/ou poursuite de l'orientation durable des Trophées = **Trophées DERSELF**

Actuellement, il y a assez peu de marques ou signes de qualité territoriaux locaux : AOP fourme d'Ambert, Esprit de Thiers + marque Parc pour pain du Livradois-Forez + hébergements touristiques (charte européenne du tourisme durable liée au territoire PNR Livradois-Forez). Le réseau *Saveurs du Livradois-Forez* n'a pas migré vers une marque collective.

Il pourrait être pertinent d'envisager une évaluation DERSELF donnant lieu à un label de progrès attribué par le PNR, en s'inspirant et en accord avec le label de progrès LUCIE par exemple (double labellisation).

4) PREMIÈRES IDÉES D' ACTIONS INTER-ENTREPRISES

- ☞ **constitution et animation du réseau DERSELF** incluant visites d'entreprises, ateliers regards croisés... Cela peut rompre l'isolement du chef d'entreprise, stimuler l'innovation (certains chefs d'entreprise se disent en panne d'idée), favoriser l'émulation, développer la cohésion sociale (et, pourquoi pas, porter l'ambition de rapprocher les bassins économiques d'Ambert et de Thiers ?).

Ce réseau-club pourrait proposer diverses actions DERSELF : accompagnements collectifs et individuels, formations-actions mais aussi visites d'entreprises du territoire, réunions d'informations avec invités, séances de regards croisés à partir d'une question apportée par une entreprise...

On peut imaginer une composition prenant appui sur les 78 entreprises ayant répondu à l'autodiagnostic et sur les groupes d'entreprises présents localement : agir en Livradois-Forez, Thiers Business Club, CGPME, Club des 1 000... On peut également prévoir des connexions avec les réseaux tels que l'ANDRH Auvergne <http://www.andrh.fr/dialogue/mes-groupes/auvergne/page-publique> (problématiques RH et sous-valorisation de la fonction RH en Livradois-Forez + relations école-entreprise), le CJD (performance globale)... Il serait également pertinent d'intégrer les entreprises ayant déjà souscrit aux valeurs du développement durable, soit par leur candidature aux Trophées, soit par la charte Créa-Thiers (en convention avec le PNR).

Côté fonctionnement, celui de Réussir mais aussi d'Entreprises et Territoires (autour de Riom) ou encore celui de la Plateforme 21 nous semblent possiblement inspirants. La plateforme 21, à laquelle le PNR adhère, propose de réfléchir à l'animation d'un groupe d'adhérents Livradois-Forez ouvert sur les autres territoires et les autres parties prenantes, ce qui est le principe même de la plateforme (acculturation entre adhérents).

- ☞ **relations écoles-entreprises**

Les portes ouvertes organisées sur le territoire connaissent un franc succès, l'opération régionale mini-entreprises d'Entreprendre pour Apprendre également. Un travail de rapprochement école-entreprises, via entre autres les enseignants, pourrait se poursuivre et s'amplifier ; il s'inscrirait dans la lignée des consignes nationales tout en concourant au développement de la RS sur le territoire (+ autre lien PNR/enseignement en complément de l'éducation à l'environnement et de la lutte contre le gaspillage alimentaire).

À noter, les actions d'un partenaire, le club des 1000, sur ce thème, dont l'émission radio Dans le 1000 du 6 mai 2013 :

https://www.dropbox.com/s/kglpoxolbga1frn7/dans%20le%201000_8_relation%20%C3%A9cole%20entreprise_060513.mp3

- ☞ mise en synergie pour une **écologie industrielle territoriale**

- **boues d'émouture**

Cette question a été maintes fois évoquée et traitée sans qu'un exutoire économiquement (moins de 100 € la tonne) et environnementalement totalement satisfaisant n'ait été trouvé ; nous avons mis en relation la CCI et l'École de Chimie de Clermont-Ferrand qui peut proposer un projet pédagogique sur ce thème en 2013-2014. Le problème des boues de tribofinition pourrait également être abordé dans ce cadre.

- **valorisation des huiles alimentaires usagées**

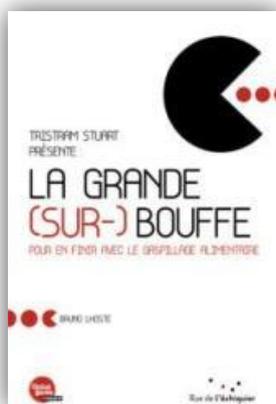
La récupération fonctionne correctement en Livradois-Forez. Peut-on aller plus loin... vers une boucle locale vertueuse ?

L'association Huiletic (07) <http://huiletic.fr/Projets.html> valorise ces déchets en huile de tronçonneuse (projet FSE avec PNR Monts d'Ardèche) mais aussi en carburant pour les véhicules des collectivités (conformité réglementaire à raison de 30%), petits trains touristiques, chaudières à fuel... => **l'enjeu se déplacerait de l'élimination à la valorisation**

en boucle locale. La piste "huile tronçonneuse" répondrait bien aux caractéristiques du territoire (secteur bois + amont dont fabricant de tronçonneuse). Peut-être pourrait-elle constituer une petite porte d'entrée hyper-partielle mais hyper-concrète susceptible d'intéresser les entreprises de la filière bois à la RSE, ne serait-ce que par cette connexion avec la filière agroalimentaire ?

- 👁️ plans de déplacements inter-entreprises, sachant que la communauté de Communes Entre Dore et Allier travaille sur ce sujet pour son parc d'activités de Lezoux (périphérie du PNR)
- 👁️ conciergeries interentreprises : exemples de l'Atrium de Vichy et de la conciergerie solidaire du Club des 1000
- 👁️ lutte contre le gaspillage alimentaire

Pour analyser ce thème, nous faisons référence à l'ouvrage récent de Bruno LHOSTE.



Bruno LHOSTE-La grande (sur-)bouffe - Pour en finir avec le gaspillage alimentaire-2012

Ce petit opuscule du Directeur Général d'INDDIGO fait le point sur la situation globale et locale, sans catastrophisme inopérant mais avec la volonté de proposer quelques pistes de solutions, entre autres par des boucles vertueuses territoriales.

État des lieux

En France, 1/3 de l'alimentation destinée à l'homme ne nourrit pas les hommes : c'est ce que l'on appelle le gaspillage alimentaire. En effet, même si des alternatives de valorisation existent —en alimentation animale, amendements ou énergie— ce sont des pis aller par rapport à l'objectif initial et aux moyens mis pour produire, transporter, transformer, conserver... La facture s'élève à 17 millions de tonnes par an pour notre pays, en cela un peu en dessous de la moyenne européenne, avec une contribution plus faible de la distribution.

Le tableau ci-dessous donne une bonne idée de la répartition de ces gaspillages tout au long de la filière.

SECTEUR	SYNTHÈSE DES ÉTUDES FRANÇAISES POUR LA PARTIE AVAL		ÉTUDE FAO MOYENNE EUROPÉENNE	
	KG/HAB/AN	M TONNES/AN	KG/HAB/AN	M T/AN
Production	93	6,08	93	6,08
Transport/stockage	26	1,70	26	1,70
Transformation	31	2,03	31	2,03
Sous-total filière amont	150	9,80	150	9,80
Distribution	17	1,15	33	2,16
- grandes surfaces et commerces de bouche	11	0,75		
- marchés de gros et de détail	6	0,40		
Consommation	93	6,07	96	6,27
- restauration collective	9	0,60		
- restauration commerciale	12	0,79		
- restauration à domicile	72	4,68		
- recyclé à domicile	10	0,65		
- collecté comme déchet	62	4,03		
Sous-total filière aval	110	7,22	129	8,43
Total	260	17,02	279	18,23

Pour Bruno Lhoste, la question est véritablement systémique et ne peut pas être traitée maillon par maillon.

Pourquoi ? Les raisons de ce gaspillage

5 raisons principales sont identifiées par l'auteur :

1. déconnexions multiples par rapport aux filières de production : banalisation de la nourriture (faible valeur perçue), dessaisonalisation de l'alimentation (=> pertes de transport, avec parfois des productions de l'hémisphère Sud)
2. désir d'abondance et de diversité de l'offre, laquelle provoque une surconsommation
3. industrialisation à outrance, peu adaptée aux contraintes du vivant... et son, corollaire, la recherche de standardisation
4. folie hygiéniste
5. perte de/du goût.

Le devenir des produits gaspillés ?

Une infime partie est reversée aux associations caritatives, une partie plus importante est valorisée en alimentation animale et dans l'industrie mais l'essentiel finit sous forme de déchets (environ les 2/3) avec peu de valorisation en compost (amendement) et/ou énergie (méthanisation).

Types de solutions ?

Ils s'orchestrent autour des 6R (= déclinaison élargie des 3R ou 4R de la gestion des déchets)

- **reconnaître** = briser l'ignorance sur l'existence et la valeur de ce gaspillage en termes de travail gâché, de ressources naturelles utilisées (dont certaines non renouvelables)...
- **reconnecter** l'homme et la nature et, ici, plus particulièrement, le produit fini au champ
- **réapprendre** le goût d'une alimentation diversifiée et, donc, la cuisine de la majeure partie d'un animal ou d'un légume mais aussi des restes
- **réduire** les écarts entre ce que nous consommons et nos besoins, les écarts entre ce que nous cuisinons et ce que nous consommons, les écarts entre ce que nous achetons et ce que nous cuisinons/consommons, les écarts entre ce que nous produisons et ce que nous achetons (les spécialistes estiment à 130% l'écart acceptable entre quantités vendues et besoins nutritionnels pour une certaine fluidité de la filière ; nous en sommes en France à environ 180%)
- **redistribuer** dans une logique sociale et sociétale (ex : banque alimentaire)
- **recycler** : alimentation animale, retour au champ (compost) et valorisation énergétique (méthanisation après alimentation animale = sur déjections pour un rendement global optimisé).

Potentiel de réduction

Le tableau suivant donne une idée du potentiel de réduction dans la partie aval de la filière (le potentiel amont est très difficile à chiffrer du fait de l'atomisation des sites de production et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger).

Potentiel de réduction des pertes et gaspillages au niveau de la distribution et de la consommation

SECTEUR	PERTES ET GASPILLAGES		POTENTIEL DE RÉDUCTION	GISEMENT ÉVITABLE	
	KG/HAB/AN	M T/AN		KG/HAB/AN	M T/AN
Distribution	17	1,1	70 %	13	0,8
Restauration hors domicile	21	1,4	40 %	8	0,6
Restauration à domicile	72	4,7	60 %	43	2,8
Total filière aval	110	7,2	58 %	64	4,2

Leviers

- Résolution du parlement européen de réduire le gaspillage alimentaire de moitié d'ici 2025
- 2014 = année européenne de la réduction du gaspillage alimentaire
- Réglementation : depuis 2012, les producteurs de plus de 120 tonnes par an de déchets organiques doivent les faire collecter et traiter dans une filière de valorisation. Ce seuil sera progressivement abaissé à 10 tonnes en 2016 (identification des producteurs de déchets concernés du Livradois-Forez = un point de départ de l'opération ?)
- axe d'action de l'ADEME qui intervient depuis déjà plusieurs années sur ce thème <http://optigede.ademe.fr/valorisation-des-dechets-organiques>
- axe du programme national pour l'alimentation porté ici par la DRAAF Auvergne qui met à disposition des outils pour la restauration collective : <http://draf.auvergne.agriculture.gouv.fr/Actualites-de-la-politique>
Un appel à projets, clos le 15 mai, proposait d'aider financièrement des projets collectifs visant à réduire le gaspillage alimentaire ; d'autres pourraient être mis en place.

Idées d'action

Des pistes d'action nombreuses et diversifiées peuvent être envisagées tout au long de la chaîne, le sujet étant évidemment territorial.

Ci-dessous, nous listons des idées d'actions déjà activées ici ou ailleurs ou aisément activables (ces pistes sont ou non issues de l'ouvrage analysé) :

- applications smartphone de mise en correspondance des disponibilités en nourriture périssable et des utilisations possibles, que ce soit chez le particulier⁷ ou entre catégories d'acteurs ; on pourrait, par exemple, essayer de mettre en phase en temps réel les disponibilités en termes d'excédents à n'importe quel stade de la filière (production, distribution, consommation collective ou individuelle) avec des besoins (particuliers = consommation collaborative, associations caritatives)
- concours de recettes "zéro déchets" et repas de restes
- cuisine mobile de la banque alimentaire pour apprendre à utiliser les produits reçus
- ateliers "lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine" (charte construite par les élèves après un diagnostic partagé, sensibilisation du personnel, gâchimètre, solidarité en restauration collective...)
- restauration commerciale : supplément pour les assiettes qui reviennent trop garnies (gaspillage au buffet), paiement au kilo, doggy bag
- sur les marchés : organisation du glanage
- dans la distribution : partenariats avec des épiceries solidaires...
- travail avec la production et la transformation dont alimentation animale (exemple de valorisation de pain rassis pour l'alimentation animale dans le Cantal)
- conserveries solidaires
- ...

D'autres peuvent être inventées ici ! Après le territoire à énergie positive, le (premier) territoire à gaspillage alimentaire minimisé ? Un projet de mandat ?

Cette piste ne résulte pas directement de l'état des lieux réalisé auprès des entreprises : elle est simplement "sociétale" et correspond à la volonté affichée de mettre en évidence de nouvelles boucles d'écologie territoriale. Quand frugalité se conjugue avec épanouissement, la lutte contre le gaspillage alimentaire pourrait être portée par une volonté politique.

Vers un territoire à gaspillage alimentaire minimisé ?

Pour Bruno Lhoste, les boucles vertueuses territoriales doivent être basées sur la proximité, la qualité et la solidarité :

⁷ par exemple, l'application NoMaggot où vous pouvez scanner vos achats en rangeant vos courses et consulter ensuite les dates de péremption

- la **proximité** favorise la résilience du territoire aux chocs environnementaux et économiques ainsi que la création d'emplois
- la **qualité** vise le "moins mais mieux" : par exemple, des partenariats entre producteurs de fruits et collèges ont permis de proposer différentes tailles de fruits adaptées aux appétits et d'éviter l'élimination des fruits de formes et tailles non standardisés
- la **solidarité** peut s'exprimer de multiples façons : circuits courts de types AMAP, Jardins de Cocagne, approvisionnement local et équitable des distributeurs, slow food...

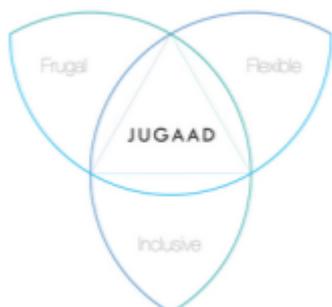
Pour l'auteur, l'échelon pertinent pour agir est un territoire, de l'intercommunalité à la région. Ainsi, les boucles vertueuses seront également à même de produire :

- une amélioration de la santé
- la limitation des impacts environnementaux
- la création d'emplois
- la solidarité territoriale.

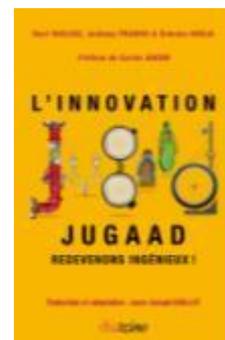
A priori, une action "anti-gaspillage alimentaire" pourrait pertinemment s'inscrire en complément des actions d'écologie industrielle territoriale déjà réalisées, donc en complément des bilans de flux effectués sur 20 entreprises. L'opportunité d'une boucle "ouverte" sur ce thème mériterait d'être analysée pour introduire une seconde génération d'écologie territoriale réellement sociale et sociétale.

A priori aussi, il y a sur le territoire un certain nombre d'acteurs qui pourraient être concernés par un projet "PNR Livradois-Forez" particulièrement fédérateur :

- l'agriculture, dont connexions avec le travail en cours sur les circuits courts et le réseau *Saveurs du Livradois-Forez*...
- les industriels de l'agroalimentaire —certes peu nombreux mais c'est peut-être une raison supplémentaire d'agir, une facilitation, un gage d'efficacité?— et donc l'URIAA et la CCI
- les artisans (dont boulangers "pain du Livradois-Forez") et donc la Chambre de Métiers (l'étude des gisements sectoriels de déchets réalisée par la Chambre Régionale de Métiers indique que 60% des déchets des artisans de l'alimentaire sont des déchets organiques => rechercher la nature et le volume sur le Livradois-Forez)
- les distributeurs
- la restauration collective dont celle gérée par les collectivités, donc les municipalités (primaire), les conseils généraux (collèges) et le conseil régional (lycées)
- la restauration commerciale et donc l'UMIH ou d'autres collectifs (expérience avec la gestion collective des déchets des restaurants du secteur de Thiers, Cf. chapitre 1)
- les habitants
- les associations caritatives
- l'alimentation animale (avec un fabricant local très intéressé par le RSE)
- les collecteurs de déchets (en lien avec les plans départementaux d'élimination des déchets et les plans de prévention) et, bien sûr, l'ADEME
- les transformateurs de déchets (compostage, méthanisation...)
- les acteurs locaux de la transition énergétique (réduction des consommations et place de la méthanisation dans le mix d'énergies renouvelables en Livradois-Forez)
- MACEO
- la DREAL, la DIRECCTE, la DRAAF
- ...



Côté inspiration méthodologique, ce projet pourrait être conduit selon les principes du jugaad, méthode d'innovation frugale d'origine indienne qui se conjugue parfaitement avec la durabilité : frugalité, flexibilité, intégration.



Certains proposent déjà d'adjoindre au travail de réduction du gaspillage alimentaire une sorte de "défi territorial" dans la **lutte contre le gaspillage des emballages** alimentaires (à rapprocher de l'écologie industrielle territoriale et de l'action "cartons" déjà réalisée ?).

- 👁 Une piste d'action socle pour DERSELF pourrait être la **création d'un observatoire permanent de la RSE en LF** : cette idée d'observatoire n'a rien d'original — surtout à la suite d'un état des lieux⁸ — mais, sur ce sujet d'actualité particulièrement évolutif et en appui à la dynamique partenariale DERSELF, elle paraît adaptée.

Entre autres produits de sortie, cet observatoire (ou plateforme permanente) pourrait fournir :

- une gazette DERSELF trimestrielle pour les partenaires (+ entreprises, ou 2 publications numériques séparées) servant de support à la réunion trimestrielle des partenaires : les avancées/les suites à donner/qui fait quoi + informations générales sur l'actualité de la RSE et les sources d'inspiration venues d'ailleurs (parangonnage)
- rapport d'évaluation itinéraire annuel
- séminaire annuel
- ...

... et pour tous ceux qui utilisent un ordinateur

Au passage, nous avons remarqué que beaucoup d'interlocuteurs (organismes, entreprises) stockaient tous leurs courriels. Le Bilan carbone de leur organisme (peu le prennent encore en compte) en souffre forcément. Nous reprenons ci-dessous quelques éléments d'information émis par l'ADEME.

Extraits de l'étude ADEME 2011 - Analyses de Cycles de Vies des Technologies - Courriers électroniques, requête Web, clé USB : quels impacts environnementaux ?

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=78008&ref=24691&p1=B>

En résumé, transmettre un e-mail affublé d'une pièce jointe d'1 Mo a l'impact suivant : **19 grammes eqCO₂ – 4,8 g eq. Fer – 5,2 g eq. Pétrole**. Pour une entreprise de 100 personnes envoyant en moyenne 33 e-mails par jour, 220 jours par an, cela représente 13,6 tonnes eqCO₂, soit 13 A/R en avion entre Paris et New York.

Recommandations :

- 👁 Réduire de 10 % l'envoi de courriels incluant systématiquement son responsable et un de ses collègues au sein d'une entreprise de 100 personnes permet un gain d'environ 1 tonne équivalent CO₂ sur l'année (soit environ 1 aller-retour Paris/New-York).
- 👁 Diminuer de 10 % le taux d'impression des courriels reçus par les employés d'une entreprise de 100 personnes permet d'économiser 5 tonnes équivalent CO₂ sur un an (soit l'équivalent d'environ 5 allers-retours New-York/Paris).
- 👁 L'impact du stockage des courriels et des pièces jointes associées sur un serveur est un enjeu important : plus le courriel est conservé longtemps sur un serveur, plus il a un impact négatif sur le potentiel de changement climatique. Son rôle dans l'épuisement du potentiel des ressources fossiles est également accru.

Logiquement, l'ADEME conseille de limiter le nombre d'e-mails avec des pièces attachées, de limiter le nombre de destinataires, de compresser les fichiers joints, et le temps de stockage de l'e-mail.

En conséquence : apports et suites à donner

Les idées d'action retranscrites ici ne sont pas (encore) testées. Il s'agit d'une émission spontanée initiale qui se dévoile sans complexe ni autocensure pour susciter des réactions et des suggestions constructives... dont les vôtres !

Bien évidemment, pendant la libre émergence d'idées, l'analyse de la situation, des besoins et des attentes continue ! L'articulation état des lieux-pistes d'action sera à l'ordre du jour de la rencontre avec les entreprises le 22 mai... et du prochain rapport.

CONCLUSION D'ÉTAPE : de l'état des lieux... à son évolution

Nous remercions très sincèrement l'ensemble des contributeurs (ambassadeurs, comité technique, fournisseurs de données, partenaire informatique autodiagnostic) pour leur aide précieuse dans l'élaboration de cet état des lieux.

Des caractéristiques spécifiques... ou non des entreprises du Livradois-Forez

Cet état des lieux a mis en évidence des caractéristiques spécifiques ou non au territoire du Livradois-Forez. S'il est, bien évidemment, judicieux, d'envisager des actions sur les problèmes et les potentiels plus particulièrement accentués sur ce territoire, il n'en est pas moins responsable d'agir sur des difficultés non spécifiques (ex : précarité des emplois), la solution pouvant, elle, être spécifique, innovante et transférable.

Le rôle coordinateur et fédérateur du PNR correspond bien au portage de la dynamique RSE qu'est DERSELF. Il doit se poursuivre dans le respect permanent de la globalité et de la transversalité de ce sujet, lesquelles n'excluent bien sûr pas des actions thématiques mais reliées.

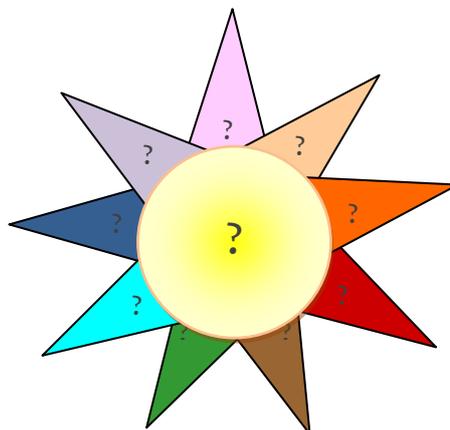
au repérage et à l'activation de voies de progrès individuelles ou collectives

Lors du passage aux actions, il faudra sans doute être vigilant et (re)convaincre les conseillers (ambassadeurs) et les entreprises de l'intérêt, du "supplément d'âme" apporté par une RSE intégrée et intégratrice par rapport au seul découpage analytique. et à leur champ d'action préférentiel.

Pour limiter cette tendance "naturelle" (surtout quand la vision globale reste fragile car pas véritablement installée/partagée) à la simple juxtaposition qui risque d'induire une perte de cohérence et de sens, nous pensons proposer les pistes d'action sous forme d'un "soleil levant" :

- ☞ le cœur (rond) correspond à la stratégie, au dialogue avec les parties prenantes, à l'intégration de la RSE, au management
- ☞ les rayons (ici pointes) symbolisent les actions thématiques "opérationnelles" afférentes

Les trophées DERSELF "soleil levant" pourraient d'ailleurs mettre à l'honneur les justes et fructueuses articulations "des ronds et des pointus" = du global/structurant et du précis/thématique/concret.



D'autres symboles "clin d'œil" à l'identité du PNR Livradois-Forez pourront d'ailleurs être utilisés, comme l'étoile à 8 branches, le hêtre ou la roue de moulin.



et aux perspectives d'extension à d'autres acteurs du territoire

L'évolution du programme, en connexion avec les différentes parties prenantes du territoire, devrait vous permettre de faire évoluer DERSELF progressivement. Au fil des actions, l'acronyme pourrait d'ailleurs, passer de "DERSELF = Développement de la RSE en Livradois-Forez" à un DERSELF plus inclusif et mature = DÉveloppement de la RS En Livradois-Forez".

Cette contamination RS-positive permettra, entre autres, l'extension du projet à l'accompagnement des collectivités et associations du Livradois-Forez dans leur RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations, thème de la norme ISO 26000).

Parallèlement, ce type d'expérience est susceptible d'intéresser d'autres territoires, dont d'autres PNR.



à tout de suite pour la lecture des annexes !

ANNEXE 1 : SOURCES D'INFORMATION EXTERNES

1) Études et analyses

Éléments de compréhension du tissu économique du Livradois-Forez

-  Portraits économiques des délégations d'Ambert et Thiers - CCI d'Auvergne - 2005/2010
-  Étude réalisée par le Comité d'Expansion Économique du Puy-de-Dôme – novembre 2012 : portrait économique de la communauté de communes de la Montagne Thiernoise.
-  Étude réalisée par la Banque de France – Succursale de Clermont-Ferrand – Février 2010 : Analyse du bassin de Thiers-Ambert
-  Portraits emploi-formation - CARIF Auvergne -bassins d'Ambert et de Thiers – 2011/2012
-  Portrait de territoire – PNR Livradois-Forez - INSEE Auvergne 2013

Évolution des pratiques de développement durable

-  Étude réalisée par l'Institut Européen de la Qualité Totale de Vichy en 2005
-  Assemblée permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat-2005

Approches régionales sectorielles

-  Enquête industrie CCI Auvergne 2012/2013- extrait
-  Enquête auprès des entreprises exportatrices d'Auvergne - CCI Région Auvergne - avril 2012

Approches régionales thématiques

-  Égalité femmes/hommes -Bilan de l'action menée par l'Inspection du Travail dans le Département du Puy-de-Dôme -2008/2009
-  Fonctionnement des CHSCT en Auvergne - Essor Consultants, pour le compte de la DIRECCTE Auvergne - novembre 2010
-  Analyse des statistiques d'accidents du travail et de maladies professionnelles – CARSAT Auvergne - comparaison LF/Auvergne/France par secteur et type de risque
-  Charte de la diversité et charte du club des 1 000 entreprises citoyennes d'Auvergne
-  L'environnement industriel en Auvergne - DREAL Auvergne + base IREP – février 2013
-  Approche normative ISO 9001/ISO 14001/OHSAS 18001– CCI 63 –avril 2013
-  Étude sur la typologie et les gisements sectoriels de déchets générés par l'artisanat sur le département du Puy de Dôme – Chambre Régionale de Métiers d'Auvergne - janvier 2010
-  Gestion des déchets des entreprises artisanales du Puy de Dôme - état des lieux et pistes d'amélioration – Chambre Régionale de Métiers d'Auvergne- juillet 2012
-  Éco-construction (référencement sur le PNR)

Conjoncture-prospective

-  INSEE Auvergne - janvier 2013 - conjoncture du 3ème trimestre 2012
-  Les entreprises en Auvergne – bilan 2012, perspectives 2013 – Banque de France Eurosystem
-  et Note de conjoncture Banque de France – janvier 2013 - Banque de France Eurosystem
-  Cap Économie – première note de conjoncture - Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne –2^{ème} semestre 2012
-  CCI Auvergne –février 2013 –Bilan 2012 et perspectives 2013

Attentes sociétales en Livradois-Forez

-  Charte 2011-2022 PNR Livradois-Forez
-  SAGE DORE-plan d'aménagement et de gestion durable-septembre 2012

2) Retours d'expérience sur les actions de suivi réalisées

- Données ADEME
- Rapports de la mission environnement de la CCI de Thiers de juillet 2004 à décembre 2007
- Extraction de la base Clientis - CCI Auvergne – actions environnement sur les délégations de Thiers et Ambert du 01/01/2008 au 31/12/2012
- Entretien-bilan accompagnements -Audrey PEYRET – 11 mars 2013

3) Prise en compte des actions en cours ou en projet

Actions en cours

- écologie industrielle – opération de collecte de déchets d’emballage sur le bassin thiernois
- écoconception
- GPECT Bassin Thiernois

Actions en projet et en cours (plans régionaux pluriannuels)

- SRADDT 2030 –Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire d'Auvergne
- Plan régional santé au travail 2012-2014
- Plan régional santé-environnement 2011-2013
- Schéma régional Climat Air Énergie Auvergne- 2012
- Schéma sectoriel développement durable - 2012-2015 – CCI d'Auvergne

4) Experts et parties prenantes consultés

- Etienne CLAIR, PNR
 - Bénédicte TARNAUD-FRIOT, CCI 63
 - Audrey PEYRET, CCI 43
 - Jérôme RIBETTE, CARSAT Auvergne
 - Annie DUDEK (DIRECCTE), Lisa FOA (SPEL Thiers et Benoit BALLAIS (SPEL Ambert)
 - Laurent SABATIER et Frédéric LAVERGNE, DREAL
 - Thierry BOUTET, CCI 03 et coordinateur du schéma sectoriel développement durable de la CCI Auvergne
 - Mauricette FOURNIER, enseignante et chercheuse en géographie et aménagement.
-
- équipe pluridisciplinaire du PNR Livradois-Forez (réunion 15 mars)
 - ambassadeurs et collectifs d'entreprises (réunions 14 mars et 18 avril)
 - membres du comité technique le 7 mai
 - entreprises ayant réalisé leur autodiagnostic (réunion du 22 mai dont les conclusions, en termes de pistes d'action, figureront dans el rapport n°3).

ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DES RÉPONSES AU DIAG 26000 AU 31 MARS 2013

1882 répondants

L'entité évaluée est :

- 72,87% une entreprise
- 3,58% une collectivité locale, territoriale
- 9,61% une association, ONG
- 1,14% un syndicat, une fédération
- 8,42% une administration, un établissement d'enseignement
- 4,38% autres

L'effectif de l'entité évaluée comprend :

- 19,39% moins de 10 personnes
- 19,67% 10 à 50 personnes
- 18,43% 50 à 250 personnes
- 10,71% 250 à 500 personnes
- 18,71% 500 à 5.000 personnes
- 4,57% 5.000 à 10.000 personnes
- 8,51% plus de 10.000 personnes

Votre niveau de responsabilité dans cette entité :

- 28,15% vous la dirigez, vous élaborez sa stratégie
- 49,06% vous encadrez, vous aidez à mettre en œuvre la stratégie
- 22,79% vous exécutez

Merci d'indiquer votre degré d'adhésion sur les affirmations suivantes.

---	Pas du tout d'accord
-	Plutôt pas d'accord
+	Plutôt d'accord
++	Tout à fait d'accord
N/A	Non applicable

1. Gouvernance	---	-	+	++	N/A
Les dirigeants de l'entité ont défini des valeurs, cohérentes avec les principes du Développement Durable.	8,68%	18,21%	43,08%	28,91%	1,12%
Une approche stratégique a été définie, déclinée en plan d'actions et objectifs.	10,16%	26,33%	40,05%	22,29%	1,17%
La stratégie a été communiquée, les collaborateurs de l'entité sont associés à son déploiement.	12,72%	28,4%	37,14%	19,43%	2,31%
Des indicateurs (environnement, sociaux, économiques...) sont suivis régulièrement pour piloter les activités de l'entité.	15,06%	31,82%	35,18%	15,8%	2,14%
Une démarche d'amélioration continue de l'entité est en place (plan d'actions, revue de direction, bench marking...)	11,21%	25,61%	40,55%	20,38%	2,24%
L'entité a identifié ses différentes parties prenantes. Leurs attentes sont prises en considération dans les processus de décision de l'entité.	11,33%	30,27%	40,26%	15,73%	2,42%
L'entité rend compte de l'impact de ses actions et décisions, de façon transparente, vers l'ensemble des parties prenantes.	14,81%	35,29%	34,65%	12,99%	2,25%
L'entité veille à appliquer les réglementations des territoires sur lesquels elle intervient ainsi que les textes de référence internationaux.	5,14%	11,57%	37,33%	41,99%	3,96%

2. Droits de l'Homme	--	-	+	++	N/A
L'entité a identifié les risques de non-respect des Droits de l'Homme, sur sa chaîne de valeur (fournisseurs, clients, collaborateurs, prestataires, sous traitants...) et les territoires sur lesquels elle intervient.	10,97%	25,99%	37,11%	17,78%	8,15%
L'entité s'est organisée pour prévenir et régler les situations à risques qu'elle pourrait rencontrer vis à vis des droits de l'Homme.	9,76%	24,48%	39,36%	17,49%	8,91%
L'entité identifie les différents types de complicités (active et passive) impliquant les parties prenantes. Elle s'organise pour les prévenir.	9,28%	30,29%	34,96%	14,8%	10,67%
En cas d'atteinte constatée aux droits de l'Homme, l'entité engage un dialogue avec les parties prenantes concernées pour y remédier.	7,81%	17,76%	37,61%	20,22%	16,59%
L'entité prévient la discrimination, notamment vis à vis des groupes vulnérables, dans ses relations avec ses collaborateurs et l'ensemble de ses partenaires (usagers, clients, fournisseurs, sous traitants...).	5,07%	18,73%	43,6%	27,21%	5,39%
L'entité respecte les droits civils et politiques (vie privée, droit à la propriété, justice, libertés d'expression et de réunion...).	2,84%	9,53%	39,4%	45,82%	2,41%
L'entité respecte les droits économiques, sociaux et culturels (éducation, travail, liberté d'association, religion, niveau de vie, protection sociale...).	2,63%	9,59%	38,32%	46,95%	2,52%
L'entité respecte les droits fondamentaux au travail (droits à la négociation collective, élimination du travail des enfants, du travail forcé ou obligatoire...)	2,41%	7,28%	33,69%	52,54%	4,07%
3. Relations et conditions de travail	--	-	+	++	N/A
Les relations employeur-employé sont équilibrées, basées sur le respect des droits et des devoirs de chacun. Elles s'efforcent de limiter la précarité.	4,11%	16,06%	44,08%	32,39%	3,36%
L'entité assure des conditions de travail justes et appropriées. Elle garantit une protection sociale décente (prévoyance, retraite...)	2,3%	9,73%	40,53%	44,17%	3,26%
L'entité favorise et entretient le dialogue social avec ses collaborateurs et l'ensemble des personnes concernées par ses activités.	3,64%	15,56%	44,17%	33,9%	2,73%
L'entité prend toutes les mesures nécessaires pour garantir la santé et la sécurité des personnes (éléments de protection individuelle et collective, ergonomie des postes de travail, risques psychosociaux...).	2,88%	14,7%	43,69%	36,44%	2,29%
L'entité développe son capital humain, c'est à dire assure le développement des compétences et l'employabilité de chaque personne.	4,55%	19,7%	42,13%	31,32%	2,3%
4. Environnement	--	-	+	++	N/A
L'entité a identifié les différents types de pollutions engendrées par ses activités, produits et services. Elle prend les mesures nécessaires pour les prévenir et les réduire.	7,47%	22,08%	39,68%	26,4%	4,37%
L'entité a identifié les différentes ressources consommées par ses activités, produits et services (eau, matières premières, énergies...). Elle met en oeuvre des actions visant à réduire et optimiser ces consommations.	7,19%	24,88%	39,8%	24,72%	3,41%
L'entité a identifié les impacts de ses activités sur les changements climatiques. Elle prend des mesures permettant de les réduire.	12,57%	27,55%	33,6%	18,78%	7,49%
L'entité préserve, voire développe, la biodiversité (espèces animales et végétales dans leur milieu naturel, diversité génétique, protection des écosystèmes...) en lien avec ses activités, produits et services.	14,11%	25,82%	26,67%	14,16%	19,24%

5. Loyauté des pratiques	---	-	+	++	N/A
L'entité a mis en place un dispositif (charte, formation, contrôles...) de lutte contre la corruption sur ses activités (achats, ventes...).	9,82%	24,13%	33,74%	21,36%	10,95%
L'entité encourage le développement de politiques publiques responsables. Elle veille à éviter les conflits d'intérêt, les abus d'autorité, d'influence ou de manipulation.	6,14%	20,29%	43,89%	21,46%	8,22%
L'entité a identifié les risques et mis en oeuvre des programmes visant à prévenir les pratiques de concurrence déloyale.	7,37%	25,36%	37,05%	17,99%	12,23%
L'entité promeut, tout au long de sa chaîne de valeur, les principes et pratiques de la responsabilité sociétale.	7,91%	26,79%	37,65%	22,83%	4,81%
L'entité a mis en place des procédures visant à garantir le respect des droits de propriété (brevet, propriété intellectuelle, droits d'auteurs, foncier, ressources naturelles...).	7,24%	19,85%	37,39%	21,83%	13,68%
6. Questions relatives aux consommateurs	---	-	+	++	N/A
Les pratiques commerciales de l'entité sont loyales; les contrats et les informations fournies aux consommateurs ou usagers sont clairs.	3,2%	10,36%	40,2%	38,55%	7,69%
Les produits et/ou services de l'entité sont conçus et proposés dans le respect de la santé et la sécurité des consommateurs ou usagers.	2,51%	9,9%	37,4%	40,66%	9,52%
L'entité promeut les principes de la consommation durable auprès de ses clients ou usagers (modes de consommation, recyclage...).	7,81%	23,43%	36,92%	22,9%	8,94%
L'entité a mis en oeuvre des procédures pour traiter toutes les demandes des clients, consommateurs ou usagers (réclamation, défaillance, litige, compensation...)	3,9%	16,73%	41,58%	31,27%	6,52%
L'entité préserve la vie privée des consommateurs ou usagers.	3,16%	8,78%	38,38%	37,37%	12,31%
Si l'entité est concernée par la fourniture de services essentiels (eau, propreté, énergie, transport, communications...) elle en assure le droit d'accès à toutes les populations.	2,74%	9,34%	26,19%	15,35%	46,38%
L'entité sensibilise ses consommateurs, clients ou usagers aux enjeux du Développement Durable en lien avec ses activités, services ou produits.	10,28%	25,16%	33,62%	23,61%	7,33%
7. Communauté et développement local	---	-	+	++	N/A
L'entité prend en compte les contextes spécifiques locaux. Elle participe à la vie des territoires sur lesquels elle est implantée, des communautés (physiques et virtuelles) au sein desquelles elle opère.	6,16%	19,12%	40,6%	28,49%	5,62%
L'entité participe à l'éducation des habitants de son territoire, des membres des communautés. Elle respecte les cultures et intérêts, participe à leur maintien.	9,18%	23%	35,81%	21,4%	10,62%
L'entité s'implique dans la création d'emplois et le développement des compétences sur ses territoires d'implantation.	6,2%	18,16%	44,6%	25,27%	5,77%
L'entité utilise ses ressources matérielles et immatérielles pour contribuer à développer les savoir, savoir faire et technologies du territoire (transfert et diffusion de technologies et compétences).	7,23%	23,1%	39,98%	21,38%	8,31%
L'entité contribue au développement économique des territoires (partage de richesses, niveaux de salaires et pensions, investissements locaux, impôts, services...)	4,98%	20,17%	43,5%	22,31%	9,04%
L'entité prend les mesures nécessaires pour éliminer les impacts néfastes de ses activités sur la santé des habitants. Elle agit pour la préserver.	5,36%	19,2%	39,3%	18,45%	17,69%
L'entité contribue par ses actions et investissements au développement de la société (achats locaux, programme d'éducation, partenariats...).	7,54%	20,2%	41,74%	22,61%	7,91%

ANNEXE 3 : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION AMBASSADEURS-COLLECTIFS D'ENTREPRISES DU 18 AVRIL

La lecture de ce compte-rendu sera très utilement complétée par le diaporama-support de cette réunion.

Réunion ambassadeurs et collectifs		
PNR Livradois-Forez	Réunion ambassadeurs et collectifs Jeudi 18 avril 2013	
PARTICIPANTS	<p>Isabelle BERGE, consultante Laetitia BERTHON, CC Entre Dore et Allier (Lezoux) Etienne CLAIR, responsable pôle développement économique PNR LF Claudy COMBE, chargé de mission bois-forêt PNR LF Mireille DE NEVE, ordre des experts-comptables région Auvergne Véronique GUIRAUD, MACEO Julien LACROIX, CC de la Montagne Thiernoise Anne-Cécile LOMBARDY, ARACT Auvergne Gérard MARCUS, CEE 63 Dominique MICHALON, consultante Bruno OLIVERIO, CGPME Auvergne Patrice PELISSIER, CARSAT Auvergne Jérôme RIBETTE, CARSAT Auvergne Pierre-Loïc SABETAY-SABIN, CARSAT Auvergne Bénédicte TARNAUD FRIOT, CCI Puy-de-Dôme Véronique VALLÉ, CC Pays de Courpière</p>	

Accueil

Etienne Clair

Tour de table, accueil des collectifs d'entreprises
 Rappel du point d'avancement de DERSELF

Dominique Michalon

Présentation et objet de la réunion ambassadeurs-collectifs d'entreprises :

- ✓ partage des données recueillies lors de la phase de collecte dont focus sur la réalisation des autodiagnostic RSE par les entreprises
- ✓ Préparation de la réunion du 22 mai avec les entreprises

Autodiagnostic entreprises : RESULTATS GLOBAUX

Un taux de réponse important, très lié aux relances et à l'implication des ambassadeurs

78 autodiagnostic réalisés et analysés sur 327 entreprises de 6 salariés et +

- ✓ Les 4 plus grandes entreprises présentes sur le territoire n'ont pas répondu. A cela 2 hypothèses :
 - ces entreprises en sont à une étape "plus avancée"
 - difficulté de contacter le bon interlocuteur qui n'est probablement pas local mais national (grands groupes)
- ✓ Non répondants : s'expliquent par la complexité du questionnaire et une certaine saturation (sollicités par d'autres enquêtes !)
- ✓ Par secteurs d'activité : faible taux de réponse dans les entreprises du secteur bois papier et du côté des transporteurs. Les ambassadeurs confirment que ces secteurs sont souvent difficiles à mobiliser pour des actions individuelles ou collectives (si ce n'est Objectif CO2 pour les transporteurs).

- ✓ **Par secteur géographique :** le bassin d'Ambert est sous-représenté ; contacts en cours avec Agir en Livradois-Forez ; ce côté un peu insulaire du bassin d'Ambert, observé dans de multiples autres situations pose question, y compris aux chefs d'entreprise du bassin de Thiers qui ont du mal à travailler avec leurs collègues d'Ambert, lesquels semblent peu enclins à intégrer des dynamiques collectives
- ✓ **Fonction du répondant :** le répondant est majoritairement le dirigeant, c'est-à-dire la personne ciblée. Lorsqu'il y a eu délégation, le collaborateur le plus souvent désigné est un animateur QSE mais toutes les fonctions de l'entreprise ont été concernées (commercial, supply chain, RH, communication, assistantat de direction...) => caractère transversal bien appréhendé
- ✓ Une opinion générale exprimée par les répondants : améliorer, pérenniser, diversifier... bien, sûr, ces objectifs sont les nôtres, mais " *parfois, on ne sait plus, on n'a plus d'idées*" => susciter un travail de réflexion stratégique par entreprise mais également des contacts inter-entreprises du PNR LF avec des rencontres " laboratoire d'idées de progrès" ?

Résultats globaux :

En comparant les résultats de l'autodiagnostic DERSELF avec les résultats nationaux, on constate que :

- ✓ les résultats Livradois-Forez sont globalement en ligne avec les résultats nationaux
- ✓ sur les dimensions *Loyauté des pratiques, Relations et Conditions de travail, Environnement*, les entreprises du territoire s'estiment plutôt en avance.

RESULTATS PAR QUESTIONS CENTRALES

1. Gouvernance

☺ Points forts des entreprises du Livradois-Forez/RSE

- ✓ Valeurs
- ✓ Amélioration continue
- ✓ Respect de la réglementation internationale

☹ Points en retrait des entreprises/RSE

- ✓ Formalisation de la stratégie
- ✓ Fréquence rencontres avec parties prenantes (hormis clients !)

Un facteur explicatif possible d'une gouvernance "bien" notée : type d'entreprise ? (entreprise familiale ou à "taille humaine", lignes hiérarchiques plus courtes, direction plus proche ?)

2. Droits de l'homme

- ✓ Pratiques fournisseurs : taux important de "non applicable" ; les entreprises n'ont pas les moyens de suivre les pratiques fournisseurs
- ✓ Égalité des chances :
 - le fait que ce soit du déclaratif influence sans doute les réponses (effet "langue de bois" ?)
 - sur l'emploi hommes-femmes, il y a des situations/potentiels de progrès inégaux selon les secteurs (exemple cité : le gardiennage => faire des tournées de nuit avec gros chien quand on est une jeune fille de 19 ans)
 - la réponse est sans doute influencée par la qualité de l'entreprise
 - pour mieux cerner l'importance de ce sujet : il faudrait croiser ces données d'autodiagnostic avec des données d'organismes extérieurs (ex : données GPECT bassin de Thiers à venir, si le diagnostic inclut ce champ d'observations ?)

3. Relations/conditions de travail

- ✓ Tout le monde se sent concerné (taux infime de "non applicable")
- ✓ Sur ces sujets sensibles, il est délicat de répondre en toute transparence quand on n'est pas le dirigeant

- ✓ Il faut rappeler que cela reste souvent la vision du chef d'entreprise (plus de la moitié des répondants)
- ✓ Ces résultats sont à croiser avec d'autres regards
- ✓ Un débat s'engage sur la question de la précarité et des CDD: plus ici qu'ailleurs ? Les éléments actuellement connus des participants concernent le département ou la région (taux de CDI supérieur au Total France).
Il y a difficulté à recruter en période tendue : on embauche en CDD, puis on voit.
- ✓ Il y a beaucoup (un peu trop ?) de "vert" sur le domaine d'action "Risques" (accord avec la proposition annoncée qui est toujours "RSE-compatible"). Mais cela témoigne aussi d'une réelle implication. Certains participants soulignent en effet que sur le sujet santé/sécurité, les enquêtes et réunions suscitent toujours une participation importante des entreprises, signes de leur intérêt et implication, même dans un contexte de court termisme grandissant (difficultés économiques)
- ✓ Le résultat sur le dialogue social est-il significatif ? (Pas facile pour le répondant d'être "objectif").

Globalement, les participants restent un peu sceptiques sur la validité des résultats de cette dimension relations/conditions de travail : les réponses ne sont pas forcément mensongères, mais difficilement "objectivables".

Le but n'est pas de stigmatiser les entreprises (répondre à l'enquête ne désigne pas forcément comme "mauvais élève" !) mais :

- . de repérer les sujets à enjeux et objectiver les résultats
- . de voir comment on peut aider les entreprises à se développer via l'amélioration de leurs pratiques RSE

Ces points seront rappelés lors de la réunion du 22 mai (réunion entreprises).

Finalement, la question qui revient est : comment susciter les prises de conscience ?

4. Environnement

- ✓ Émissions de gaz à effet de serre : le taux important de "non applicable" traduit sans doute une certaine distance par rapport au sujet : à relier avec le fait que le niveau d'information est variable selon les secteurs : or ce sujet ne concerne pas que les industriels !
- ✓ Beaucoup de vert ("d'accord" avec l'affirmation proposée) pour les domaines d'action impacts/rejets et économie de ressources, ce qui est logique : ils représentent d'abord 2 contraintes économiques fortes pour les entreprises
- ✓ Question sur la biodiversité : très complexe pour répondre et interpréter valablement

5. Bonnes pratiques des affaires

Globalement, les réponses traduisent une bonne appréhension et appropriation de l'enjeu RSE "bonnes pratiques des affaires"

L'extension aux parties prenantes, comprenant les achats responsables, est logiquement plus faible (Cf. difficulté à dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes repérée pour la gouvernance)

La corruption est plutôt repérée... chez les autres !

6. Protection du consommateur

- ✓ Il y a entre 15 et 30% de "non applicable". Les raisons peuvent être :
 - . l'énoncé : le terme consommateurs a limité les réponses ; selon la proximité plus ou moins directe avec les consommateurs, l'entreprise se sent plus ou moins concernée
 - . la notion de responsabilité sociétale élargie (aux consommateurs, même s'il n'y a pas

contact direct) n'est pas spontanée

- ✓ Il y a particulièrement peu d'échos à la promotion/information d'enjeux DD envers les consommateurs
- ✓ Ce sujet est celui des questions centrales qui recueille les réponses les plus variées en fonction des items proposés

7. Contribution au développement local

Il y a une différence sensible selon les domaines d'action.

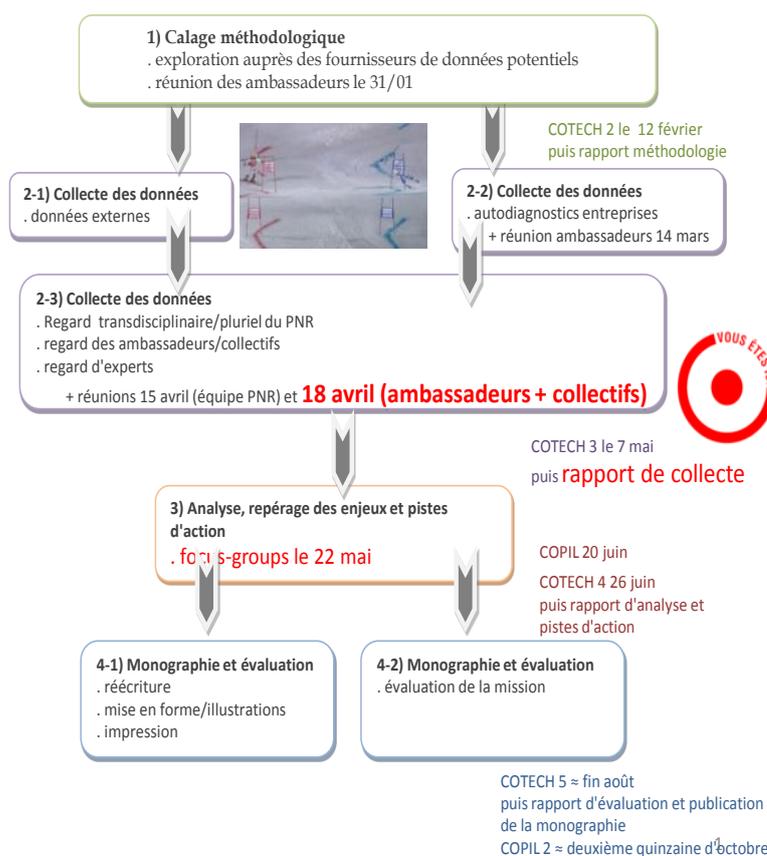
- ✓ Contribution à la vie locale : le taux n'est pas meilleur qu'au niveau national ! Les entreprises manquent peut-être d'éléments pour développer de façon constructive leurs pratiques citoyennes. Un commentaire de participant résume bien la situation paradoxale : "On aimerait bien, mais on n'a pas le temps... à part les xxx€ donnés au club de foot !"
- ✓ Les domaines d'action "contribution au développement économique local" et "création d'emplois locaux" recueillent une bonne résonance. Les participants décodent une motivation des répondants sur cette dimension (plus qu'au national !) : il y a clairement une fierté à "être employeur local", à "créer des emplois locaux".
- ✓ Le domaine d'action "contribuer au transfert de technologie" recueille un signal très faible. On peut s'interroger sur la claire compréhension de l'enjeu par les répondants, qui visiblement ne se sentent pas très concernés.
- ✓ "Contribution à l'éducation et à la culture" et particulièrement l'accueil de jeunes stagiaires suscite un pourcentage plutôt faible de "plutôt pas d'accord". Pas par manque de motivation, mais plutôt de "faisabilité" : selon le mot d'un participant, "il y a des choses à faire", mais qui se heurtent à une connaissance insuffisante des organismes de formations sur les secteurs/métiers. Pour progresser, il faut une plus grande implication/coopération de ces organismes et une sensibilisation des enseignants -formateurs en termes de :
 - connaissance de la réalité des postes/métiers, certains postes étant méconnus, exemple donné du poste d'assistant(e) de direction en entreprise de services, qui est très multi-tâches et enrichissant
 - adéquation des profils de candidats stagiaires (ex : affecter une jeune fille de 16 ans à un poste de gardiennage n'est pas toujours adapté)
 - suivi des stagiaires par les formateurs.

Il faut casser la glace entre école et entreprise !

À rapprocher (c'est vraiment le terme) des enjeux territoriaux exprimés par des enseignants : inciter les entreprises à prendre les stagiaires et apprentis de l'enseignement secondaire... un décalage de perception du stage en entreprise à combler... par des stages d'enseignants en entreprise ? (Cf. expérience DCF Cantal) ou autre formule ?

- ✓ Un exemple d'expérience très positive : les journées de l'entreprise à Thiers (découverte des métiers)
- ✓ Ne pas sous-estimer le secteur des services dans ce type d'échanges et contribution entre entreprises et territoire/habitants (enjeux personnels, formation...) : CCI devrait aussi s'appeler CCI... S comme Services

Mission DERSELF : Où en sommes-nous ? Un point sur l'avancement du projet



POINT/PREPARATION DE LA RENCONTRE ENTREPRISES DU 22 MAI (15h45-19h)

Rappel : Présentation de la journée DERSELF

Matinée : rencontre RSE Sanofi Vertolaye (confirmée à ce jour)

Se munir d'une carte d'identité

Participants invités : ambassadeurs et représentants des collectifs d'entreprises (1 participant/organisme partenaire), nombre limité, inscriptions obligatoires < 10 mai

Après-midi :

14h : Réunion de calage entre ambassadeurs

15h 45 : Session DERSELF-Entreprises

La SESSION DERSELF-ENTREPRISES :

Rappel : Les personnes invitées sont des représentants d'ENTREPRISES du LIVRADOIS-FOREZ

- LA CIBLE : les 78 entreprises ayant répondu, en priorité le chef d'entreprise
- A date (18/04), 3 réponses => Objectif : 21 participants entreprise => une trentaine d'inscrits
- Réponses à questions : Si certains des contacts des ambassadeurs, appartenant aux 327 entreprises de la cible autodiagnostic, manifestent spontanément une envie de participer alors qu'ils n'ont pas répondu à l'autodiagnostic pour cas de force majeure, ils sont bienvenus : il leur est fortement conseillé de réaliser auparavant l'autodiagnostic (nous laissons encore les liens actifs, y compris pour le tableau de suivi), au moins pour le connaître, car nous partirons de là (point commun aux participants = avoir fait l'autodiagnostic)
- Sollicitation : même affectation entreprises/ ambassadeur, sollicitation au téléphone ou en face à face. Certains participants évoquent la difficulté à convaincre le participant qualifié,

qui ne se situe pas sur le territoire, donc plus difficile à faire venir (ex : SAEM à Cusset)

→ Points pratiques :

- Utilisation de l'outil Doodle 22 mai
- Renseigner nom de l'entreprise et nom participant pour les réponses positives
- Indiquer aussi le nom de la personne sollicitée et "ne participe pas" pour une entreprise qui donne une réponse négative

Quelle argumentation pour convaincre et faire venir ? Voici le résultat des échanges :

- ✓ Une occasion d'être associé à la construction des politiques publiques en matière de RSE "Venez contribuer à orienter les décisions du territoire...".
 - ✓ Une réunion d'échange et **d'expression simple** des enjeux (versus crainte d'un contenu "fumeux"). Les entreprises auront la parole ! Venez échanger avec d'autres chefs d'entreprises !
 - ✓ Rassurer ! Ce n'est pas une chasse aux sorcières des bons et mauvais élèves RSE
 - ✓ Un peu d'humour : Un pot à la fin (et non pas Im..pôt !).
- Chaque ambassadeur adaptera ces éléments généraux... ou d'autres à chacune de ses entreprises.

	Quand	Qui ?	Où ?	Comment ?
Accueil	15h45	ambassadeurs	Hall	Remise badges
Restitution éléments-clés	16h	E. CLAIR et D. MICHALON	Amphi	Exposé
Ateliers focus groups	17h	Ambassadeurs	Petites salles	Animation participation 1 vidéoproj par salle
Restitution des ateliers	18h15	Rapporteurs	Amphi	Exposés synthèse
Pot	19h			

Contenu et déroulement des ateliers :

- Rappel : les groupes travaillent après une partie en séance plénière
- Lieu pour la séance plénière : l'amphithéâtre du Parc (visite guidée effectuée le 18)
- Ateliers : le but de ces groupes est de faire émerger les **attentes des chefs d'entreprise en matière de pistes d'action RSE sur le territoire**.
- Il a été décidé que les 3 ateliers travailleraient à partir du même matériau. Une suggestion toutefois : présenter les thèmes centraux en ordre différent selon les groupes (proposition de répartition présentée le 22 mai à 14h)
- Dans chaque groupe :
 - Résultats collecte & autodiagnostic : réactions à la présentation faite en première partie
 - Pistes d'action élaborées en commun
 - kit d'animation : diaporama de la séance plénière + commentaires, pré-propositions de pistes d'action, cotation des enjeux territoriaux, mini-livret papier distribué aux participants (les ambassadeurs et collectifs auront également reçu le pré-rapport et adressé leurs remarques pour le 21 mai au plus tard).

Désignation des équipes d'animation pour les 3 ateliers :

- Véronique GUIRAUD, Bénédicte TARNAUD-FRIOT et Julien LACROIX
- Bruno OLIVERIO, Anne-Cécile LOMBARDY, Laetitia BERTHON et Pierre-Loïc SABETAY-SABIN

- Véronique VALLÉ, Mireille DE NEVE et Jérôme RIBETTE

Les personnes absentes le 18 avril et présentes le 22 mai ont été invitées à se positionner.

Rôle de l'animateur

- Lancer la réflexion à partir de la présentation de la situation et inciter à la proposition de pistes d'action

Rôle des rapporteurs

- Rapporteur n°1 : consigner les échanges sur le tableau-papier => emporter les feuilles et adresser sous 5 jours un compte-rendu détaillé de l'atelier (E. CLAIR et D. MICHALON)
- Rapporteur n°2 : compléter le diaporama-restitution => le présenter et le commenter en séance plénière.
- + 1 gardien du temps

***LES ENJEUX RSE DU TERRITOIRE ET L'ANIMATION DES ATELIERS**

Au cours de la réunion, les participants ont travaillé à coter les enjeux RSE territoriaux (enrichissement de la production issue des travaux des 14 mars avec les ambassadeurs et 15 avril avec l'équipe du PNR).

La cotation s'est faite selon la capacité plus ou moins forte du territoire à agir envers les entreprises.

L'exercice s'est avéré assez difficile et exigeant. Les enjeux sont présentés selon les 4 thèmes centraux de la Charte du PNR. Les résultats des cotations se trouvent sur le diaporama joint.

Pour l'animation des ateliers, plusieurs formules ont été discutées. Il a finalement été décidé de "faire au plus simple". Cette notion d'enjeux territoriaux sera occultée en première présentation (reste en stock dans le kit d'animation si besoin de s'y référer) et l'on demandera directement aux entreprises "et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? Sur quoi on progresse et comment ?".

A FAIRE

Proposition d'ordre d'apparition des thèmes selon les ateliers + kit animation avec exemples d'objectifs de progrès et d'idées d'actions

ANNEXE 4 : COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE N°3, LE 7 MAI 2013

La lecture de ce compte-rendu sera très utilement complétée par le diaporama-support de cette réunion.

COTECH 3	
PNR Livradois-Forez	COTECH 3 Mardi 7 mai 2013
PARTICIPANTS	Laetitia BERTHON, CC Entre Dore et Allier (Lezoux) Antoine CHEVILLARD, CRMA Auvergne Etienne CLAIR, Responsable Pôle Développement Economique PNR LF Héloïse GERMAIN, Consultante Com'surTerre Véronique GUIRAUD, MACEO Julien LACROIX, CC de la Montagne Thiernoise Dominique MICHALON, Consultante Alticentre Marie-Hélène MOINET, Plateforme 21 pour le développement durable Jérôme RIBETTE, CARSAT Auvergne – Département des risques professionnels Laurent SABATIER, DREAL Auvergne Véronique VALLÉ, CC Pays de Courpière

Accueil

Etienne Clair

Rappel de l'objectif à atteindre par l'état des lieux des pratiques du DD dans les entreprises du LF.
Calage méthodologique au mois de février
Ordre du jour : déroulement de cette méthodo.
Rôle des Ambassadeurs = décisif pour les retours entreprises.

COTECH 3 = rendu des données collectées pour lister les actions à conduire.

Le COPIL 1 (20 juin) réunira les décideurs élus pour définir les orientations.

DONNEES EXTERNES

Dominique Michalon

Agora Project > vous trouverez en ligne les études qui ont servi dans la phase de collecte d'infos + pré-rapport d'étape diffusé aux ambassadeurs et membres du comité technique vendredi 10 mai.

Etienne Clair précise que c'est sur la base du rapport qu'on va construire le plan d'actions donc il est important qu'on soit OK sur les fondements de ce document > il faut avoir une lecture critique et ne pas hésiter à faire vos retours.

Dominique Michalon

COTECH 2 = validation de la méthodo > il y a eu quelques inflexions en particulier sur le fait de ne pas avoir pu établir une base de données socio-éco des entreprises du Parc pour des raisons de confidentialité. Nous avons néanmoins utilisé ou construit des études ad hoc établies sur les 162 communes.

La restitution va d'abord porter sur les données externes (diapo 1/9)

2 natures de données ont été utilisées : des études et des actions réalisées, en cours ou en projet

ETUDES & ANALYSES > 25 sélectionnées

6 catégories :

- tissu économique
- pratiques du DD
- Approches régionales sectorielles
- Approches régionales thématiques
- Conjoncture ou prospective
- Attentes sociétales

⇒ ETAT DES LIEUX ET POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DE LA RSE SUR LE PERIMETRE DU PARC

Un exemple : l'apport des études "tissu économique"

Caractéristiques des entreprises du Livradois Forez	Enjeux possibles pour DERSELF
La présence de secteurs d'activités spécifiques avec quelques grosses unités	Possibilité de s'appuyer sur l'expérience (l'exemplarité ?) RSE des grosses unités, fortement consommatrices de main d'œuvre et de ressources ?
L'industrie prédomine sur une partie du territoire avec des filières telles que la coutellerie, la métallurgie, la plasturgie.	Engagement des filières ?
Des savoirs faire, des compétences	Capital immatériel et levier pour une démarche d'ancrage territorial qui peut être valorisée dans le cadre de la RSE.
Un tissu composé de petites unités (moins de 10 salariés) et une plus forte proportion de non salariés	Adaptation des outils RSE pour les TPE... ? Facilitation des échanges entre TPE ou indépendants (éviter l'isolement)
Des secteurs d'activités en recul, avec notamment une contraction des emplois : construction, une partie de l'industrie...	Pour ces secteurs, une démarche RSE ne pourra être acceptée que si elle démontre que c'est un levier pour améliorer la performance économique de l'entreprise.
Un outil de production parfois vieillissant même si des efforts ont été réalisés	Plusieurs entrées pour la démarche RSE : la santé et la sécurité des salariés, l'éco-socio-conception pour une triple efficacité économique, sociale et environnementale...
La mutation de l'activité industrielle vers plus de négoce Une innovation marketing plus que technique, notamment dans la coutellerie	Vers un changement de modèle d'affaire par la RSE ? La mise en place d'une économie de fonctionnalité ?
L'âge moyen des dirigeants plus élevé que sur le département	Le développement de la pérennité des entreprises et de leur attractivité pour les repreneurs (capitaux immatériels) par la RSE => attractivité pour les salariés et sauvegarde de l'emploi
Une plus forte proportion d'ouvriers que sur l'ensemble de l'Auvergne + un niveau de diplôme moins élevé + un taux de chômage plus important et évoluant de façon plus défavorable	Attention spécifique aux problématiques de sécurité/santé au travail et d'employabilité.
Une plus grande précarité de l'emploi féminin, plus de temps partiel et des écarts de salaires femmes/hommes plus importants pour les ouvrières et professions intermédiaires que sur l'ensemble de l'Auvergne	Travail sur l'égalité femmes/hommes portant sur les types de contrat, sur le temps partiel non choisi et sur les salaires.

La diapositive 3/9 est ensuite commentée. Elle porte sur le taux d'emplois en CDI, CDD, intérim... et répond à quelques impressions, parfois divergentes, qui ont été exprimées.

ATTENTION : dans les données INSEE 2009 le calcul des taux de CDI, CDD... a été effectué sur l'emploi et non sur l'emploi salarié.

Compte-tenu des taux plus importants d'emplois non salariés en Livradois-Forez que dans l'ensemble de l'Auvergne qu'en France entière, nous avons choisi de refaire le calcul sur l'emploi salarié > taux de CDD + faible car emplois aidés + forts

Le taux de CDI des femmes est inférieur en LF par rapport à l'Auvergne et à la France.

Est-ce que cette différence n'est pas liée aux types d'activité/métier du territoire LF par rapport à d'autres ? Très probablement

Les profils "certifications" et "environnement" du territoire sont ensuite examinés (diapo 4/9). Aucun fichier ne recense toutes les certifications. L'ancienneté des démarches, elle, peut être vérifiée, sur le territoire.

Un certain nombre d'entreprises sont suivies fortement sur leurs nuisances environnementales (3 d'entre elles posent des problèmes malgré leurs efforts, notamment sur du risque accidentel). L'idée pourrait être de voir les pistes d'action mises en place, par SANOFI par exemple (Cf. rencontre du 22 mai ambassadeurs-Sanofi) pour s'en "inspirer".

Concernant les pratiques sociales, l'Auvergne est plutôt mal placée en accidents du travail. Pour certains métiers/secteurs, la gravité est plus importante sur le territoire LF que sur l'Auvergne ou au niveau national. Les chiffres sur les accidents du travail ne comprennent pas les "arrêts maladie".

En 2011, les entreprises du Livradois Forez ont enregistré 932 accidents du travail avec arrêt de travail et 66 maladies professionnelles reconnues ; cela représente 58 819 journées de travail indemnisées soit 173 personnes qui n'ont pas travaillé pendant un an.

Plus que l'ergonomie: la santé et sécurité des salariés qui construisent ainsi que la santé et sécurité de ceux qui vont l'utiliser, y compris les interventions ultérieures sur l'ouvrage.

Les sujets de la sécurité au travail et de la santé économique de l'entreprise doivent être liés pour "que ça parle" au chef d'entreprise (sans exclure, évidemment, les impacts humains non financiers). Le coût indirect de l'accident est très variable d'un accident à l'autre. Il est estimé en moyenne à 3 fois le coût direct, et peut être jusqu'à 5 fois supérieur.

CE COÛT EST RAREMENT ESTIMÉ PAR LES ENTREPRISES.

Un témoignage est apporté sur le non respect accru du port des équipements de protection individuelle dans une école d'ingénieur clermontoise, posant ainsi la question du "phénomène sociétal" ?

Les retours d'expérience sur les **actions de suivi réalisées** montrent que le territoire LF est très bien suivi au niveau environnemental.

La **synthèse des données externes** (Cf. fin chapitre 1 du rapport n°2), avec une récolte importante d'informations du passé et du présent (conjoncture) souvent très segmentées est à mettre en regard de ce qui avait résulté du parangonnage (rapport n°1 "méthodologie") : les opérations collectives RSE conduites ont eu comme principal bénéfice, vu côté chef d'entreprise, d'aider à "lever le nez du guidon."

AUTODIAGNOSTICS

78 autodiagnostic réalisés !

>> sous représentation des entreprises de – de 20 salariés et de celles de la filière bois-papier et des transporteurs

Sous représentation du secteur d'Ambert

Le profil général et celui de chacune des 7 questions centrales sont commentés, entre autres, au regard des données externes.

Principales remarques

- Le territoire LF est mieux positionné qu'au niveau national sur les items des valeurs, sur le partage d'une stratégie, l'amélioration continue, le respect des textes de réglementation internationaux
- Sur la question de la structuration ou la stratégie, le territoire LF est moins bien placé qu'au niveau national.
- Sur la question des droits de l'homme ce n'est pas évident pour un chef d'entreprise de l'appliquer.
- Sur l'égalité des chances, point de confrontation entre l'autodiag et les données externes
- Conditions de travail, plutôt favorable (point de confrontation avec les données accidents du travail)
- Développement des compétences, employabilité > marge de progression possible

- Préservation environnement, utilisation ressources > LF plutôt bien engagé
- Gaz à effet de serre et biodiversité > plusieurs entreprises considèrent que ce n'est pas applicable et pas dans leur champ de responsabilité.
- L'éthique, concurrence loyale, promotion de la responsabilité sociétale et le respect de droits de propriété > plutôt bien engagés
- Un bon nombre ne se sent pas concerné par le "consommateur"
- Vie économique du territoire > plutôt bien servie par les entreprises du LF (création emplois locaux, développement économique local)
- Education/culture : quelques-uns sont peu satisfaits des relations avec les écoles dans le cadre de l'accueil de stagiaires
- Transfert et diffusion de technologies > se sentent peu concernés

ANALYSE DES FREINS/non réponses (extraits du verbatim entreprises et ambassadeurs)

- une grande partie des entreprises qui n'ont pas répondu sont toujours les mêmes qui ne participent à aucune discussion ou projets avec les institutionnels, et ce pour différentes raisons : pas envie, pas besoin ou autres priorités.
- beaucoup d'entreprises ne pensent qu'au très court terme, en raison du contexte actuel.
- des entreprises qui se sentent "un peu loin du problème de la responsabilité sociétale de l'entreprise..." même si, par certains points, elles apportent leur pierre à l'édifice.
- complexité de l'autodiagnostic.
- saturation par de multiples enquêtes.

Apports

- ↗ mobilisation des ambassadeurs et des entreprises pour le développement de la RSE en Livradois-Forez
- ↗ collecte d'éléments pour l'état des lieux et le repérage de premières idées d'action
- ↗ création d'une boîte à outils DERSELF... et plus (base de données, autodiagnostic) + un concept : la RSE territoriale

REGARDS D'EXPERTS ET DE PARTIES PRENANTES

La confrontation des regards d'experts, des données externes et des autodiagnostic permet de repérer (liste non exhaustive, à compléter), des enjeux partagés et d'autres sur lesquels il y a des points de divergence, des visions différentes.

1) Des enjeux connus et reconnus par (presque) tous, pour lesquels il faut densifier l'action

- **déficit de structuration/vision dans les entreprises** : manque de stratégie (formalisée) et de tableaux de bord ; quelquefois manque de visibilité/vision (dont responsabilité élargie) et, parfois, manque d'idées de progrès ou de diversification
- **déficit de connexion entre entreprises** et avec leurs parties prenantes, donc manque de certains liens/synergies entre entreprises et territoire
 - >> "carte à jouer" dans des réunions type visites d'entreprises pour se faire rencontrer
 - >> Julien Lacroix > difficulté de réunir les entreprises. En 2007-2008, on avait tenté de lancer une démarche collective autour de l'environnement qui n'a pas fonctionné. C'est difficile de mobiliser autour de projet collectif.
 - >> Dominique Michalon : a contrario, la visite de l'entreprise Cartolux a réuni plus de 100 personnes.
 - >> Jérôme Ribette : Du côté des syndicats (professionnels surtout), la mobilisation est plus forte car des sujets communs peuvent réunir
 - >> Antoine Chevillard : L'éco-construction avec le Réseau AVEC fonctionne plutôt bien car intérêt économique et projet commun derrière.
 - >> Etienne Clair : certains territoires sont assez performants grâce aux connexions entre les entreprises. L'approche institutionnelle est peut-être "lourde" et une nouvelle façon pour réunir les entreprises est à envisager. Les relais de groupement d'entreprises/collectifs sont incontournables car assez réceptifs sur les thématiques abordées.
- **handicap** : intégration perfectible, au-delà du réglementaire qui est rempli
- formation continue (sur place), attractivité, développement des compétences et employabilité + en général, **fonction RH** à développer/valoriser
 - Fort appui de la DIRECTE > constat : la fonction RH est sous-estimée sur le territoire LF
- poursuite des travaux sur **l'écologie territoriale** et recherche d'exutoire satisfaisant pour les boues d'émouture.

2) des enjeux importants mais perçus de façon différente selon les points de vue et d'intérêt

- **santé sécurité** : des progrès peuvent être réalisés compte tenu des statistiques CARSAT ; relative satisfaction côté chefs d'entreprises ; reconnaissance de gros progrès accomplis
- **précarité du travail** + situation aggravée pour l'emploi féminin : maximum réalisé côté entreprises ; statistiques INSEE défavorables sur ce territoire pour le taux de chômage et la précarité de l'emploi féminin
- **relations école-entreprises** : incompréhensions enseignants/entreprises
 - >> la question d'intéresser les jeunes aux entreprises du territoire est primordiale car la vision est assez négative ; ils partent faire leurs études ailleurs et ne reviennent pas forcément travailler.
 - >> certains artisans interviennent dans les écoles
 - >> l'Association Entreprendre pour Apprendre conduit des projets réalistes encadrés par des salariés d'entreprise
- **eau** : gros efforts réalisés concernant les impacts sur la qualité de l'eau (CCI + données

DREAL) mais persistance de perception négative et de nuisances visibles (entre autres, bords de rivières)

- **bois** : la filière a très peu répondu à nos sollicitations dans le cadre de DERSELF ; son développement raisonné et adapté représente un enjeu très fort pour le territoire
>> Auvergne Promobois ne s'est pas vraiment impliquée dans ce projet
- **énergie** : les chefs d'entreprise ont diminué leur facture énergétique ; le territoire se préoccupe du développement du renouvelable
- +GES/biodiversité (non applicable, impactant)

3) des enjeux plus discrets ou visibles pour certains seulement qu'il convient de préciser, de valider et, le cas échéant, de faire reconnaître par les principales parties prenantes

- radon ? arsenic dans l'eau ? risques liés aux ondes ? risques psycho-sociaux ?...
- impact paysager des implantations d'entreprises

SUITES A DONNER

1) ESSENTIEL = votre regard sur le rapport de collecte et de 1^{ère} analyse < 21 mai

2) 22 mai : focus groups

Participants = les entreprises ayant répondu à l'autodiagnostic => restitution + idées d'action

Les Ambassadeurs doivent faire un travail de relance !

Il faut mettre en avant auprès des entreprises que nous les consultons en amont avant de mettre en place des actions, que nous les associons au projet et que cela a un intérêt réel pour eux

Si vous ne pouvez pas en relancer certains, n'hésitez pas à nous faire signe !

17 mai > date limite des relances

Véronique Guiraud : même si nous n'avons que les 4 inscrits présents, nous ne pouvons pas annuler car ils se sont engagés. À la dernière réunion avec les ambassadeurs, nous n'avions qu'un seul intervenant et c'était néanmoins enrichissant.

3) Recueil de contenus pour la monographie

Synthèse de 24 pages prévue

Chemin de fer prévu (voir power point réunion diapo 29)

Par rapport à la monographie tourisme distribuée en séance, la monographie DERSELF comprendra des regards d'experts pluriels et des témoignages de héros ordinaires (différentes pratiques de la RSE) croisés avec celui de l'une de leurs parties prenantes.

Vision Etienne Clair > monographie à rendre accessible, vulgarisation du travail produit.

Enjeu = expliquer ce qu'est la RSE et ce que ça peut apporter au territoire (acteurs du Parc, partenaires...)

Ce document sera la synthèse du diagnostic, de l'enjeu et de la stratégie partagés ! Il doit être "accompagné et non remis simplement par courrier" / "C'est la première marche de la démarche commune"

La collection = photographies du territoire pour évaluer dans quelques années l'évolution. En 2022, l'action sur le territoire sera réévaluée !

Interrogations > "Par quel réseau la diffusion est-elle prévue ? quel usage ?" "Faut-il diffuser le rapport en dehors du territoire du parc ?"

Nous reproduisons ci-après une première liste d'entreprises à interviewer et un projet de **guide d'entretien**.

Les idées d'interlocuteurs et de questions sont les bienvenues !

Prochain comité technique

26 juin 9h -12h (attention début à 9h !)

Portraits de "héros ordinaires" DERSELF

Pré-liste d'interlocuteurs potentiels à compléter

<u>Entreprise</u>	<u>Thème</u>	<u>Ambassadeurs</u>
Forginal Industrie	Alphabétisation	Bénédicte
Boiserie Décor M. Perrocheau	Environnement Risques professionnels	Véronique Vallé et Pierre-Loïc
Laboratoires Pichot Le Brugeron M. Ruiz		Pierre-Loïc et Bénédicte
Dore Emballage	Démarche globale, pionnier/groupe	

Caractéristiques de l'entreprise

- Activité (produits/services principaux) :
 - Type de clientèle :
 - Implantation :
 - Nombre de salariés :
 - CA 2012 et évolution 2010-2012 :
 - Date de création :
 - Type de gouvernance/management (dont appartenance à un groupe) :
 - Principales valeurs :
 - Projets :
- + profil autodiagnostic et commentaires**

Chef d'entreprise (+ photo "in situ")

- Depuis combien de temps dirigez-vous XX ? Quel a été votre parcours avant votre arrivée à ce poste ? Et depuis ? Pourquoi ce choix (de carrière, d'activité, d'implantation..)?
- Que signifie "responsabilité sociétale" pour votre entreprise ? Que vous a apporté l'autodiagnostic ?
- Un exemple de pratique ? (celle pour laquelle l'entreprise a été repérée) ? => pourquoi? Pour quoi ? Comment ? Avec Qui ? Quand ? Combien ? (s'il y a lieu) ? Résultats ? Transférabilité ?
- Quelles sont vos relations avec le territoire du PNR et ses parties prenantes ? Quelle est l'utilité de ses relations ? Voies de progrès (pour vous, pour les parties prenantes)? Suggestions ?
- Comment voyez-vous l'avenir de votre entreprise ? Quelles orientations ? (dont voies DERSELF) ?
- Comment voyez-vous le développement de la responsabilité sociétale en Livradois-Forez ? (acteurs ? Actions ?...)

Partie prenante (+ photo "in situ")

- Quelles sont vos relations avec l'entreprise XX ? Comment interagissez vous avec cette entreprise ? (domaines d'interaction, modes de relations, apports mutuels...)
- Comment caractériseriez-vous cette entreprise ? Sa solidité ? Son potentiel de développement ? Son fonctionnement ?
- Selon vous, en quoi et comment assume t'elle sa responsabilité sociétale ?
- Quelles seraient, pour vous, ses voies de progrès dans ce domaine ?
- D'une façon générale, comment voyez-vous le développement de la responsabilité sociétale en Livradois-Forez ? = à travers quelles actions voyez-vous le développement de la RSE en LF ?